

GUÉGON



BULLETIN MUNICIPAL
DECEMBRE 2021

Madame le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2022

MAIRIE DE GUEGON

1 Place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 64
✉ mairie@guegon.fr
www.guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 10h30-12h30 et 13h30-17h30
Du mardi au vendredi 8h30-12h30/
13h30-17h30, le samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

1 place du Général de Gaulle
56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 60
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi 11h-12h/13h30-15h30
Le samedi 9h-10h15

MÉDIATHÈQUE «LE PRÉ@UXBULLES»

Rue du Ponty - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 20 29
✉ bibliotheque@guegon.fr
Horaires d'ouverture au public :
Lundi 14h-16h30
Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-16h30
Mercredi 9h-19h
Samedi 10h30-12h
Dimanche 10h-12h

Pendant les vacances scolaires :

Lundi 16h-18h
Mardi, mercredi, jeudi 8h30-10h30/ 16h-18h
Vendredi : 8h30-10h30
Samedi : 10h30-12h
Dimanche : 10h-12h

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICES TECHNIQUES
☎ 06 08 25 30 22
✉ service-technique@guegon.fr

ANIMATEUR SPORTIF

✉ sport@guegon.fr

SERVICE URBANISME

☎ 02 97 22 28 68
✉ urbanisme@guegon.fr

SERVICE VIE LOCALE

☎ 02 97 22 28 86
✉ vielocale@guegon.fr

MAISON MÉDICALE

11 Rue des Rosiers - 56120 GUEGON
☎ 02 97 75 61 76

CABINET INFIRMIER DE GUEGON

11 Rue des Rosiers - 56120 GUEGON
☎ 02 97 75 41 94

CABINET INFIRMIER DU CENTRE

14 Rue 20 juin 1944 - 56120 GUEGON
☎ 02 97 72 67 94

ECOLE PRIVÉE SAINT GILDAS

13 Rue St Cado - 56120 GUEGON
☎ 02 97 22 39 80
✉ eco56.stgi.guegon@enseignement-catholique.bzh

ECOLE PUBLIQUE S. BOURQUIN

14 Rue des Saulniers - 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 23 33
✉ ec.0560293p@ac-rennes.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur rendez-vous
☎ 02 97 73 22 00

DECHETTERIE DE GUILLAC

La Ville Meno - 56800 GUILLAC
☎ 02 97 74 22 74
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h50 et 13h30 à 17h50
Mardi 13h30-17h50

RIPAME (relais assistant(e)s maternelles)

Le Pont Mareuc- 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 22 30 40
✉ ripame.josselin@ploermelcommunaute.bzh

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Rue Saint Jacques- 56120 JOSSELIN
☎ 02 97 73 94 20

PLOERMEL COMMUNAUTE

Place de le Mairie - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 73

MSAP - Maison de Services au Public

Antenne de JOSSELIN, Place des Remparts
☎ 02 97 22 24 90

CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

26 Rue du Général Leclerc - 56800 PLOERMEL
☎ 02 97 73 20 75

ESPACE INFO HABITAT - OPAH

☎ 02 97 22 34 54
✉ habitat@ploermelcommunaute.bzh
Permanence à Josselin tous les 3ème mardis du mois de 10h à 12h (sans rendez-vous)

ADIL - Agence départementale d'Information sur le Logement

Permanence à Josselin tous les 2ème mardis du mois de 14h à 17h15 (sur rdv au 02 97 47 02 30)

ICIPLO.Com (Services publics itinérants)

Place de l'Eglise à Guégon tous les mardis (semaine impaire) de 14h à 15h15

CENTRE D'ACCES AU DROIT

Permanences juridiques sur rendez-vous
☎ 02 97 27 39 63

CROIX ROUGE SUR ROUES - GUEGON

Présence tous les derniers jeudis du mois de 11h à 12h, Allée de la salle des Fontaines
☎ 02 97 75 38 80



SOMMAIRE

MOT DE MADAME LE MAIRE	P1
FINANCES COMMUNALES	P2
HABITAT-URBANISME	P6
PROJETS COMMUNAUX	P7
MENSUEL	
Novembre 2020	P8
Décembre 2020	P10
Janvier 2021	P12
Février 2021	P15
Mars 2021	P20
Avril 2021	P23
Mai 2021	P27
Juin 2021	P31
Juillet 2021	P35
Août 2021	P40
Septembre 2021	P42
Octobre 2021	P47
Novembre 2021	P52
VIE SCOLAIRE	P55
A L'HONNEUR	P59
SPECIAL TOUR DE FRANCE	P60
INFORMATIONS DIVERSES	P62
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS	P64
ANNUAIRE DES ENTREPRISES	P65
LE TOUT EN IMAGES DU TDF	P68
ETAT CIVIL	
CALENDRIER 2022	

Directrice de publication :

Marie-Noëlle AMIOT

Coordination et réalisation

de la publication :

Hélène LE LABOURIER,
Carole MAILLARD

Crédits photos : L. MARREAU, R.

MORIUSER, P. PANIER, E. VERDEAUX, M. GATTI, Ploërmel communauté, Ouest France, Le Ploërmelais, Les Infos du Pays Gallo, Associations Guégonnaises, A. COURTINE, C. SÉNÉCAL, Ecole St Gildas, Groupement scolaire S. Bourquin, A. GUILLEMOIS, MPJ.

Chères Guégonnaises, Chers Guégonnais,

La vie a repris son cours petit à petit, même si la situation sanitaire reste encore très fragile. Nous avons enfin pu partager quelques moments de convivialité pour le plus grand bonheur de tous : repas des aînés, du CCAS, accueil des nouveaux arrivants et des bénévoles, retour des compétitions sportives et des événements culturels... L'année 2021 restera également marquée par le passage du Tour de France dans notre commune, manifestation qui a redonné du baume au cœur à tout le monde ; de surcroît, notre commune a largement été plébiscitée dans les médias : d'ailleurs, Guégon est maintenant associée et connue pour sa fameuse «galette-saucisse».



L'arrivée d'un nouveau médecin est le fait marquant de 2021. C'est une chance inespérée pour notre territoire en ces temps de désertification médicale. Je tiens sincèrement à remercier le Docteur Maillys PICCARDI d'avoir accepté de s'installer dans notre commune.

Comme vous le savez, Guégon est une commune en pleine mutation. Guégon se transforme grâce à un nouvel élan et des projets ambitieux. Notre bourg est en travaux, les grues font actuellement partie du paysage à travers la rénovation du cœur de bourg (initiée, rappelons-le, par Joseph SAMSON), l'extension de la maison de santé, la construction du domicile partagé pour nos aînés portée par la société «Ages et vie» et, d'ici quelques semaines, les premières constructions dans le lotissement «Résidence des écoliers». L'arrivée massive de nouveaux habitants a déclenché une demande forte en logements. Il a fallu être réactif et lancer l'étude pour la réalisation d'un lotissement supplémentaire. La viabilisation de ce nouveau lotissement dénommé «Résidence La clef des champs », rue Saint Cado, commencera au printemps. Lors du dernier Conseil municipal, nous avons voté pour la création d'une Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s en lieu et place de la supérette actuelle ; ce sera un nouvel atout pour la commune car c'est un attrait pour les familles que de pouvoir offrir un accueil adapté aux jeunes enfants. De plus, en partenariat avec les communes de Josselin, Forges de Lanouée, Guillac, avec Ploërmel Communauté et Morbihan Energies, la création d'un réseau de gaz naturel de Ploërmel vers la zone de Caradec se confirme. Il sera opérationnel en 2023.

Actuellement, la commune est en révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU), car ce document doit obligatoirement être mis en compatibilité avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) approuvé en décembre 2018 par le Pays de Ploërmel. Le 22 août 2021, la loi «Climat et Résilience» a été promulguée, cette dernière durcissant les conditions d'artificialisation des sols (objectif zéro artificialisation nette des sols en 2050). La priorité, compte tenu de cette loi, est donc donnée à l'urbanisation à l'intérieur du centre-bourg de la commune et au plus proche des zones déjà urbanisées. Les futures zones disponibles à l'urbanisation vont être considérablement réduites afin d'éviter de consommer des terres agricoles et naturelles. Les critères d'urbanisation sont particulièrement contraignants et il est fort probable qu'aucun village ne puisse garder de possibilités d'urbanisation. Concrètement, si vous avez un projet de construction, nous vous invitons à vous rapprocher du service urbanisme.

En ce qui concerne la vie commerçante, l'année 2021 a été ponctuée par la reprise du camping «Domaine de Kerelly/Le Garvig» avec de nouveaux propriétaires et par la réouverture du bar du bourg de Guégon, désormais appelé «Le Réflex». Chaque mardi dans le centre bourg, il vous est proposé des légumes de la ferme maraîchère «Graines de vie» et la vente directe d'œufs de «La Poule Guégonnaise». Au printemps, la crêperie «Aux délices de Jade» va rouvrir sous l'enseigne «La Fringale». Nous souhaitons la bienvenue et le succès aux nouveaux commerçants.

Les projets avancent vite et ce grâce à un travail sans relâche des agents communaux, des élus et au dynamisme de nos associations et de nos entreprises ; je tiens à les remercier pour leur investissement.

Au nom du Conseil municipal et en mon nom, je souhaite, à toutes et tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère avoir l'opportunité d'échanger avec vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera

LE SAMEDI 8 JANVIER, À LA SALLE DU PONTY, À 19 HEURES.

Marie-Noëlle AMIOT,
Maire de Guégon
Vice-Présidente en charge de l'Habitat à Ploërmel communauté

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Numéros et libellés de compte	Prévu	Réalisé
DEPENSES	2 138 364,80	1 286 817,87
011 Charges à caractère général	551 800,00	343 049,06
012 Charges de personnel et charges sociales	725 500,00	640 689,67
014 Atténuation de produits	2 500,00	1 581,00
65 Charges de gestion courante	513 998,77	235 825,42
66 Charges financières	39 948,69	34 870,61
67 Charges exceptionnelles	6 000,00	5 455,64
022 Dépenses imprévues	65 603,83	
023 Virement à la section d'investissement	224 073,32	
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 940,19	25 346,47
RECETTES	2 138 364,80	2 237 763,13
70 Vente de produits	34 450,00	35 653,64
73 Impôts et Taxes	1 434 861,00	1 499 815,08
74 Dotations, subventions et participations	568 843,00	575 347,49
75 Autres produits de gestion courante	64 000,00	69 490,92
76 Produits financiers	0,00	1,84
77 Produits exceptionnels	15 210,80	16 170,10
013 Atténuation de Charges	21 000,00	25 326,78
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	15 957,28
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	0,00	
Excédent de clôture		950 945,26
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Numéros et libellés de comptes	Crédits ouverts	Réalisations
DEPENSES	4 034 797,68	939 622,35
Dépenses d'équipement	3 349 035,87	735 021,02
20 Immobilisations incorporelles	19 440,00	0,00
204 Subventions d'équipements versées	57 330,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	943 318,97	70 240,25
23 Immobilisations en cours (équipements)	2 328 946,90	664 780,77
Dépenses financières	554 846,86	144 474,58
10 Dotations fonds divers et réserves	20 426,03	19 426,03
16 Emprunts et dettes assimilées	125 438,55	125 048,55
27 Autres immobilisations financières	209 982,28	0,00
020 Dépenses imprévues	199 000,00	
Dépenses d'ordre	130 914,95	60 126,75
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	15 957,28
041 Opérations patrimoniales	130 914,95	44 169,47
RECETTES	4 034 797,68	1 405 760,47
001 Excédent d'investissement reporté N-1	1 837 775,05	
10 Dotations fonds divers et réserves	205 000,00	255 088,77
1068 Affectation N-1	732 000,61	732 000,61
13 Subventions d'investissement	388 667,78	348 480,15
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	675,00
27 Autres immobilisations financières	468 732,70	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	224 073,32	
024 Produit des cessions	38 693,08	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 940,19	25 346,47
041 Opérations patrimoniales	130 914,95	44 169,47
Excédent de clôture		466 138,12

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Numéros et libellés de compte	Vote
DEPENSES	2 139 497,00
011 Charges à caractère général	566 350,00
012 Charges de personnel et charges sociales	695 450,00
014 Atténuation de produits	3 000,00
65 Charges de gestion courante	606 809,13
66 Charges financières	31 651,00
67 Charges exceptionnelles	3 000,00
022 Dépenses imprévues	60 184,00
023 Virement à la section d'investissement	165 639,49
042 Dotations aux amortissements charges financières (68)	7 413,38
RECETTES	2 139 497,00
002 Résultat reporté exercice précédent	0,00
70 Vente de produits	20 700,00
73 Impôts et taxes	1 438 451,00
74 Dotations, subventions et participations	594 396,00
75 Autres produits de gestion courante	61 000,00
013 Atténuation de charges	22 300,00
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	2 650,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Numéros et libellés de compte	Vote
DEPENSES	5 009 135,02
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00
16 Remboursements d'emprunts	119 895,00
20 Immobilisations incorporelles	30 720,00
204 Subventions d'équipement versées	66 330,00
21 Immobilisations corporelles	756 750,43
23 Immobilisations en cours	3 715 120,43
041 Opérations patrimoniales	10 000,00
27 Autres immobilisations financières	183 356,08
020 Dépenses imprévues	125 963,08
RECETTES	5 009 135,02
001 Excédent d'investissement reporté	2 303 913,17
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	87 000,00
1068 Excédent de fonctionnement reporté	950 945,26
13 Subventions d'investissement	586 292,94
16 Emprunts et dettes assimilées	300 000,00
27 Autres immobilisations financières	569 410,78
021 Virement de la section de fonctionnement	165 639,49
024 Produits des cessions	28 520,00
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 413,38
041 Opérations patrimoniales	10 000,00

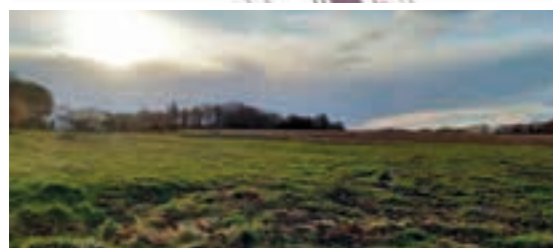
	UNITÉS	2022
COURTS DE TENNIS		
Intérieurs et extérieurs	l'heure	gratuit
CIMETIERE		
Caveau		
Simple (2 places)	unité	1000,00 €
Concession pour 50 ans		
Simple (2 m²)	unité	191,00 €
Double (4 m²)	unité	382,00 €
Columbarium		
Concession pour 15 ans	unité	337,00 €
Concession pour 30 ans	unité	674,00 €
LUTTE CONTRE LES NUISIBLES		
Piège à frelons	le piège	4,00 €
Sachet de raticide et souricide	les 50 g	0,10 €
VENTE DE BOIS SUR PIEDS		
Bois divers (hors chêne)	la corde	32,00 €
Chêne	la corde	57,00 €
VENTE DE TERRE VEGETALE		
	le m³	2,00 €
LOCATION BARRIERES METALLIQUES		
Caution	par barrière	20,00 €
aux particuliers guégonnais (sans caution)	l'unité	1,00 €
aux associations guégonnaises		gratuit
aux commerçants guégonnais (avec caution)		gratuit
aux associations de Ploërmel Communauté (avec caution)		gratuit
aux associations extérieures à Ploërmel Communauté (avec caution)	l'unité	1,00 €
PHOTOCOPIES		
Particuliers :		
format A4 noir et blanc recto	l'unité	0,20 €
format A4 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,35 €
format A4 couleur recto	l'unité	1,20 €
format A4 couleur recto/verso	l'unité	1,80 €
format A3 noir et blanc recto	l'unité	0,35 €
format A3 noir et blanc recto/verso	l'unité	0,70 €
format A3 couleur recto	l'unité	1,50 €
format A3 couleur recto/verso	l'unité	2,10 €
Associations de GUEGON		
sous réserve d'une utilisation raisonnée	l'unité	gratuit
MEDIATHEQUE : IMPRESSIONS		
la page en noir et blanc	l'unité	0,20 €
la page en couleur	l'unité	1,20 €
MEDIATHEQUE : VENTE D'OUVRAGES		
Vente de l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'ouvrage	10,00 €
Vente de l'ouvrage «Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon...»	l'ouvrage	5,00 €
Vente de l'ouvrage «La machine à remonter le temps»	l'ouvrage	1,00 €
Frais d'expédition pour l'ouvrage «Si Guégon m'était conté»	l'envoi	5,00 €
Remplacement carte perdue	unité	1,50 €
Lecteurs de Guégon et réseau Josselin - Lanouée - Guillac		
Abonnement individuel	annuel	10,00 €
Abonnement famille	annuel	15,00 €
Abonnement bénévole (incluant conjoint et enfants mineurs)	annuel	gratuit
Abonnement demandeur d'emploi (sur justificatif)	annuel	gratuit
GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)		
Abonnement	trimestre	51,00 €
Carnet de 10 tickets journaliers (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	carnet	32,00 €
Ticket individuel pour une journée (utilisables jusqu'au 30/09 de l'année scolaire suivante)	l'unité	3,20 €
COMMERCES AMBULANTS		
Droit de place sur le domaine public	la place	gratuit

Chauffage ****	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coët-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote **	Salle des sports Yves du Halgouet ***	Salle du Parc ****	Salle des Fontaines *	Salle de conférence de la médiathèque
JOURNEE DES CLASSES & ARBRE DE NOEL DES ENTREPRISES GUEGONNAISES								
y compris repas de la paroisse	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE, ECOLE de GUEGON								
A BUT NON LUCRATIF								
(y compris repas de la paroisse)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit
A BUT LUCRATIF								
Repas, buffet, galettes...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	Interdit	66 €	Interdit
Loto, bal, vidéo, jeu, concert, spectacle...	80 €	33 €	33 €	Interdit	80 €	Interdit	66 €	66 €
PARTICULIERS de GUEGON								
Repas, buffet -1ère journée	146 €	56 €	56 €	Interdit	Interdit	Interdit	56 €	Interdit
Repas, buffet -2ème journée	73 €	56 €	56 €	Interdit	Interdit	Interdit	56 €	Interdit
Mariage -1ère journée	259 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	146 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Vin d'honneur	33 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Réunion et conférences	33 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
UTILISATEURS EXTERIEURS (PLOËRMEL COMMUNAUTÉ)								
Mariage -1ère journée	358 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Mariage -2ème journée	204 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Loto	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	399 €	Interdit	Interdit	Interdit
Bal, spectacle	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	399 €	175 €	Interdit	Interdit
Repas, buffet, galettes...	Interdit	129 €	129 €	Interdit	Interdit	Interdit	133 €	Interdit
Arbre de Noël	333 €	66 €	66 €	Interdit	268 €	Interdit	Interdit	Interdit
Réunion et conférences	134 €	54 €	54 €	Interdit	66 €	66 €	54 €	54 €
PODIUM								
Association de Guégon	Gratuit	Interdit	Interdit	Interdit	66 €	66 €	Interdit	Interdit
Extérieur	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	134 €	Interdit	Interdit	Interdit
DÉPLACEMENT DE MODULES								
Guégon et extérieurs	66 €	Interdit	Interdit	Interdit	66 €	Interdit	Interdit	Interdit
CAUTIONS								
Par location	500 €	300 €	300 €	500 €	500 €	500 €	300 €	500 €
MÉNAGE								
Heures de ménage supplémentaire	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €

* ne sont autorisés dans la salle des Fontaines que les buffets froids. ** ne sont autorisés dans la salle des sports de La Ville Pelote que les réunions et les ateliers culturels (Cf. salle annexe). *** installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouet (parquet). **** Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique pour toutes les dates d'utilisation au prix d'une seule utilisation. ***** facture de 50 € émise si le chauffage n'est pas éteint à la fin de la location

Tous les lots de la «Résidence du Sedon» et de la «Résidence des Ecoliers» sont vendus.

RESIDENCE «LA CLEF DES CHAMPS»



En séance du Conseil Municipal du 19 mai 2021, la décision a été prise d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains à bâtir. Ce nouveau lotissement, dénommé «Résidence La Clef des Champs», est situé rue Saint Cado. La mission de maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée aux cabinets vannetais «Aménagement Technique de l'Environnement» (ATE) et «Horizon Paysage et Aménagements», co-contractants.

HAMEAU DES RONCEAUX

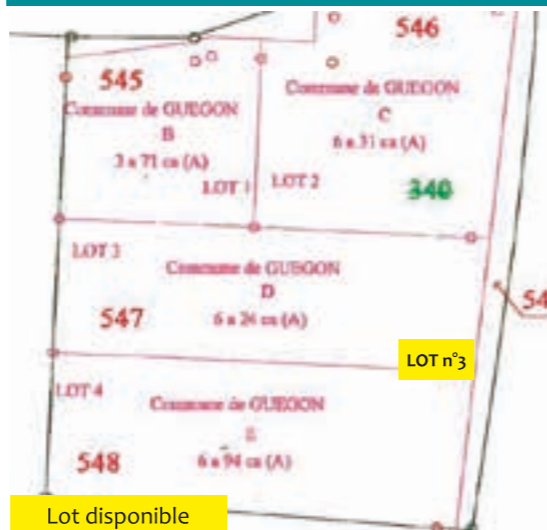


La superficie des 9 lots s'étend de 445 m² à 747 m², avec une moyenne de superficie de 625 m². Lors de la séance du Conseil Municipal du 1er juillet, les prix ont été fixés à 20 € le m² pour les primo-accédants et de 27 € pour les autres acquéreurs.

A ce jour, 6 lots sont réservés. Les travaux de viabilisation vont débuter au printemps.

A compter du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire par voie dématérialisée sur la plateforme GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

RESIDENCE DES FONTAINES



Un seul terrain reste à vendre au prix de 15 € le m² pour les primo-accédants et 23 € le m² pour les autres acquéreurs

STATISTIQUES D'URBANISME

DOSSIERS	2019	2020	2021
Permis de construire	25	15	29
Certificats d'urbanisme	100	146	113
Déclarations préalables	44	45	62

RENOVATION DU COEUR DE BOURG

Les travaux de restructuration du site avancent bien, les structures des quatre logements neufs et de la future supérette sont terminées. La réhabilitation du bâtiment existant situé au n°20 rue du 20 juin 1944 est en cours.

Les travaux d'aménagement de la rue du 20 juin 1944 au niveau de l'îlot urbain ont débuté le 25 octobre 2021.

L'aménagement intérieur des locaux va débuter prochainement. Pour rappel, le programme d'investissement est le suivant :

- Réaménagement d'un local commercial (boulangerie) et de deux logements (T2 et T4) dans le bâtiment du n° 20 rue du 20 juin 1944, incluant une extension à l'arrière du bâtiment pour le local commercial ;
- Construction d'un bâtiment commercial à usage de supérette ;
- Construction de quatre logements locatifs, en deux unités de deux logements T2 et T3 chacune ;
- Aménagement du site avec réalisation d'une ruelle reliant la rue du 20 juin 1944 et la rue du 19 mars 1962, ainsi que la place du Général de Gaulle avec passage sous porche du bâtiment du n° 7 de la place.
- Aménagement de la rue du 20 juin 1944 sur l'emprise de l'îlot urbain
- Traitement paysager de l'ensemble du site et réalisation de places de stationnement.

Lors du Conseil municipal du 19 mai 2021, il a été décidé de nommer la place du cœur de bourg «Place des Jardins d'Antan».



EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE

Le projet d'extension de la Maison de Santé a été validé en séance du 15 octobre 2020 et l'avant-projet détaillé a été validé le 24 février 2021.

L'estimation finale de la surface à créer est de 305 m², portant la surface totale de la Maison de Santé à 581 m².

Le coût estimatif des travaux d'extension est de 630 000 € HT et de 699 587 € HT en ajoutant les frais de maîtrise d'œuvre (Cabinet BLEHER de Plumelec), les missions annexes et l'acquisition de terrain.

Lors de la séance du 1er juillet 2021, le Conseil municipal a attribué les marchés de travaux. Le terrassement a débuté fin août. A l'heure actuelle, l'entreprise de gros œuvre est à réaliser la structure.

Les accès aux cabinets des différents professionnels de santé seront tous en accessibilité PMR (Personne à Mobilité Réduite).



DELIBERATIONS DU 19 NOVEMBRE 2020

Minute de silence

Madame le Maire demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire de M. Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie, en charge de l'enseignement moral et civique, au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, assassiné le 16 octobre 2020 à la sortie de son collège par un islamiste.

Maison de santé – Avant-Projet Sommaire

Madame le Maire cède la parole à M. Pierre-Jacques BLEHER, maître d'oeuvre de l'opération d'extension de la Maison de Santé, lequel expose le plan de l'avant-projet sommaire établi par son cabinet d'architecture.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la phase Avant-Projet Sommaire du programme « extension de la Maison de santé » tel que présenté par le maître d'oeuvre de l'opération.

Taxe foncière sur les propriétés non bâties – Exonération des terrains agricoles exploités selon un mode de production biologique

Madame le Maire expose les dispositions de l'article 1395G du code général des impôts permettant au Conseil municipal d'exonérer de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, pendant une durée de cinq ans, les propriétés non bâties classées dans les catégories définies à l'article 18 de l'instruction ministérielle du 31 décembre 1908 lorsqu'elles sont exploitées selon le mode de production biologique.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal, rejette la demande d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties lorsqu'elles sont exploitées selon le mode de production biologique.

Bail locatif : proposition de gratuité pour un mois

Madame le Maire expose :

Le local communal situé au n° 10, rue du 20 juin 1944 a été mis en location le 26 octobre 2020. Comme il est procédé habituellement, elle propose d'accorder au locataire, la SARL Maison Le Devehat, un mois de gratuité et demande au Conseil municipal de délibérer.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette proposition.

Révision du PLU – Attribution de la mission d'études

Madame le Maire expose qu'une consultation a été lancée afin de sélectionner un cabinet d'urbanisme pour assurer la conduite de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

Trois cabinets d'architectes ont été consultés et deux propositions remises suite à cette consultation. La commission « urbanisme » s'est réunie lundi 16 novembre 2020 et propose au Conseil municipal, compte-tenu des critères de sélection figurant dans le cahier des charges de la consultation, de retenir la proposition du cabinet L'Atelier d'Ys, basé à La Mézière (35). Le Conseil municipal décide de confier au cabinet L'Atelier d'Ys de La Mézière la mission de maîtrise d'oeuvre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, pour un forfait de rémunération de 25 600,00 € HT.

Tarifs communaux 2021

Madame le Maire présente à l'assemblée les propositions de la commission « finances » du 10 novembre 2020 relatives aux différents tarifs pour les services communaux à appliquer pour l'année 2021 (locations de salles, concessions dans les cimetières...). Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte les tarifs communaux tels que présentés.

Réhabilitation de trois logements sociaux aux 7 et 9 rue du Général de Gaulle dans le cadre d'un bail à réhabilitation avec Soliha BLI Bretagne

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'il avait été décidé lors du précédent mandat de confier la réhabilitation du 7 et 9 rue du Général de Gaulle à Soliha BLI Bretagne dans le cadre d'un bail à réhabilitation par une délibération de principe du 8 janvier 2020.

Madame le Maire propose de conclure un bail à réhabilitation de 45 ans avec Soliha BLI Bretagne. Cela permettra de remettre en état les deux maisons de bourg pour créer trois logements et ainsi d'agrandir le parc locatif social de la commune. Les futurs ménages locataires devront répondre aux plafonds de ressources du PLAI.

Le bail à réhabilitation sera réalisé sous conditions suspensives de l'obtention des autorisations administratives (conventionnement ANAH, permis de construire) et de l'obtention des financements (prêts et subventions).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, accepte la contractualisation d'un bail à réhabilitation d'une durée de 45 ans avec SOLIHA.

Demande de financement régional – Contrat de Partenariat Extension de la Maison de Santé et Réhabilitation d'un îlot urbain

Le Conseil municipal, dans le cadre des programmes d'extension de la Maison de Santé et de la Réhabilitation de l'îlot urbain, sollicite l'aide financière du Conseil Régional de Bretagne, au titre du Contrat de Partenariat.

Travaux de restauration de l'église saint Pierre et saint Paul Avenants n°1 et n°2 – lot n°2

Dans le cadre de la réalisation des travaux de restauration des charpentes et couvertures de l'église Saint Pierre et Saint Paul de Guégon, le Conseil approuve la signature de deux avenants négatifs, réduisant le marché de l'entreprise BRIERO de 22 374,40 € HT et celui de l'entreprise Les Charpentiers de Bretagne de 24 790 € HT, en raison de la suppression d'une partie des travaux concernant le transept sud qui ne sera pas réalisée sur décision de la DRAC.

Restructuration de l'îlot urbain – Avenant n°1 – Marché SOTRAMA

Madame le Maire expose :

Dans le cadre des travaux de restructuration de l'îlot urbain, des travaux de démolition ont été réalisés. Des travaux supplémentaires sont apparus en cours de réalisation de ces travaux, en raison de la découverte de deux fosses en béton emplies d'eaux usées qui n'étaient pas répertoriées sur le site, et d'une cuve qu'il a fallu vidanger et dégazer.

Le Conseil approuve la signature d'un avenant au marché de l'entreprise SOTRAMA pour travaux supplémentaires de 2 047 € HT.

DELIBERATIONS DU 19 NOVEMBRE 2020

Lotissement résidence des Fontaines – Avenant négatif – Marché IDVERDE

Madame le Maire expose :

Dans le cadre de la réalisation des travaux d'aménagement du lotissement « Résidence des Fontaines », il apparaît nécessaire de modifier par avenant le lot n°2 du marché (revêtements, mobilier et espaces verts) afin de supprimer une partie des travaux prévus initialement et qui ne seront pas réalisés compte-tenu de la modification apportée à l'aménagement en concertation avec les propriétaires des lots vendus. La suppression concerne les bordurettes P3, le pavage sur les espaces publics, le béton bitumineux noir et un enclos pour conteneurs d'ordures ménagères.

Le Conseil approuve la signature d'un avenant réduisant le marché de l'entreprise IDVERDE de 7 408,40 € HT.

Opposition au PLUi – Urbanisme – Opposition au transfert de la compétence Plan local d'urbanisme intercommunal à Ploërmel communauté

La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dénommée loi ALUR) modifie dans son article 136 les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales relatives aux communautés de communes et communautés d'agglomération. Elle donne désormais aux EPCI la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme.

Cette compétence était effective à l'expiration d'un délai de trois ans après l'adoption de la loi pour les intercommunalités ne l'ayant pas déjà acquise, tout en apportant une exception dans le cas où « au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent dans les trois mois précédant le terme du délai d'applicabilité.

Il en résulte que le transfert aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération de la compétence en matière de PLU devait intervenir avant le 27 mars 2017 sauf en cas d'opposition des communes dans les conditions exposées ci-dessus, ce qui a été le cas sur le territoire de Ploërmel Communauté.

Vu la loi ALUR et son article 136

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5214-16,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25 septembre 2009 et modifié le 26 novembre 2010,

Le Conseil municipal s'oppose au transfert de la compétence PLU à Ploërmel Communauté au 1er janvier 2021 et précise que la commune souhaite, malgré son refus de transfert immédiat de la compétence, qu'une réflexion quant à la mise en œuvre d'un PLUi puisse être engagée par la communauté en lien avec les communes.

Cession de terrain – Rue du 19 mars 1962

Madame le Maire expose :

Des particuliers souhaitent acquérir une parcelle communale située rue du 19 mars 1962. Cette parcelle appartient au domaine privé de la commune. Il s'agit du terrain partiellement issu des parcelles cadastrées en section AB n°118 et n°141, pour une superficie approximative de 104 m².

Madame le Maire expose que la commission « urbanisme » réunie le 16 novembre 2020 a émis un avis favorable à la cession de la parcelle.

Le Conseil municipal décide de céder ladite parcelle aux demandeurs au prix fixé par les Domaines, soit 1040 €, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge des acquéreurs.

Cession de deux lots – Lotissement de Coët-Bugat

Madame le Maire expose :

Des particuliers souhaitent acquérir les lots n° 4 et n° 5 du lotissement communal de Coët Bugat.

Leur prix de vente est de 10 € TTC le m², soit 6 980,00 € TTC pour le lot n° 4 et 6 870,00 € TTC pour le lot n° 5.

Le Conseil municipal approuve cette cession.

VIE LOCALE

MAISON DE SANTE

Afin de soulager les professionnels de santé, nous avons eu le plaisir d'accueillir le docteur Alexandre STEVENS tous les vendredis de novembre à mai. Celui-ci a dû rejoindre son cabinet du Bono à temps complet début juin.

Nous tenons à le remercier pour sa collaboration.

TRAVAUX

MEDIATHEQUE – GARDERIE



Sécurisation des abords par la pose de barrières en bois et engazonnement par l'entreprise Cadoret Paysages pour un montant de 4860.50 € HT.

DELIBERATIONS DU 11 DECEMBRE 2020

Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive de la fonction publique territoriale ; Madame le Maire propose au Conseil municipal de confier au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan le soin d'assurer, pour le compte de la commune de Guégon, une surveillance médicale au profit de ses agents titulaires et stagiaires, contractuels de droit public et contractuels de droit privés rémunérés.

Le Conseil municipal approuve les termes de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.

Ilot urbain – Attribution des marchés de travaux

La commission des marchés publics à procédure adaptée, réunie le 8 décembre 2020, en collaboration avec le maître d'oeuvre de l'opération, a proposé l'attribution de certains des lots du marché de travaux d'aménagement de l'ilot urbain.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à signer les marchés publics suivants :

Lot 01 : Aménagement extérieur

COLAS CENTRE OUEST (Ploërmel) pour 367 670,96 € HT.

Lot 02 : Gros-œuvre

SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE (Plumelec) pour 538 500,51 € HT.

Lot 03 : Charpente

SCOP MENUISERIE THETIOT (Val d'Oust) pour 55 795,60 € HT.

Lot 04 : Couverture – Etanchéité

SAS DENIEL ETANCHEITE (Trégueux) pour 156 600 € HT.

Lot 05 : Menuiseries extérieures

SARL DELALANDE (Guégon) pour 95 055,20 € HT.

Lot 06 : Menuiseries intérieures

SARL DELALANDE (Guégon) pour 14 000,00 € HT.

Lot 07 : Doublages - Cloisons

SARL SLMH (Plumelec) pour 77 000,00 € HT.

Lot 08 : Panneaux isothermes

NORISO SAS (Kervignac) pour 37 000,00 € HT.

Lot 09 : Revêtements de sols

SAS CRA (St Brieuc) pour 54 244,73 € HT.

Lot 10 : Peinture

GRIFFON PEINTURES (Trégueux) pour 35 733,84 € HT.

Lot 11 - Serrurerie

Infructueux – consultation relancée

Lot 12 – Plomberie - Ventilation

Infructueux – consultation relancée

Lot 13 – Electricité

Ets DAERON SAS (Lorient) pour 112 500 € HT.

Lot 14 – Paysage

IDVERDE SASU (Ploeren) pour 26 252,15 € HT.

Travaux dans les cimetières – Demande de subvention DETR

Afin de sécuriser l'accès des cimetières de Coet-Bugat et de Guégon en toutes saisons pour les usagers et les entreprises de pompes funèbres ainsi que pour faciliter leur entretien par le service technique municipal, il est proposé de faire enrober les allées principales de ces deux sites.

Le Conseil municipal approuve ce programme pour un montant de 18 474 € HT et sollicite une subvention de l'Etat au titre de la DETR.

Maison de Santé – Extension – Demande de subvention DETR

Dans le cadre des travaux d'extension de la Maison de Santé, le Conseil municipal sollicite de l'Etat une subvention d'un montant de 164 141 € au titre de la DETR 2021.

VIE LOCALE

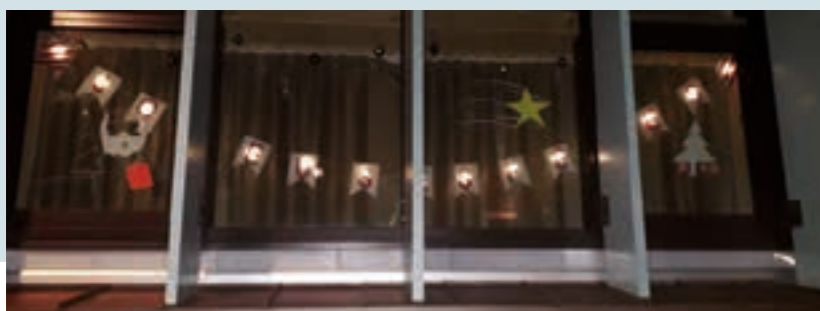
MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



A l'occasion de la période des fêtes de fin d'année, la médiathèque a proposé un après-midi «bricolages» pour les enfants. Ainsi, 9 enfants de 3 à 5 ans, et 6 enfants de 6 à 11 ans, encadrés par Servane, ont pu participer à cet atelier.

De plus, des décorations de Noël ont été réalisées sur les vitres de la médiathèque par les enfants pendant leur présence en garderie.

Une boîte à lettres attendait les listes des enfants afin que les rennes du Père Noël acheminent les petits courriers en direction du Pôle nord !



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



Séances de dédicaces le 18 décembre 2020

«Un amour de chien» de Jeanine BRAUD
«L'enfant qui voulait avoir un père» de Gilbert GUILLO
«Et si un jour, on se manque» et «Jusqu'au bout du rêve» de Lucie DELACROIX

CCAS

Les agents municipaux ont préparé les colis destinés aux personnes âgées en établissement médicalisé. Les membres du CCAS ont quant à eux réalisé la distribution dans les EPHAD.



ECOLE SAINT GILDAS

Le traditionnel arbre de Noël a été remplacé cette année par un flash mob réalisé par les enfants dans la cour de l'école, la pandémie n'a pas fait peur au Père Noël qui est passé rendre visite à chaque classe.



VIE DES ASSOCIATIONS

TWIRLING CLUB GUEGON



L'association du Twirling Club de Guégon ne ménage pas ses efforts pour ses athlètes. En effet, le club a autofinancé avec l'aide des parents de nouveaux survêtements pour porter haut les couleurs de la commune et ont convié la municipalité à cette occasion.

L'ATELIER DU PERE NOEL



Comme tous les ans, Julien LE BRETON offre un véritable émerveillement aux petits comme aux grands avec son atelier du Père Noël, rue de Bisoizon. A découvrir ou re-découvrir ! On ne s'en lasse pas...

ACTUS DU MOIS

ILLUMINATIONS DE NOEL

Tous les ans, le service technique met tout en œuvre pour illuminer notre belle commune. Un grand merci pour leur investissement !



DELIBERATIONS DU 18 JANVIER 2021

Ilot urbain – Attribution des marchés de travaux – Lots 11 (serrurerie) et 12 (plomberie)

Madame le Maire cède la parole à M. Jean-Paul CARAFRAY qui expose : la commission des marchés publics à procédure adaptée, réunie le 12 janvier 2021, en collaboration avec le maître d'oeuvre de l'opération, a proposé l'attribution des deux derniers lots du marché de travaux d'aménagement de l'îlot urbain (réaménagement d'une boulangerie et de deux logements locatifs dans un bâtiment existant et construction d'une supérette et de quatre logements locatifs). Il donne connaissance de cette proposition à l'assemblée. Madame le Maire propose ensuite au Conseil municipal de délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide les deux marchés publics suivants :

Lot 11 – Serrurerie : SARL LORANS-LAMOUR à Pontivy - Montant du marché : 63 000,00 € HT.

Lot 12 – Plomberie – Ventilation : SARL FLUIDES ET MAINTENANCE DE L'OUEST (FMO) à Quessoy – Montant du marché : 119 038,26 € HT.

Cession du lot n°1 du lotissement Résidence des Ecoliers

Un particulier souhaite acquérir le lot n° 1 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers ». Ce lot, cadastré en section ZS n°202, a une contenance de 429 m² et son prix de vente est de 25 € TTC le m², soit 10 725 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil municipal approuve la cession précisée ci-dessus.

Contribution communale 2021 au syndicat scolaire du pays de Josselin

Madame le Maire cède la parole à Madame Rozenn PEDRONO, vice-présidente du syndicat scolaire du pays de Josselin, qui expose :

Les statuts du Syndicat scolaire du pays de Josselin (SSPJ) prévoient, afin d'assurer la continuité des services scolaires, que les communes versent au syndicat une contribution constituée d'une part fixe (correspondant aux charges transférées des communes au syndicat) et d'une part variable (en cas de besoin de financement nouveau).

Pour l'année 2021, cette part variable doit être abondée d'un montant de 110 220 €, en raison d'une part de l'augmentation de la participation financière aux écoles privées (+ 50 200 €) et d'autre part du financement d'une étude de programmation pour le projet de construction à hauteur de 60 000 €.

La contribution supplémentaire proratisée pour Guégon est de 15 210,36 €. La part fixe étant de 131 817 €, la contribution totale de Guégon pour 2021 est de 147 027,36 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve la contribution de la commune de Guégon au Syndicat scolaire du pays de Josselin pour l'exercice 2021 comme exposée ci-dessus

Indemnité de gardiennage des églises

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'une circulaire du 8 janvier 1987 a précisé que le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvait faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser à Monsieur le Recteur de Guégon, l'indemnité de gardiennage d'églises de l'année 2021, d'un montant de 474,22 €.

Accueil de stagiaires de l'enseignement supérieur – Gratifications

Vu le code de l'éducation – art L124-18 et D124-6 ; Madame le Maire rappelle que des étudiants de l'enseignement supérieur peuvent être accueillis au sein de la commune pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation. Elle précise que le stagiaire bénéficie obligatoirement d'une gratification à partir du 1er jour du 1er mois de stage lorsque la durée du stage est supérieure à deux mois consécutifs ou à deux mois consécutifs ou non au cours d'une même année scolaire ou universitaire.

Le montant de la gratification est égal à 15% du plafond de la Sécurité Sociale, soit actuellement 3,90 € par heure de présence. Elle est versée mensuellement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'instituer le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la commune selon les conditions prévues ci-dessus.



VOEUX 2021



En raison de la crise sanitaire, les vœux n'ont pu avoir lieu. Une vidéo a été mise en ligne le 9 janvier 2021 (date initialement prévue de la cérémonie) sur le site internet et la page Facebook de la mairie de Guégon.

VIE ECONOMIQUE

RENCONTRE AVEC AURELIEN HILLION DE HATP 56

Natif de Guégon, c'est tout naturellement qu'Aurélien HILLION décide d'installer son entreprise sur la commune. Fort d'une première expérience professionnelle dans le métier dans une entreprise de St Servant, sa formation s'est forgée sur le terrain. A 35 ans, Aurélien exerce pour le moment une double activité et aspire au développement de l'entreprise pour y occuper un temps complet.

Quels sont les services proposés par l'entreprise ?

Je propose différentes activités axées sur les travaux publics essentiellement avec du terrassement, du défrichage de terrains, de l'empierrement et de la petite démolition... J'interviens également dans le cadre d'aménagement extérieur...

Quel type de matériel peut être utilisé lors de vos interventions ?

Je dispose de matériel adapté pour mon activité avec notamment un tracto pelle, une mini pelle, un télescopique ainsi qu'un tracteur avec une remorque.

Vous intervenez dans quelles conditions ?

Suite aux appels de potentiels clients, j'effectue une visite au préalable afin d'établir un devis en fonction des demandes.

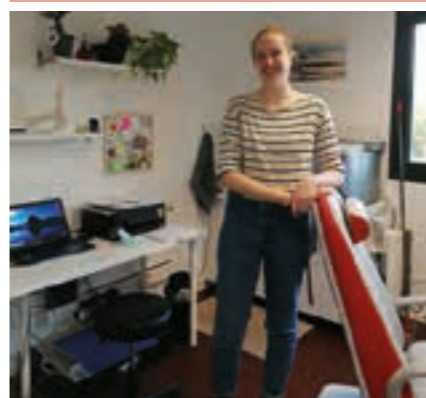
Comment peut-on vous joindre ?

Je suis en cours de création d'un site sur les réseaux afin de mettre en avant mes réalisations. Pour le moment, je reste joignable au 06.31.93.76.72 ou par mail à l'adresse suivante hatps56120@gmail.com.



VIE LOCALE

CHANGEMENT DE PIED A LA MAISON DE SANTE



En place depuis fin décembre 2020, Morgane RISSE est la nouvelle pédicure-podologue à Guégon en lieu et place de Sylvie LE CAM. Aussi, une rencontre s'imposait pour vous permettre de mieux la connaître...

Originnaire du Sud Ouest, Morgane commence l'entretien en précisant tout en souriant "je ne suis pas bretonne à la base". En effet, elle a effectué sa formation à l'école de Pédicure Podologue de Toulouse et obtenu son diplôme en 2017. Son début de carrière lui permet de faire des déplacements en sillonnant toute la France avec une avant dernière étape à St Nolff (56) où elle pose ses valises en Bretagne. Après des séjours lors de vacances dans les Côtes d'Armor, c'est le Morbihan qui a su la séduire.

En septembre 2020, l'annonce de Sylvie LE CAM avait retenu toute son attention avec en bonus un beau projet d'agrandissement de la Maison de Santé.

"Sylvie avait à coeur de trouver une personne de confiance pour assurer la continuité de son travail et surtout par respect pour ses patients". C'est donc un travail en duo qui permet aux deux podologues d'assurer une belle transition et de maintenir le bon fonctionnement déjà mis en place pour que la passation se déroule pour le mieux en fin d'année dernière. Ainsi, elles ont pu ensemble visiter la patientèle mais également les établissements où Morgane continue d'intervenir aujourd'hui.

De plus, la possibilité de s'investir dans un nouveau projet d'agrandissement de la maison de santé, a permis à Morgane de bien s'intégrer avec les professionnels qui l'entourent "C'est le rêve, ou du moins le mien pendant ma formation de pouvoir travailler dans une commune dynamique, avec des professionnels de santé, une armée d'infirmières sans oublier le kinésithérapeute et l'ostéopathe. Travailler avec une équipe dynamique, qui va de l'avant et s'investir dans les plans du nouveau cabinet".

L'activité permet de prendre soin des pieds des personnes mais aussi d'améliorer les postures pour soulager les douleurs en travaillant en parallèle avec le kinésithérapeute et l'ostéopathe. La fabrication des semelles est réalisée sur place.

Les consultations ont lieu au cabinet sur rendez-vous, à l'hôpital, au domicile des patients et dans les différentes résidences : Josselin, Sérent, Lanouée, Buléon et Plumelec... La majorité des interventions sont réalisées malgré tout dans un rayon d'un quart d'heure de route autour de Guégon.

Au terme de cet entretien, Morgane exprime son envie de continuer à satisfaire sa patientèle le plus longtemps possible et d'être à la hauteur de la confiance de Sylvie et le souhait que cela continue dans la même dynamique.

RENDEZ-VOUS au 02.97.73.87.53

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



Pour Noël, la médiathèque a proposé des feuilles de jeux pour adultes et enfants. Les heureux gagnants ont été la famille RICHET et la famille LE PIOUFFLE. Chacune d'entre elles a reçu en récompense un panier garni.



Après plusieurs mois de trêve en raison de la pandémie, Jean-Marie a repris les entraînements pour les catégories U6-U7 et U8-U9 de la section foot des ESG.

TRAVAUX - VOIRIE



Au mois de janvier, différents travaux ont été réalisés par le service technique et des entreprises extérieures. Ainsi, le démoussage du parking de la salle du Ponty a été réalisé par le service technique. La commune a fait appel aux services de la SARL TP BRULE pour procéder au nivellement du dépôt communal du Champs Blancs ainsi que pour l'hydrocurage de canalisation pour un montant global de 4836 € HT. La mission de rognages de souches à quant elle été confiée à l'entreprise MSV qui a pu intervenir à La Croix Rio, Avenue de la Ville Pelote ainsi que dans les lotissements pour un montant global de 1650 € HT.

ACTUS DU MOIS

AGRICULTURE



Des agriculteurs de Solidarité Paysans se sont retrouvés lors d'une table ronde, sur le thème de la détresse des agriculteurs, organisée par Sophie PRIMAS, sénateur des Yvelines et Présidente de la commission des affaires économiques, accompagnée de deux rapporteurs Françoise FERAT, sénateur de la Marne et Henri CABANEL, Sénateur de l'Hérault. Certains agriculteurs présents ont témoigné de leur mal-être pouvant mener au suicide. L'objectif de cette réunion étant de rechercher des solutions pour prévenir ces drames.

PHENOMENES METEOROLOGIQUES

En ce début d'année 2021, la météo fut capricieuse. Les nombreuses précipitations ont fait sortir la rivière du Sedon de son lit à différents endroits, ici, au moulin de Morhan et au moulin de Billaud.



Puis la neige est venue suprendre Guégon et ses alentours, en petites quantités, certes, mais de quoi vous dépayser !

DELIBERATIONS DU 24 FEVRIER 2021

Maison de Santé : validation de l'Avant-projet détaillé (APD)

Madame le Maire expose au Conseil municipal les données préparées par le cabinet BLEHER, maître d'oeuvre de l'opération d'extension de la Maison de santé, au stade de l'Avant-Projet Détaillé (APD). Il est rappelé qu'au stade de la consultation de maîtrise d'oeuvre, le montant prévisionnel des travaux était de 600 000 € HT. Le montant définitif du projet est estimé par le maître d'oeuvre à 630 000 € HT, réparti sur un ensemble de 11 lots de travaux. L'augmentation de ce montant par rapport à l'enveloppe prévisionnelle se justifie par la prise en compte dans le projet de demandes émises lors de la concertation qui a eu lieu avec les différents usagers du bâtiment. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'Avant-Projet Détaillé (APD) préparé par le maître d'oeuvre de l'opération.

Eglise de Coët-Bugat : travaux de restauration de la couverture

La couverture de l'église Notre-Dame de Coët-Bugat nécessite une intervention urgente au niveau des noues et de la couverture de la sacristie. Des devis ont été sollicités auprès d'entreprises spécialisées. Madame le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise EURL MARET, de Forges de Lanouée, pour un montant de 24 934,40 € HT et de solliciter des aides pour le financement de ces travaux. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et sollicite du Conseil départemental du Morbihan et de l'Etat une aide pour le financement de ces travaux, au titre de la restauration du patrimoine.

Demande d'acquisition du lot n°6 du lotissement de Coët-Bugat

Madame le Maire expose : Des particuliers souhaitent acquérir le lot n°6 du lotissement de Coët-Bugat, cadastré en section YN n° 241, d'une superficie de 766 m². Cette acquisition ne serait pas destinée à une construction, mais à la réalisation d'un verger. Ce lot est réservé aux primo-accédants, qualité que ne possèdent pas les demandeurs. Cependant, le lot n°6 est en vente depuis plusieurs années sans trouver d'acquéreur. Le règlement du lotissement est devenu caduc il y a plusieurs mois. Madame le Maire propose par conséquent au Conseil municipal de permettre la cession de ce lot aux demandeurs en supprimant la condition relative aux primo-accédants et en leur permettant de ne pas y édifier de construction. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de supprimer la condition de vente aux primo-accédants pour le lot n°6 du lotissement de Coët-Bugat et de permettre de ne pas y édifier de construction. Décide de céder le lot n°6 du lotissement de Coët-Bugat aux demandeurs au prix de dix euros TTC le m², les frais d'acte en sus étant à la charge des acquéreurs.

Cession du lot n°3 du lotissement Résidence des Ecoliers

Un particulier, primo-accédant, souhaite acquérir le lot n° 3 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers ». Ce lot, cadastré en section ZS n°204 a une contenance de 600 m² et son prix de vente (primo-accédant) est de 18 € TTC le m²,

soit 10 800 € TTC les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur. Le Conseil municipal approuve la cession précisée ci-dessus.

Acquisition d'une parcelle pour l'aménagement de l'îlot urbain

Dans le cadre de la restructuration de l'îlot urbain, il est intéressant pour la commune d'acquérir une petite parcelle au centre de l'îlot, afin de permettre la liaison entre deux propriétés communales. Après la présentation du détail de cette proposition au Conseil, Madame le Maire demande à l'assemblée de délibérer. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir une partie de la parcelle AB n° 282, située au n° 9, place du Général de Gaulle à Guégon, pour une superficie approximative de 58 m², au prix de 10,00 € le m², tous les frais de bornage et d'acte en sus étant à la charge de la commune.

Modifications du tableau des effectifs au 1er mars 2021 – Service technique

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L.1111-2 ; Madame le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs en raison du remplacement d'un agent du service technique faisant valoir prochainement ses droits à la retraite ainsi que pour l'avancement de grade d'un autre agent du service technique. Le Conseil municipal approuve la modification du tableau des effectifs proposée.

Mutuelle de santé communale – Convention de partenariat

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, Adjointe, qui expose : La municipalité de Guégon souhaite s'engager dans une démarche dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins pour tous, via la mise en place d'une mutuelle de santé communale. L'idée est de mutualiser les moyens pour faire baisser les coûts suivant le principe du groupement d'achats. Cette démarche n'engendre aucun coût pour la commune qui ne joue qu'un rôle d'initiateur dans la mise en place de la mutuelle communale puisqu'elle n'intervient pas dans les contrats signés entre la mutuelle et les administrés. L'adhésion est une démarche volontaire et personnelle des administrés. Le rôle de la commune se borne au choix des organismes. Les adhérents traitent directement avec le partenaire santé qu'ils auront choisi. Une consultation a donc été lancée auprès de différents organismes de complémentaire santé. Il a été décidé de retenir les propositions des sociétés GROUPAMA et AXA, mais d'autres mutuelles pourraient ultérieurement conventionner, les présentes conventions n'étant pas exclusives. Les deux offres sont adaptées aux besoins de chacun, via différents tarifs et niveaux de garanties afin que chacun puisse bénéficier d'une couverture santé adaptée à sa situation.

Comptes de gestion 2020 – Budgets communaux

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable (la Trésorière de Ploërmel) à l'ordonnateur (la Maire de Guégon). Il doit être voté préalablement au compte administratif.

DELIBERATIONS DU 24 FEVRIER 2021

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes de gestion des différents budgets de la commune (budget principal et budgets annexes des lotissements) du Trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Compte administratif 2020 – Budget annexe du lotissement de Coët-Bugat

Sous la présidence de M. Samuel GUILLAUME, Premier adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement de Coët Bugat qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	112 006,11 €
Recettes de fonctionnement	32 737,23 €
Déficit de fonctionnement	79 268,88 €
Dépenses d'investissement	20 600,23 €
Recettes d'investissement	112 006,11 €
Excédent d'investissement	91 405,88 €

Après présentation, et hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement de Coët Bugat.

Compte administratif 2020 – Budget annexe du lotissement Le Hameau des Ronceaux

Sous la présidence de M. Samuel GUILLAUME, Premier adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Le Hameau des Ronceaux qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	154 228,10 €
Recettes de fonctionnement	89 102,18 €
Déficit de fonctionnement	65 125,92 €
Dépenses d'investissement	60 916,18 €
Recettes d'investissement	154 228,10 €
Excédent d'investissement	93 311,92 €

Après présentation, et hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Le hameau des Ronceaux ;

Compte administratif 2020 – Budget annexe du lotissement Résidence des Fontaines

Sous la présidence de M. Samuel GUILLAUME, Premier adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Résidence des Fontaines qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	25 700,58 €
Recettes de fonctionnement	22 770,20 €
Déficit de fonctionnement	2 930,38 €
Dépenses d'investissement	14 987,90 €
Recettes d'investissement	22 546,08 €
Excédent d'investissement	7 558,18 €

Après présentation, et hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Résidence des Fontaines.

Compte administratif 2020 – Budget annexe du lotissement Résidence des Écoliers

Sous la présidence de M. Samuel GUILLAUME, Premier adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Résidence des Écoliers qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	62 378,10 €
Recettes de fonctionnement	62 377,96 €
Déficit de fonctionnement	0,14 €
Dépenses d'investissement	62 377,96 €
Recettes d'investissement	54 722,28 €
Déficit d'investissement	7 655,68 €

Après présentation, et hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget annexe du lotissement Résidence des Écoliers.

Compte administratif 2020 – Budget principal

Sous la présidence de M. Samuel GUILLAUME, Premier adjoint, le Conseil municipal examine le compte administratif 2020 du budget principal qui s'établit ainsi :

Dépenses de fonctionnement	1 286 817,87 €
Recettes de fonctionnement	2 237 763,13 €
Excédent de fonctionnement	950 945,26 €
Dépenses d'investissement	939 622,35 €
Recettes d'investissement	1 405 760,47 €
Excédent d'investissement	466 138,12 €

Après présentation, et hors de la présence de Mme Marie-Noëlle AMIOT, Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2020 du budget principal.

Mise à disposition d'un terrain communal

Par délibération du 17 septembre 1999, le Conseil municipal a mis gracieusement différentes parcelles communales à disposition d'un exploitant agricole, notamment la parcelle ZN n°323. Cette mise à disposition a été accordée à titre d'occupation temporaire et à titre précaire. La convention d'occupation précisait expressément qu'il pouvait y être mis fin sans préavis et sans indemnité de part et d'autre.

Madame le Maire propose aujourd'hui, en précisant qu'elle a obtenu l'accord de l'exploitant agricole, de reprendre l'usage d'une partie de la parcelle ZN n°323, pour une superficie d'environ 600 m², afin de la mettre à disposition temporaire du gérant du garage du Clos-Perret, riverain de cette parcelle. Considérant l'article L. 2211-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition.

VIE ECONOMIQUE

BAR «LE REFLEX» : une ouverture attendue !



L'ouverture du bar «Le Reflex», le 6 février dernier, rue du 20 juin 1944, donne une nouvelle dynamique au bourg de Guégon en plus des commerces déjà en place.

Le bar, fermé pendant près d'un an, est maintenant tenu par Angélique COTÉ qui n'en est pas à son premier coup d'essai car elle a travaillé dans la restauration comme crêpière, tenu une sandwicherie-kebab ainsi qu'un bar pendant 5 ans à Saint Senoux et Guichen (Ille-et-Vilaine).

Angélique a été séduite par la localisation et le potentiel du bar. Des travaux ont été effectués pour la totalité des locaux dans le plus grand secret afin de faire la surprise aux clients.

En plus du bar-tabac, l'établissement propose également de nombreux services tel que les jeux FDJ, la presse, un rayon vap, cartes grises, paiements de proximité, retrait d'argent au Crédit Agricole, et prochainement le transfert d'argent vers l'étranger.

Outre les boissons classiques, une large gamme de bières belges vous est proposée, accompagnée pourquoi pas d'une plancha apéro en jouant aux

fléchettes ou lors d'un match de football télévisé.

«Le Reflex», c'est aussi des soirées à thème le week-end tel que la Bretagne ou bien le Cantal avec des spécialités régionales.

Des projets, la nouvelle propriétaire n'en manque pas. Les clients pourront bientôt consulter les résultats de foot, jouer à Amigo et passer un moment convivial lors des événements (soirées, concerts) qu'Angélique souhaite continuer à organiser tous les mois et pourquoi pas manger une galette saucisse lors du prochain passage du Tour de France à Guégon !



HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30-13h / 16h-20h
Samedi 8h30-13h / 16h-20h
Dimanche 8h30-13h / 17h-20h

MISTER DIAG IMMO

Guégonnais depuis quelques mois, José DIAZ propose des diagnostics immobiliers.

Quel est votre parcours ?

Anciennement directeur dans une entreprise d'électricité du bâtiment (groupe Eiffage) en région parisienne (91), c'est en 2017 que j'ai voulu créer mon entreprise de diagnostics immobiliers.

En 2020, nous nous sommes installés sur la commune de Guénin, plus près de nos enfants qui habitent dans le secteur de Ploërmel. La Bretagne est une région que nous aimons, car attrayante, dynamique et son climat est agréable. À ce moment-là mes semaines étaient rythmées d'allées et venues entre la région parisienne et la Bretagne.

Depuis le mois de novembre 2020, nous résidons au Grand Rouvran en Guégon et actuellement mon emploi du temps est partagé entre mon entreprise et le lycée Ampère de Josselin où je suis formateur en CAP d'électricité deux jours par semaine.

En quoi consiste votre activité ?

Le diagnostic immobilier (DDT) a pour vocation de garantir la transparence des transactions immobilières. Il renseigne sur certaines caractéristiques du logement tel que l'état d'un bien, la conformité des installations, la présence de certains matériaux nocifs, etc...

À la demande du propriétaire bailleur ou vendeur d'un logement, j'interviens afin d'établir les diagnostics tels que l'amiante, le plomb, les termites, la mэрule, l'état parasitaire, l'électricité et le gaz (risques liés à l'état des installations), la performance énergétique (DPE) et DPE projeté (taux à prêt zéro) ou encore l'état des risques de pollutions (ERP) et le mesurage surface habitable (loi Carrez, loi Boutin), contrôle des installations d'assainissement collectif. Diagnostiqueur certifié, je peux délivrer les rapports de contrôles obligatoires pour la vente ou la location d'un bien.

Quels sont vos projets ?

Je souhaite continuer à faire évoluer mon entreprise dans ce secteur d'activité avec des spécialisations dans l'audit énergétique qui consiste en une analyse des consommations d'énergie des bâtiments menant à des actions d'améliorations.

CONTACT :
Tel : 06.20.92.29.94
contact@misterdiagimmo.fr



VIE LOCALE

STAGE GRATIFIE



Chloé CELARD a travaillé pendant 5 mois au côté de Carole MAILLARD dans le cadre de son cursus de formation. Elle a ainsi participé activement à l'organisation du passage du Tour de France, remis à jour le guide « Habiter Guégon » et le guide touristique de la commune. De plus, elle a collaboré avec Robert DANET, président de l'association de sauvegarde du patrimoine dans la création de supports de promotion sur de nouveaux chemins de randonnées pédestres.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Kyllian OLIVIER et Noah POCARD ont été recrutés au service technique pendant les vacances d'hiver. Ici, en présence d'Hélène LE LABOURIER, adjointe.



Kyllian OLIVIER et Didier LALY

TEMOIGNAGE DE KYLLIAN : «En début de semaine, nous avons monté un tunnel et mis en place de la bâche à l'intérieur pour empêcher que l'herbe pousse. A partir du mercredi, nous sommes allés désherber un massif à la sortie de Guégon. Ce n'était pas facile car il y avait plein de ronces. Nous avons donc tout arraché et taillé les végétaux pour donner plus de vie à l'entrée du bourg. Cette mission m'a bien plu car il y avait une bonne ambiance de travail, la semaine était ensoleillée et cela m'a occupé pendant les vacances.»



Bernard LE BRETON, Noah POCARD et Didier LALY

TEMOIGNAGE DE NOAH : «Cette opération mise en place par la commune de Guégon m'a été énormément bénéfique. Tout d'abord, cette semaine m'a permis, en étant au sein du service technique durant toute une semaine, de découvrir plus en détail le monde du travail. Ensuite, les personnes du service technique de Guégon m'ont vraiment bien accueilli et m'ont tout de suite mis à l'aise. Durant toute une semaine, j'ai effectué différentes tâches mais honnêtement toutes intéressantes et bénéfiques. De plus, l'ambiance avec Didier était très sympa ce qui a rendu la semaine vraiment agréable.»

REUNION D'ASSISTANTES MATERNELLES



Dans le cadre d'une réunion entre les assistantes maternelles et la municipalité, une discussion a été engagée sur différents

VIE DES ASSOCIATIONS

THEATRE DA WEKON



Après une année «blanche», l'ensemble de l'association DAWEKON prépare activement la nouvelle saison théâtrale. «Nous sommes très heureux d'avoir enfin recommencé les répétitions et nous avons hâte de retrouver notre public. Il est vrai qu'après ces deux années de confinement et de restrictions, nous avons tous besoin de nous changer les idées et surtout de rire ! Pour cette nouvelle saison, la troupe des adultes vous prépare une comédie en 3 actes de Vivien Lhéraux : «Allez ! On danse !». Un anniversaire qui ne va pas du tout se dérouler comme prévu ! Quiproquos, gaffes et mensonges vont s'inviter à cette fête qui promet de ne pas être de tout repos...»

La troupe des enfants vous prépare également une comédie d'Olivier Tourancheau : «Une croisière pas ordinaire !». Cinq amis s'installent pour déjeuner dans le restaurant d'un bateau de croisière. Ils discutent en attendant le service quand soudain un iceberg percute le bateau. L'hystérie s'empare alors des convives...»

«Pour découvrir ces nouvelles aventures, nous vous donnons rendez-vous les week-end du 19-20 et 25-26-27 février 2022 !»

ASSOCIATION MOTOCROSS GUEGONNAIS (AMG)

«Nous avons démarré l'année avec une belle surprise ! GUÉGON et le circuit du "Pont-Héro" ont été mis à l'honneur par la revue MX Magazine, référence de la presse Française de motocross, qui nous a consacré 5 pages dans sa rubrique "Circuit du Mois". Une belle reconnaissance pour l'AMG et ses bénévoles, GUÉGON et ses habitants.

Côté sportif, le club continue sa progression avec 51 licenciés et une belle représentation des couleurs guégonnaises aux Championnats de Bretagne. Parmi eux, Liam ROUSSEAU, 7 ans, plus jeune pilote du club, participait au MINI-CROSS 50. Félicitations à Thomas Fily qui termine 1er en LIGUE 3 ENDURO et Damien GILLARD 2ème en ESPOIRS Endurance TT.

Place maintenant à 2022 avec toujours au programme sur notre circuit : journée initiation moto, stages et entraînements mensuels !»



TRAVAUX

Au fil du temps, les extérieurs des salles de la Ville Pelote et du Halgouët ont perdu de leur éclat ; afin d'y remédier le service technique a procédé à un nettoyage complet.



ACTUS DU MOIS

TOURNAGE DU FILM «L'ANKOU, L'ENFANT ET LES BRIGANDS»



Le réalisateur morbihannais, Simon VAUTIER, s'est lancé le défi ambitieux de réaliser un film tourné exclusivement dans notre département avec des acteurs locaux. Une scène a été filmée devant l'église de Guégon.

Ce film est l'adaptation revisitée et inspirée de la légende de l'Ankou, à travers les arts équestres et le western italien.

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



A l'occasion de la Semaine de la Francophonie, la médiathèque a proposé différentes animations.

- des grilles de jeux à destination des enfants, des ados et des adultes dont les gagnants sont : Arwenn LAURENT (catégorie enfants), Maëlane GUILLOUX (catégorie ados) et Joël RAULT (catégorie adultes)

- un jeu de piste a été mis en place pour trouver des mots à différents endroits de la commune afin de reconstituer une citation. Celui-ci a rencontré un vif succès avec 36 participants, le gagnant est Luca LICHE. Ce jeu de piste a été proposé de nouveau lors des vacances scolaires d'avril.

Dans le cadre du Printemps des Poètes, les enfants de l'école Saint Gildas ont pu écrire et illustrer des poésies. Tous les poèmes ont été affichés sur les barrières de la garderie.



ADMR



Une convention signée pour promouvoir la téléassistance
Le CCAS de Guégon a signé le 30 mars, une convention avec FILIEN, la téléassistance de l' ADMR, qui a pour but d'aider les personnes en perte d'autonomie. Le CCAS s'engage à promouvoir ce dispositif permettant de sécuriser les personnes âgées, seules ou dépendantes et favorise le maintien à domicile.

MUTUELLE SANTE COMMUNALE



Afin de faire bénéficier aux Guégonnais d'une couverture santé à des tarifs attractifs la commune a signé une convention pour la mise en place d'une mutuelle communale avec les sociétés Axa et Groupama. Ce dispositif n'est ni souscrit ni financé par la municipalité. La commune a seulement un rôle facilitateur afin que ses administrés puissent bénéficier de meilleures offres et services sur la protection santé.
Contacts : Yves NICOLO pour Axa au 07 61 72 74 44 ou Pascal MENIER pour Groupama au 06 73 49 50 73

DEPART EN RETRAITE

Solange GUYOT a travaillé durant 14 années au service entretien des locaux communaux et à la garderie scolaire. L'heure de la retraite a sonné pour elle le 1er mars 2021.
Mathilde MOISO, guégonnaise, originaire de Trégranteur, a repris le flambeau depuis.

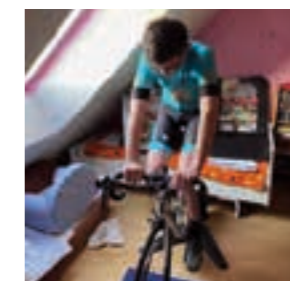


VIE DES ASSOCIATIONS

BOUCLES GUEGONNAISES

En ces temps difficiles où l'édition 2021 se voit annuler, le Comité des Boucles Guégonnaises a souhaité innover pour permettre à des cyclistes chevronnés de prendre le départ de la 1^{ère} course virtuelle amateur le 28 mars 2021 sur le vrai circuit final des Boucles Guégonnaises.

Pour l'occasion, c'est un dispositif digne des plus belles manifestations virtuelles qui s'est mis en place avec une diffusion sur Facebook Live.



Trois cyclistes bénévoles des Boucles se sont prêtés au jeu pour agrémenter la course et le direct vidéo : Jacques, le nouveau directeur technique, Marc, équipier modèle, Xavier le président des Boucles, ainsi qu'Alex, fils de Yannick, le vice-président des Boucles.

Le tout était commenté à distance par notre tout nouveau speaker, Antoine Michelin, qui a bien voulu se lancer dans cette grande première.



Le vainqueur de cette édition hors norme s'appelle Ewen Cadoret de Locminé qui attendra sûrement avec impatience pour prendre le départ des Boucles Guégonnaises 2022 ... en réel. Il repart avec le maillot dédié du vainqueur sortant Jason Tesson.

Une belle prouesse technologique et sportive pour ce concept innovant en version 2.0. !!!



NOUVEAU CIRCUIT POUR LES PROCHAINES BOUCLES GUEGONNAISES
LE DIMANCHE 27 MARS 2022 !

FNACA



La FNACA commémore la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars 1962

PASSE LA SECONDE



Face à la pandémie, l'association Passe la Seconde pour maintenir un lien entre ses adhérents a innové en proposant des entraînements en extérieur sur le city stade pour le plaisir de tous.

AMICALE LAIQUE DE GUEGON

L'Amicale Laïque de Guégon est une association regroupant des parents d'élèves de l'école publique Suzanne Bourquin de Josselin. Diverses manifestations sont organisées pour aider à financer des projets de l'école Suzanne Bourquin et du collège Max Jacob.

En 2020 « Le jour de l'An des jeunes » fut une réussite avec plus d'une centaine d'enfants présents.

En 2021, au vu de la situation sanitaire, nous n'avons pu mener à bien nos projets festifs.

En 2022, nous souhaitons donc marquer le coup en organisant une grande « Fête du Printemps » avec de nombreux ateliers de créations, de dégustations, de jeux à réaliser en famille, entre amis ou seul.

Le rendez-vous est donné LE DIMANCHE 20 MARS 2022 pour une fête colorée, gustative et joyeuse pour fêter ensemble l'arrivée du printemps dans notre belle commune !



VIE DES ASSOCIATIONS

LE COMITÉ DES FÊTES DE TRÉGRANTEUR



La traditionnelle soirée choucroute ne pouvant se dérouler dans les conditions habituelles, le comité des fêtes de Trégranteur a mis en place un drive.

APEL ECOLE SAINT GILDAS



Vendredi 19 mars, les élèves, les enseignantes et les ATSEM de l'école ont fêté le carnaval.

Déguisés, ils ont défilé par groupe classe, pour respecter le protocole sanitaire, puis ils ont chanté et dansé sur «Samba, Samba, Sambalélé».

Ce temps festif et coloré s'est conclu par un goûter, offert par l'APEL.

SAKURA KAN GUEGON

Le KENDO, littéralement « la voie du sabre, est la version moderne de l'escrime au sabre pratiquée autrefois au Japon par les samourais. Promouvoir et développer le Kendo en loisir dans le respect de l'éthique des Arts Martiaux telle est l'approche retenue par le club SAKURA KAN.

«Retrouvez-nous tous les mardis à 19h30».

CONTACT : 06 13 72 15 80



TRAVAUX

DEFIBRILLATEURS



Déjà équipée d'un défibrillateur implanté au niveau du terrain de foot, la commune a souhaité étoffer l'offre en se dotant de quatre appareils supplémentaires : à la Pointe, Coët-Bugat, Trégranteur et près de l'agence postale. Les appareils sont automatisés et ne nécessitent pas de formation spécifique. Ces derniers sont géolocalisables via différentes applications dont « Stay Alive » par exemple. (photo de la Pointe). Coût de la mise en service : 8990 € HT.

CROIX DU CIMETIERE DE GUEGON



La croix du cimetière de Guégon présentait un risque de chute. Pour cette raison, celle-ci a été entièrement refaite par les entreprises Heurtebis, NG Métallerie et Gougeon maçonnerie. L'association de sauvegarde du patrimoine est également intervenue sur cet édifice en y appliquant notamment une couche d'huile de lin pour mieux affronter les méfaits du temps.

Le monument aux morts a bénéficié de travaux d'embellissement, réalisés par le service technique.

MONUMENT AUX MORTS



ACCA - SOCIETE DE CHASSE



Les membres de la société de chasse ACCA ont proposé une formule drive sur le parking de la salle des sports de La Ville Pelote. Au menu : terrines de chevreuil et sanglier, civet de chevreuil...

DELIBERATIONS DU 07 AVRIL 2021

Opposition au PLUI - urbanisme - opposition au transfert de la compétence plan local d'urbanisme intercommunal à Ploërmel communauté

Madame le Maire précise que la présente délibération a été adoptée en séance du 19 novembre 2020, mais que conformément à l'article 7 de la loi n°2020-1379 du 14/11/2020, il convient que le Conseil municipal délibère à nouveau.

Le Conseil municipal réaffirme son opposition au transfert de la compétence PLU à Ploërmel Communauté au 1er janvier 2021 et précise que la commune souhaite, malgré son refus de transfert immédiat de la compétence, qu'une réflexion quant à la mise en œuvre d'un PLUi puisse être engagée par la communauté en lien avec les communes.

Ploërmel communauté : délégation d'instruction du droit des sols

Les communes du territoire de Josselin Communauté ont été affectées par la loi ALUR qui a mis fin, à compter du 1er juillet 2015, à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des actes relatifs au droit des sols. Josselin Communauté a alors pris la compétence « instruction des actes relatifs au droit au sol » puis a organisé un service mutualisé d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols avec d'autres EPCI du Pays de Ploërmel, service géré par « Ploërmel Communauté ».

Après délibération, le Conseil municipal de Guégon décide de renouveler la délégation de l'instruction du droit des sols à Ploërmel Communauté » par l'intermédiaire du service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols, laquelle s'appliquera exclusivement à l'instruction des Permis de Construire, Permis d'Aménager, Permis de Démolir, Déclarations Préalables, Certificats d'Urbanisme d'Information (CUa) au sens de l'article L.410-1-a du code de l'urbanisme et Certificats d'Urbanisme Opérationnel (CUB) au sens de l'article L.410-1-b du code de l'urbanisme.

Subventions de fonctionnement 2021 aux associations

Le Conseil municipal, sur proposition de la commission «Finances» réunie le jeudi 25 mars 2021, décide de verser une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
ACCA GUEGON (piégeurs)	650 €
ASS. FAMILLES RURALES GUEGON	320 €
AMICALE DU PERSONNEL GUEGON	400 €
ANC. COMBATTANTS FNACA GUEGON	260 €
ASS. MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE	215 €
BADMINTON GUEGONNAIS	250 €
CAVALIERS VALLÉE DE L'OUST	132 €
CLUB DES AINÉS DE GUEGON	152 €
COMITÉ DES FETES DE GUEGON	2030 €
COMITÉ DES FETES DE TREGRANTEUR	262 €
DA WEKON - GUEGON	335 €
ESG GUEGON	4 945 €
GYMNASTIQUE POUR TOUS	560 €
MUSIQUE A MONGRENIER	355 €
APEL - ECOLE SAINT GILDAS	8,50 € / élève
AMICALE LAÏQUE DE GUEGON	8,50 € / élève
LES PETITS POUSETS GUEGON	345 €
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	675 €
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	1 050 €

VTT-CYCLO CLUB GUEGONNAIS	260 €
TWIRLING CLUB DE GUÉGON	500 €
PYUNDAI	130 €
PASSE LA SECONDE	115 €
L'ATELIER DU PERE NOËL	100 €
VIGILANCE	100 €
SAKURA KAN	100 €
BANQUE ALIMENTAIRE DU MORBIHAN	534 €
AMICALE DONNEURS DE SANG	150 €
LES RESTAURANTS DU COEUR	150 €
SECOURS CATHOLIQUE JOSSELIN	170 €
SECOURS POPULAIRE PLOËRMEL	150 €
ARABESQUE	148,50 €
SOUVENIR FRANCAIS PAYS JOSSELIN	150 €
JUDO-CLUB JOSSELINAIS	50 €
AMICALE SAPEURS-POMPIERS - 56	70 €
LA SANTÉ DE LA FAMILLE	50 €
RÊVE DE CLOWN	50 €
SOLIDARITE PAYSANS	100 €

Fixation des taux de fiscalité directe locale pour 2021

Conformément à la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980, le Conseil municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune.

La loi de finances pour 2020 a acté la suppression intégrale en tant que recette des collectivités locales de la taxe d'habitation sur les résidences principales, ce à compter de 2021.

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne payent plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement sera de 30 % en 2021 puis de 65 % en 2022.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera de taxe d'habitation au titre de sa résidence principale.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires avec un taux figé au niveau de celui voté au titre de l'année 2019. La commune retrouvera la possibilité de moduler ce taux à partir de 2023.

La disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.

Chaque commune se voit donc transférer en 2021 le taux départemental de TFB (15.26 % pour le Morbihan) qui vient s'additionner au taux communal de TFB 2020, sans pour autant faire varier le taux global d'imposition à la TFB supporté par les contribuables.

En 2021, le Conseil municipal doit donc se prononcer uniquement sur les taux de taxes foncières bâties et non bâties (le taux de taxe d'habitation, gelé sans modulation possible, restant à 13,23%).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, - Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2021 à 33,98 %.

- Fixe le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2021 à 44,52 %.

DELIBERATIONS DU 07 AVRIL 2021

Affectation des résultats budgétaires 2020 au budget 2021

Le Conseil municipal, après avoir, le 24 février 2021, adopté les comptes administratifs de l'exercice 2020, décide de procéder aux affectations des résultats comme suit sur l'exercice 2021 :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement

Excédent de l'exercice 2020 à affecter : 950 945,26 €
 Affectation à l'article 002 de la section de fonctionnement : 0,00 €
 Affectation à l'article 1068 de la section d'investissement : 950 945,26 €

Section d'investissement

Excédent de l'exercice 2020 à affecter : 2 303 913,17 €
 Affectation à l'article 001 de la section d'investissement : 2 303 913,17 €

Versements des subventions d'équilibre aux budgets annexes

Considérant qu'il y a lieu d'équilibrer les budgets annexes, Le Conseil municipal décide de verser les subventions suivantes du budget principal aux budgets annexes :

Budget annexe Subvention Lotissement de Coet Bugat	79 268,88 €
Lotissement Le Hameau des Ronceaux	231 930,11 €
Lotissement des Fontaines	31 539,62 €

Coas de Guégon - Subvention d'équilibre - Exercice 2021

La commune de Guégon accorde chaque année une subvention au CCAS permettant de mener à bien ses actions. Cette subvention représente sa principale recette annuelle. Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de verser une subvention de 5 720,52 € au CCAS de Guégon, au titre de l'exercice 2021.

Budgets Primitifs 2021

Le Conseil municipal adopte les budgets primitifs 2021 suivants, qui s'équilibrent en dépenses et en recettes comme suit :

Budget principal de la commune :

Fonctionnement : 2 139 497,00 €
 Investissement : 5 009 135,02 €

Budget annexe du lotissement « Résidence des Écoliers » :

Fonctionnement : 241 409,96 €
 Investissement : 274 755,92 €

Budget annexe du lotissement « Résidence des Fontaines » :

Fonctionnement : 52 987,69 €
 Investissement : 56 000,00 €

Budget annexe du lotissement de Coet-Bugat :

Fonctionnement : 106 299,11 €
 Investissement : 134 201,26 €

Budget annexe du lotissement Le hameau des Ronceaux :

Fonctionnement : 292 856,29 €
 Investissement : 482 169,00 €

Programme 2021 d'entretien de la voirie hors agglomération

Des travaux de réfection de la voirie communale doivent être réalisés durant l'exercice 2021 (travaux de déblage, reprofilage, calage d'accotement, enrobés, etc.). Madame le Maire donne le détail des voies prioritaires et précise que l'estimation financière du programme est de 126 214,95 € H.T pour la tranche ferme et de 17 058,60 € HT pour la tranche

optionnelle, soit un total estimatif de 143 273,55 € HT. Le Conseil municipal approuve le programme de réfection de la voirie communale pour l'exercice 2021 proposé et sollicite du Conseil Départemental du Morbihan une subvention au titre de l'entretien de la voirie hors agglomération.

Cession d'une parcelle communale - La Ville Gleuhiel - Ys N° 75

M. et Mme Gilbert LE BRAZIDEC souhaitent acquérir une parcelle communale. Cette parcelle appartient au domaine privé de la commune et est cadastrée en section YS n° 75. Madame le Maire, après avoir exposé que le service du Domaine a fait savoir qu'il ne donnerait pas d'estimation de la valeur de ce terrain, et que la commission « urbanisme » réunie le 24 mars 2021 a émis un avis favorable à la cession de la parcelle au prix de 0,40 € le m², propose au Conseil municipal de délibérer sur cette affaire.

Le Conseil municipal, par 14 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, décide de céder la parcelle YS n°75, d'une superficie de 270 m², sise au lieu-dit « Les Fraïches », entre les villages de La Ville Gleuhiel et de Clan, aux propriétaires des parcelles riveraines, au prix de 108,00 €, tous les frais, droits et honoraires afférents à cette cession seront intégralement à la charge des acquéreurs.

Cession du lot N° 5 - Lotissement des Ronceaux

Le Conseil municipal approuve la cession du lot n° 5 du lotissement communal « Le Hameau des Ronceaux », d'une superficie de 703 m², au prix de 23,00 € TTC le m², soit un prix total de 16 169 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Cession du Lot N° 11 - Lotissement des Ronceaux

Le Conseil municipal approuve la cession du lot n° 11 du lotissement communal « Le Hameau des Ronceaux », d'une superficie de 696 m², au prix de 23,00 € TTC le m², soit un prix total de 16 008 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

Cession du Lot N°4 - Lotissement Résidence des Écoliers

Le Conseil municipal approuve la cession à un particulier primo-accédant du lot n° 4 du lotissement communal « Résidence des Écoliers », d'une superficie de 824 m², au prix de 18,00 € TTC le m², soit un prix total de 14 832 € TTC, les frais d'acte en sus étant à la charge de l'acquéreur.

MORBIHAN ENERGIES - Contrat pour la mise en œuvre d'un service de production d'énergie photovoltaïque de type « autoconsommation partielle avec vente de surplus ».

Vu :

- le Code de l'énergie et notamment les articles L. 141-2, L. 315-1 et D.314-15,
- le Code général de la propriété des personnes publiques,
- la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat,

Considérant que si le développement des installations photovoltaïques constitue un enjeu fort de la transition énergétique. Si la majorité des installations photovoltaïques en France injecte l'intégralité de l'énergie qu'elles produisent sur le réseau et la valorise en la revendant, notamment à travers le dispositif d'obligation d'achat, il existe aussi

DELIBERATIONS DU 07 AVRIL 2021

des installations d'autoconsommation. Une opération d'autoconsommation est le fait pour un producteur, dit autoproducteur, de consommer sur un même site tout ou partie de l'électricité produite par son installation. Considérant que l'objet de ce contrat est de déterminer les règles suivant lesquelles la commune de Guégon et le Syndicat coopèrent afin de mettre en œuvre un projet de ce type.

Considérant que pour ce projet, le coût annuel global à charge de la commune de Guégon, ne pourra excéder, sur la durée d'amortissement du projet, le montant que la commune aurait eu à régler à son fournisseur si l'installation photovoltaïque n'avait pas été posée. Au-delà de l'ensemble des coûts (investissement et exploitation), il est prévu que les économies réalisées grâce à l'installation soient réparties à parts égales entre le Syndicat et la commune de Guégon. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer le contrat pour la mise en œuvre d'un service de production d'énergie photovoltaïque de type « autoconsommation partielle avec vente de surplus » avec Morbihan Energies aux abords de la salle omnisports de Guégon.

Médiathèque : Modification des horaires d'ouverture

Madame le Maire rappelle que les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h45, dans un but pédagogique, la médiathèque est affectée aux enfants accueillis en garderie périscolaire.

Afin de répondre à l'affluence croissante à la garderie périscolaire, il est opportun d'affecter le même créneau horaire également le vendredi.

Le Conseil municipal approuve la modification des horaires d'ouverture au public de la médiathèque municipale « Pré @ux Bulles » comme suit :

- Lundi : de 14h00 à 16h30.
- Mardi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Mercredi : de 09h00 à 19h00.
- Jeudi : fermée.
- Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Samedi : de 10h30 à 12h00.
- Dimanche : de 10h00 à 12h00.

VIE LOCALE

CONCOURS DU PRINTEMPS



Le printemps 2021 fut l'occasion de lancer deux concours par la municipalité. En effet, sur Facebook, était lancé un concours photo sur le thème "Comme un air de printemps à Guégon". Le concours de fleurissement des maisons et jardins est relancé après plusieurs années d'absence.



DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



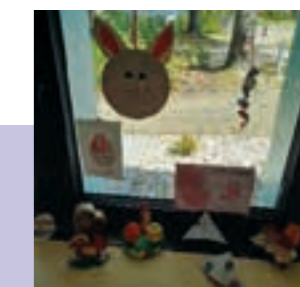
Alban LE TRIONNAIRE, Didier LALY et Jean-Marie LOZÉ

TEMOIGNAGE D'ALBAN : « Suite à cette semaine enrichissante, j'ai pu découvrir et acquérir des compétences dans un domaine différent de celui que j'étudie. J'ai participé au nettoyage du parc de jeux ainsi qu'à la rénovation du monument aux morts. J'ai été accueilli très chaleureusement par toute l'équipe du service technique et encadré principalement par Didier. Je remercie tout le monde pour m'avoir accompagné dans cette expérience que je conseille. »

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»

DEFI DE PAQUES du 1er au 30 avril 2021

Les enfants étaient invités à déposer un bricolage de Pâques à la médiathèque en échange d'une récompense en chocolat.



VIE DES ASSOCIATIONS

ESG BASKET



A défaut de pouvoir nous retrouver sur les terrains de basket en raison de la crise sanitaire, la commission basket de la fscf (Fédération Sportive Culturelle de France) a proposé de réaliser une série de défis de plus en plus compliqué.



Après des vidéos bien réussies, loupées, et des fous-rires, nous avons remporté ce challenge face aux autres clubs. Plus des ¼ de l'effectif y ont participé.

LES P'TITS POUSETS

Les P'tits Poucets est une association d'assistantes maternelles ouverte à tous parents, grands parents... Nous nous donnons rendez vous à la salle de la ville pelote le jeudi matin pour différentes activités : lecture (livres prêtés par la médiathèque), motricité, transvasement, jeux libres, activités manuelles, balades éducatives,....
Les temps forts : l'arrivée du père Noël, la galette des rois, un vide-grenier (13/03/2022), une chasse à l'oeuf (9/04/2022),...



CONTACT : Bérénice Rivière (Présidente) au 06 95 25 65 39

TRAVAUX

OUVRAGE AU MAGUÉRO



Pont du Maguéro

Suite à un éboulement dû aux intempéries, le Pont du Maguéro fut l'objet de gros travaux de réhabilitation réalisés par l'entreprise Colas pour un montant de 15400.56 € HT.

CIMETIERES DE GUEGON ET COET-BUGAT



Cimetière de GUEGON



Cimetière de COET BUGAT

Afin de sécuriser l'accès des cimetières de Coët-Bugat et de Guégon en toutes saisons pour les usagers, les pompes funèbres et le service technique ; des travaux d'enrobé des allées principales ont été réalisés par l'entreprise Kalon pour un montant de 18474 € HT.

DELIBERATIONS DU 19 MAI 2021

Prise de la compétence Mobilité par Ploërmel Communauté – Modification des statuts de Ploërmel Communauté

Madame le Maire expose au Conseil municipal que par délibération n°CC-039/2021 en date du 22 mars 2021, le conseil de Ploërmel Communauté a décidé de prendre la compétence mobilité en application des dispositions de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019.

S'agissant d'une prise de compétence ayant pour conséquence une modification des statuts de l'établissement public de coopération intercommunale à laquelle notre commune appartient, l'assemblée municipale est invitée à se prononcer sur cette modification statutaire étant entendu que la compétence mobilité s'entend telle que prévue aux articles L.1231-1 et L.1231-1-1 du code des transports et que Ploërmel Communauté n'entend pas reprendre les services de transports régionaux organisés par la région Bretagne intégralement effectués sur le ressort territorial de Ploërmel Communauté.

Le Conseil municipal, après avoir entendu Madame le Maire en son rapport, Vu la délibération n°CC-039/2021 en date du 22 mars 2021 du conseil de Ploërmel Communauté Compte tenu de ces éléments, le Conseil municipal de Guégon se prononce favorablement sur la prise de compétence mobilité par Ploërmel Communauté.

Dénomination d'une place – Ilot Urbain

Madame le Maire expose qu'il appartient au Conseil municipal de déterminer, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Elle propose par conséquent au Conseil municipal de procéder à la dénomination de la place dont la réalisation est en cours au cœur de l'îlot urbain situé entre la rue du 20 juin 1944 et la rue du 19 mars 1962.

Le Conseil municipal décide de nommer la place créée au cœur de l'îlot urbain « place des Jardins d'Antan ».

Garderie Périscolaire – Modification des horaires

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, qui expose :

La garderie périscolaire ouvre le matin de 7h00 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h45. Depuis quelques temps, il est constaté qu'aucun enfant n'arrive plus avant 7h15 le matin. Aussi, elle propose au Conseil municipal de modifier les horaires d'ouverture comme suit : de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h45. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier les horaires d'ouverture de la garderie périscolaire comme proposé à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Médiathèque Municipale – Horaires d'été

Madame le Maire cède la parole à Madame Corinne PERRÉ, Adjointe déléguée, qui expose :

Il convient de fixer des horaires d'ouverture de la médiathèque municipale pendant la période estivale, lesquels doivent évoluer, compte-tenu de la prise des congés annuels du personnel communal et d'une moindre fréquentation.

Le Conseil municipal adopte les horaires suivants d'ouverture au public en précisant que ces horaires sont susceptibles d'être appliqués lors des prochains exercices.

Horaires période estivale :

Lundi : 16h00 à 18h00

Mardi : 8h30 à 10h30 et 16h00 à 18h00

Mercredi : 8h30 à 10h30 et 16h00 à 18h00

Judi : 8h30 à 10h30 et 16h00 à 18h00

Vendredi : 8h30 à 10h30.

Programme de voirie 2021 – Attribution du marché de travaux

Madame le Maire cède la parole à M. Jean-Luc FAUCHEUX, Adjoint délégué, qui expose :

Le programme 2021 de réfection de la voirie communale établi par la commission municipale a fait l'objet d'un appel à concurrence publié en application du Code de la commande publique. Le marché à procédure adaptée, d'un seul lot, comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle. Cette dernière concerne la réfection des voies communales de Penroc, de La Ville Gleuhuel et de Brébion.

Suite à la réunion de la commission des marchés publics le 17 mai dernier, et compte-tenu des offres reçues, le Conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST, agence de Ploërmel, pour un montant total de 114 848,25 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle).

Acquisition de parcelles pour réserve foncière (Bisoizon)

Madame le Maire expose :

Dans le cadre du projet de création d'un sentier piétonnier aux abords du bourg de Guégon, il est intéressant pour la commune d'acquérir quelques parcelles dans le secteur de Bisoizon, afin de permettre la liaison entre le bourg et l'étang de Bisoizon.

Après la présentation du détail de cette proposition au Conseil, l'assemblée décide d'acquérir une partie des parcelles ZO n°107 pour une superficie d'environ 160 m² et ZO n°332 pour une superficie d'environ 1560 m², ainsi que la parcelle ZO n°388 d'une superficie de 3268 m², sises au lieu-dit « La Jonction », route du Pont-Jacob à Guégon, au prix de 0,50 € le m², tous les frais de bornage et d'acte en sus étant à la charge de la commune de Guégon.

Réserve foncière – Acquisition du terrain Zn N° 6 – Rue Eugène Dréano

Madame le Maire expose que compte-tenu de l'évolution ces derniers mois des demandes en terrains à bâtir, il convient d'anticiper la création de futurs lotissements dans le bourg de Guégon. Elle propose au Conseil municipal d'acquérir un terrain constructible, situé rue Eugène Dréano, d'une superficie de 17 770 m². Elle précise que ce terrain est actuellement exploité par un agriculteur mais que cette exploitation cessera dans quelques mois.

Le Conseil municipal décide d'acquérir la parcelle ZN n° 6, pour une superficie de 17 770 m², sise rue Eugène Dréano à Guégon, au prix de 10,00 € le m², tous les frais d'acte en sus étant à la charge de la commune de Guégon.

DELIBERATIONS DU 19 MAI 2021

Création d'un budget Annexe – Lotissement Communal – Rue St Cado

Madame le Maire expose la nécessité d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains. Elle propose de viabiliser les parcelles communales cadastrées en section ZN n°350, n°397 et n°473, d'une superficie totale de 7 256 m² et situées rue saint Cado, ainsi que toute parcelle mitoyenne pouvant être acquise pour optimiser ce projet. Ce terrain est inscrit en zone UBA au Plan Local d'Urbanisme.

Le Conseil municipal approuve le projet tel que présenté par Madame le Maire, sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale pour le financement de cette opération et autorise la création d'un nouveau budget annexe sur le site du terrain situé rue saint Cado, dont la dénomination sera «Résidence La Clef des Champs».

Réserve foncière – Acquisition d'une parcelle – Rue St Cado

Afin d'optimiser l'aménagement du futur lotissement «Résidence La Clef des Champs», le Conseil municipal décide d'acquérir la parcelle ZN n° 276, d'une superficie de 155 m², ainsi qu'une partie de la parcelle ZN n° 352, pour une superficie d'environ 350 m², sises rue saint Cado à Guégon, au prix de 10,00 € le m², tous les frais de bornage et d'acte en sus étant à la charge de la commune de Guégon.

Délibération Modificative N°1 – Budget Principal 2021

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
Vu le budget 2021 de la commune,
Vu la création le 19 mai 2021 d'un budget annexe pour un nouveau lotissement dénommé « Résidence La Clef des Champs », le Conseil municipal autorise la décision modificative suivante sur l'exercice 2021 du budget de la commune :

Section d'investissement – Dépenses

Chapitre « Opérations non affectées » :

Article 020 – Dépenses imprévues : - 40 000,00 €

Article 27638 – Avance au budget annexe « Résidence La Clef des Champs » : + 40 000,00 €.

Budget Primitif 2021 – Budget Annexe du futur lot. rue St Cado

Le Conseil municipal adopte le projet de budget primitif 2021 pour le budget annexe du futur lotissement « Résidence La Clef des Champs » rue saint Cado, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Fonctionnement : 40 000,00 € / Investissement : 40 000,00 €.

Ilot Urbain : Locaux Commerciaux – Assujettissement de l'opération à la TVA

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal le projet en cours d'aménagement d'un îlot urbain, au sein duquel deux locaux commerciaux seront mis à disposition de commerçants moyennant le versement d'un loyer (un local boulangerie-pâtisserie et un local supérette).

S'agissant d'un immeuble de rapport, les dépenses concernées par ces travaux ne sont pas éligibles au Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA). Aussi, afin de pouvoir récupérer la TVA et sur décision de l'assemblée délibérante, les travaux peuvent faire l'objet d'une option pour leur imposition volontaire afin de permettre l'assujettissement à la TVA de ces locaux commerciaux.

Les locations d'immeubles nus des collectivités territoriales sont exonérées de la TVA, mais elles peuvent être imposées sur

option. Les locaux ne doivent pas être destinés à l'habitation et doivent être utilisés pour les besoins de l'activité d'un preneur, dès lors que le bail fait mention de l'option.

Les deux locaux commerciaux, loués nus, remplissent donc les critères d'assujettissement à la TVA puisque leur location fera l'objet d'un bail commercial.

Pour ces raisons, le Conseil municipal décide d'opter pour l'assujettissement à la TVA des deux locaux commerciaux.

Réhabilitation de la salle du Ponty – Demande de subvention

La salle polyvalente du Ponty, construite en 1994, est utilisée par l'école pour la cantine scolaire et les week-ends et hors période scolaire par la commune et les particuliers pour diverses manifestations. Cette salle nécessite aujourd'hui une réhabilitation de sa toiture et un ravalement extérieur. Le Conseil municipal approuve le projet de travaux de réhabilitation de la salle polyvalente du Ponty d'un montant de 16 455,43 € HT et sollicite du Conseil départemental du Morbihan, au titre du Programme de Solidarité Territoriale 2021 une subvention pour le financement de ces travaux.

Extension de la Maison de Santé – Demande de subvention régionale

De nouveaux professionnels de santé souhaitent intégrer la Maison de Santé. Actuellement, tous les locaux sont utilisés. D'autre part, des modifications de l'agencement du bâtiment existant s'avèrent nécessaires pour en optimiser le fonctionnement et tenir compte de l'évolution de la pratique médicale. Le projet d'extension a été validé en séance du 15 octobre 2020, et l'avant-projet détaillé (APD), présenté par la maîtrise d'œuvre, a été validé le 24 février 2021. L'Agence Régionale de Santé (ARS) du Morbihan a émis un avis favorable sur ce dossier. L'estimation finale de la surface à créer, établie en collaboration avec le comité consultatif de la Maison de Santé, est de 305 m², portant la surface totale de la Maison de santé à 581 m². Le coût estimatif des travaux d'extension est de 630 000 € HT et de 699 587 € HT en ajoutant les frais de maîtrise d'œuvre, des missions annexes et l'acquisition de terrain.

Le Conseil municipal sollicite du Conseil régional de Bretagne, au titre des Nouveaux contrats de partenariats Région Bretagne / Ploërmel Communauté – Cohésion des territoires, une aide financière pour ce programme.

Régime indemnitaire – Indemnités horaires pour travaux supplémentaires (Ihts)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires,
Le Conseil municipal décide d'instituer, dans la limite des textes applicables aux agents de l'Etat, l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires aux agents municipaux relevant des cadres d'emplois prévus par la réglementation.

Jurés D'assises 2022 – Tirage Au Sort

Vu les articles 259 et suivants du Code de procédure pénale ;
Vu l'arrêté préfectoral du 23 avril 2021 fixant le nombre de jurés devant composer le jury d'assises du Morbihan pour l'année 2022 ; Il a été procédé publiquement au tirage au sort de trois électeurs en vue de la composition du jury d'assises du Morbihan pour l'année 2022.

VIE ECONOMIQUE

LE DOMAINE DE KERELLY

C'est par une journée d'automne que nous rendons visite aux heureux propriétaires du camping 3 étoiles «Domaine de Kerelly» : Sandrine et Nicolas sans oublier Emma, leur fille. Retour sur leur coup de cœur...

« Nous sommes venus par une journée calme et quelque peu pluvieuse pour visiter le camping et... face à la barrière un seul regard nous a suffi ! On savait déjà que c'était ici que nous allions débiter notre nouvelle vie !

Nous sommes originaires de l'Aisne et souhaitions changer d'activité. Notre zone de recherche assez vaste s'étendait du nord jusqu'au-dessus de la Loire en excluant l'est. Nos premières recherches étaient plus axées vers le bord de mer mais le charme de l'intérieur des terres nous correspondait également. Nous avons eu l'occasion de passer quelques séjours et n'étions pas restés insensibles au charme de la Bretagne.

Nous souhaitions un changement de vie professionnelle tout en sachant que nos trois filles étaient indépendantes. Nous occupions respectivement un poste d'assistante de vie scolaire pour les enfants avec handicap et de commercial en matériels de restauration. Nos précédentes expériences professionnelles nous ont amené à exercer dans l'hôtellerie comme directeur, mais aussi comme responsable d'un camping municipal en 1998. Quant à Emma, notre fille, en apprenant notre destination, a décidé de nous suivre pour continuer de mettre en œuvre ses compétences acquises à travers une formation en pâtisserie et en restauration notamment comme serveuse avec pour objectif principal de s'occuper du snack !

Notre installation s'est faite très rapidement car suite à la reprise officielle le 4 mai, nous avons ouvert le 8 mai ! Un vrai marathon avec le soutien sans faille de notre famille et de nos amis qui ont pu nous seconder quant à l'aménagement de notre maison notamment et être présents à nos côtés durant cette première saison touristique à Guégon. De plus, nous avons reçu un très bel accueil de la municipalité et des ses agents.

Nos objectifs initiaux ont quelque peu évolué ...

En effet, nous souhaitions développer l'hébergement en mobil home principalement tout en préservant la touche verte du camping. Ainsi, nos rencontres avec les différents touristes nous ont permis de bien connaître les attentes de nos randonneurs et cyclistes qui arpentent le canal de Nantes à Brest. Les belles soirées passées en leur compagnie ont permis de vrais échanges sur leurs expériences positives et négatives et sur leurs attentes en matière d'hébergement. Aussi, une chose essentielle pour nous comme pour eux, reste de préserver ce bel environnement avec la lande et d'orienter nos prochains investissements vers le « slow tourisme ».

Nous allons prochainement proposer un hébergement sur pilotis tout en bois avec un toit en cristal pour voir le beau spectacle des étoiles.

Nous axerons aussi nos efforts sur la remise en état et l'entretien du parc pour permettre à nos visiteurs de continuer à apprécier ces espaces de verdure. Des projets ultérieurs axés sur l'éco-environnement seront aussi programmés avec des composteurs, la mise en place de toilettes sèches et des hébergements spécial randonneurs où l'on pose juste le duvet à l'abri d'une toile sur une assise en bois, tout en continuant bien sûr de proposer un accueil traditionnel en tentes, caravanes, camping-cars et mobil home ...

Nous souhaitons également mettre en avant le patrimoine de notre commune et ses atouts en orientant nos visiteurs vers les commerces et artisans locaux. Par ailleurs, nous allons continuer à développer l'utilisation de produits locaux dans nos recettes : miel, légumes... Nous étudions également la recherche d'une solution économiquement viable pour la remise en service du mini-golf ultérieurement.»

Avant de partir, une visite s'imposait et soyez sûrs que l'accueil qui vous sera réservé dans ce cadre verdoyant saura répondre à vos attentes ...

CONTACT : domainedekerelly@yahoo.com – Tél.: 02 97 22 22 20 – Camping ouvert d'Avril à Octobre

Horaires du snack : (ouvert à tous) d'avril à octobre le soir sur place ou à emporter (sauf le jeudi)

Pizzas à emporter : de novembre à mars, les vendredis-samedis-dimanches



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



Le réseau de médiathèques du pays de Josselin, comprenant Josselin, Guégon, Forges-de-Lanouée et Guillac, a accueilli à tour de rôle une exposition sur les arbres remarquables du Morbihan, prêtée par la médiathèque départementale. Cette exposition met en valeur le patrimoine naturel à préserver représentant des arbres tels que le ginkgo de Ploërmel, deux chênes de Concoret et de Vannes, l'if de Questembert, le jubéa ou palmier du Chili de Lorient, deux châtaigniers de Quistinic et de Saint-Jean-Brévelay et le tilleul de Lanvégen...

VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA



En présence des élus, la **FNACA** commémore l'Armistice de 8 mai 1945 qui signe la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale

ESG FOOT-BASKET



C'est 370 repas que les **Enfants de Saint Gildas** ont distribué le 22 mai 2021. Au menu, c'était cari de poulet ou rougail !

TRAVAUX

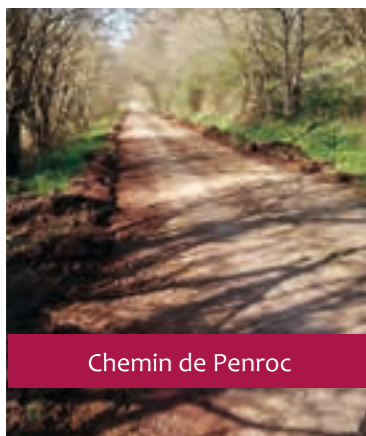


Mise en conformité du pont de Poulbout
Suite au contrôle de la Police de l'eau, une rambarde de cailloux a été réalisée en aval afin de créer une frayère à poissons. Ces travaux ont été effectués par Sébastien NOBLET du Grand Bassin de l'Oust, Jean-Luc FAUCHEUX, adjoint, les services techniques municipaux et l'agent de la Police de l'eau.

CHEMINS D'EXPLOITATION

Après un automne 2020 très humide, les travaux de dérasement et curage de fossés ont repris au printemps 2021 par l'entreprise BRULE TP (fin du programme 2020 pour un montant de 5803.20 € TTC) sur les secteurs suivants :

- > Bréhalé 340 mètres linéaires (ml)
- > Coët-Bugat (dérasement) 80 ml
- > Moulin de Clan 300 ml
- > Trevenalet (curage) 510 ml
- > Moulin de Penroc 1200 ml



Chemin de Penroc



Accès moulin de Clan



Curage du fossé

VIE ECONOMIQUE

GRAINES DE VIE : une exploitation maraîchère sur la commune

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Valentin NOËL, je suis natif de Moréac, j'ai 30 ans. Après avoir voyagé, j'ai vécu quelques années en Amérique du Sud à Cayenne, avec ma compagne où j'exerçais le métier de commercial en fournitures scolaires. Fin 2019, nous sommes rentrés en métropole et je me suis lancé dans le maraîchage à Maubusson sur l'exploitation de mes grands-parents qui ont cessé leur activité en 1995.

Qu'est-ce qui a motivé votre choix d'une exploitation de légumes bio à Guégon ?

Après avoir connu la vie en forêt Amazonienne, j'ai souhaité me reconvertir dans une activité qui me permettait de rester au grand air. Je me suis donc lancé dans le maraîchage bio et la ferme familiale m'est apparue comme une évidence d'autant que sur la commune aucun maraîcher n'était encore installé. J'ai donc suivi, durant 8 mois des cours au centre de formation agricole Kérel de Crédin où j'ai obtenu un BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Je cultive maintenant une trentaine de variétés de légumes sur une parcelle d'un hectare.

Quels sont vos projets ?

J'aimerais dans les mois à venir cultiver des légumes avec des graines et des plants que j'aurais moi-même reproduits et continuer à vendre mes légumes en circuit court.

Avez-vous un message à faire passer ?

Je tiens à remercier les Guégonnais pour leur soutien envers l'agriculture locale.

A GUEGON : le mardi de 16h à 19h (centre bourg)
A MOREAC : le vendredi de 15h à 19h

Retrouvez les actualités de la ferme sur la page Facebook
« ferme Graines de vie Maubusson »



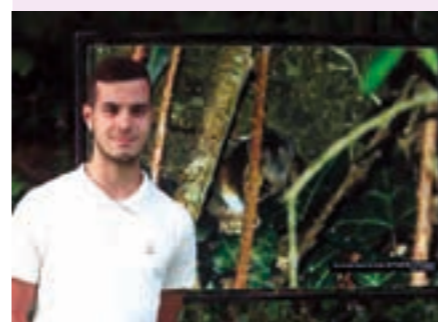
RECRUTEMENT AU SERVICE TECHNIQUE

Patrice BRUNEL, de la Ville es Dards, a été recruté au service « espaces verts » de la commune le 3 mai 2021 au titre d'un Contrat Unique d'Insertion – Parcours Emploi Compétences (CUI-PEC) dont l'échéance est fixée au 31 décembre 2021. Ce contrat est à temps non complet (21 heures hebdomadaires) et est pris en charge par l'État au taux de 80%, il comprend également des actions d'accompagnement et de formation. M. BRUNEL travaille 3 jours par semaine en collaboration avec Didier LALY et Thomas MAILLARD, et intervient dans les espaces verts municipaux des bourgs de Guégon, Treganteur et Coët-Bugat, dans les lotissements et les espaces sportifs (taille, tonte, plantations et aménagements divers).



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULES»



EXPOSITION

Alan MAHIEUX, 19 ans, apprenti agricole, au lycée Kerlebost, à Saint-Thuriau, est passionné par la photographie animalière.

Le soir, après son travail, et aimant la nature, il se balade dans la commune avec son appareil photo en bandoulière, pour attraper les animaux dans son objectif. Cette exposition photo était visible autour de l'étang de Bisoizon pendant toute la période estivale.



BRADERIE DE LIVRES

Les 26 juin et 3 juillet, une vente de livres au profit du CCAS s'est tenue au sein de la médiathèque : 295 € ont été collectés.

Un quizz avait été mis en place sur cette exposition. La gagnante est Françoise LECOINTRE.



VIE LOCALE

CONCOURS-PHOTOS FACEBOOK

Au printemps 2020, un concours photo a été lancé à l'initiative d'Hélène LE LABOURIER, adjointe, et de Carole MAILLARD, animatrice de la vie locale, pour mettre en avant de beaux clichés du printemps.



Ainsi, le thème choisi «Comme un air de printemps à Guégon» a été plébiscité par nos nombreux abonnés Facebook. Nous tenons à remercier tous les participants pour les beaux clichés qui ont pu être likés et mettant en avant notre commune aux couleurs du printemps. Ainsi, ce sont trois lauréates qui ont été reçues en mairie afin de récupérer leur bon d'achat pour les récompenser :

- 1er prix : Maëlle RENAUD avec 168 votes
- 2ème prix : Catherine CALMET avec 143 votes
- 3ème prix : Charlotte CHENEAU avec 129 votes

Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le concours 2022 !

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES



Les 20 et 27 juin 2021, les bureaux de vote ont été transférés à la salle du Halgouët afin de respecter les consignes sanitaires. Le double scrutin a imposé de faire appel à des administrés pour tenir les bureaux de vote. Merci à eux !

ANNE COURTINE, PASTELLISTE DE FRANCE

«Suite à la crise du Covid qui a vu toutes les expositions annulées, depuis 2 ans, j'ai pris la décision, en 2021, de transformer mon lieu de vie à « Boccaboïs » en atelier-exposition. Je suis très fière de mettre en lumière le fruit de mon travail, dans cette commune dynamique, au cœur du Pays de Josselin. J'expose plus de 80 tableaux, des reproductions de certains tableaux, des livrets. Sur mon site web www.annecourtinepastelliste.fr, je note les dates régulières où je suis sur place pour vous recevoir. En dehors de ces dates, l'atelier-exposition est accessible sur rendez-vous, dans la mesure des conditions spécifiques « Covid ». Désormais, j'ai décidé de reverser 5% sur l'intégralité des ventes effectuées à l'Association de Glenn Hoël, association de défense des enfants maltraités. Il me tenait à cœur de permettre à cette association, dont le siège social est à Guégon, d'être mise en avant. Le bien-être des enfants est un devoir, une responsabilité que je défends corps et âme depuis de nombreuses années. Vous êtes les bienvenus dans mon atelier-exposition !»



VIE LOCALE

BOITE A CV

La commune en partenariat avec Néo 56 (groupement économique solidaire de Bretagne) met à disposition une boîte à CV près du bureau de l'agence postale communale. Tous les courriers sont envoyés à Néo Emplois qui se charge de contacter les personnes et répondre à leurs besoins (rédaction des CV, inscription au Pôle Emploi, auto-école solidaire...).



A l'initiative de Robert DANET, adjoint délégué à la sécurité routière, les CE2, CM1, CM2 de l'école St Gildas ont passé leur permis vélo. Ces derniers ont été attentifs aux bons conseils théoriques de Christiane DANET et Carole MAILLARD. La pratique des règles de sécurité sur la route a été encadrée par Jocelyne HAUVESPRE, Robert DANET, Daniel BÉNARD et Jean RIVIÈRE.

VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE GUEGON

Dimanche 27 juin : une avant-première féminine du Tour de France



24 ans après son dernier passage, le Tour de France 2021 est passé en plein cœur de la commune de Guégon pour sa 3ème étape, avec le privilège de faire une boucle devant l'église et la mairie. L'occasion rêvée pour nos bénévoles de passer un très beau moment.

Le dimanche 27 juin, les femmes de « Donnons des elles au vélo » faisaient l'honneur d'effectuer leur halte déjeuner sur la place de l'église de Guégon. Elles arpentent pour la 8ème fois la route du Tour de France un jour avant les hommes pour promouvoir le cyclisme féminin.

Dans l'état d'esprit des Boucles Guégonnaises 2022, où le cyclisme féminin prendra autant de place que le cyclisme masculin, c'est tout naturellement que les bénévoles des Boucles Guégonnaises les ont accueillies dans une ambiance des grands jours.

C'est également le moment choisi pour notre marraine Audrey CORDON RAGOT de passer un moment avec ces championnes et de prendre la pose. A cette occasion, le comité a pu lui offrir un beau trophée des Boucles Guégonnaises ; un second trophée fut également offert aux filles de « Donnons des ailes au vélo ».



Trophées uniques réalisés avec cœur et à la main par Dominique GOURVELLEC.

L'occasion également de créer des animations insolites où même Paul MOLAC, mais pas que lui..., aura tenté de battre le record du Tour !

L'animation sera à retrouver le jour des Boucles en mars prochain pour amuser petits et grands.



Après de nombreuses années à œuvrer en tant que responsable courses des Boucles Guégonnaises, Mickaël BERNARD a décidé de passer le relais à Jacques ROTURIER, ancien coureur amateur passionné de la petite reine qui arpente les routes des cyclosporives au sein du club de Ploërmel. Aux côtés de Daniel BOURDONNAIS et des nombreux bénévoles, Mickaël a œuvré pour faire grandir cette course qui restent l'une des plus belles courses Elite du calendrier FFC. C'est lui qui contacte les directeurs sportifs des plus belles équipes régionales, nationales et même européennes, pour proposer au public de connaisseurs un plateau digne de ce nom et qui, avec l'équipe de la Gilbert Bousquet, a fait venir fin 2010, et tous les ans depuis, 2 équipes étrangères pour apporter du piment et des coureurs de renoms.



Les Boucles Guégonnaises ont réussi, grâce à Mickaël, à grandir au fil des années pour en faire un rendez-vous incontournable des jeunes coureurs espérant toucher le monde professionnel.

Un grand merci à lui pour ses nombreuses années au sein de l'organisation des Boucles Guégonnaises !

VIE DES ASSOCIATIONS

BADMINTON GUEGONNAIS



A l'heure de la reprise, le club du **Badminton Guégonnais** a voulu maintenir la dynamique qui le caractérise en offrant des cours de découverte ouverts à tous. Une belle initiative pour initier de potentiels nouveaux adhérents et faire découvrir leur activité.



PASSE LA SECONDE



Afin de clôturer une année si particulière, le club de GRS **Passé la Seconde** a été récompensé pour les efforts produits toute l'année pour maintenir une activité à distance, voir en extérieur par moment. Fin juin, les parents et la municipalité ont été invités pour assister au gala de fin d'année qui a été à la hauteur du travail accompli par les gymnastes toute l'année.

TRAVAUX

En 2021, le marché de voirie a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 114848,25 € HT subventionné par le Conseil Départemental à hauteur de 83 170 €. Réalisations 2021 (enrobé à chaud ou à froid) :

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| Coët-Méan, | Boccabois, |
| Poulbout, | Mongrenier vers Coët-Bugat, |
| La Ville Orhan, | La Ville Hulin, |
| Le Borne (affaissement), | Bois Gicquel, |
| Le Goulivard, | Les Buttes, |
| La Ville Hourman, | Penroc. |
| La Ville Denoual, | |



Route Coët-Bugat vers Trégranteur



Route de Boccabois



Délimitation des accotements



Dérasement et curage à La Ville Hourman

ACTUS DU MOIS

VIDEO DE PROMOTION DES ASSOCIATIONS

Trois vidéos de promotion sur les associations guégonnaises ont été diffusées sur la page Facebook de la mairie à une semaine d'intervalle. Chacun, chacune a pu découvrir ou re-découvrir l'étendue et la variété du tissu associatif guégonnais.

La pandémie a demandé à faire preuve d'imagination !



DELIBERATIONS DU 1ER JUILLET 2021

Réserve Foncière – Acquisition d'une parcelle – Rue St Cado

Lors de la séance du 19 mai 2021, le Conseil municipal a décidé d'acquérir deux parcelles rue saint Cado, dans le cadre de l'aménagement du lotissement « La Clef des Champs ». Suite au bornage effectué dernièrement, il s'avère qu'il est préférable de n'acquérir qu'une partie de la parcelle ZN n° 276 et non la totalité. Le Conseil municipal décide de modifier la délibération du 19 mai dernier en ce sens et de faire figurer les surfaces précises issues du bornage.

Présentation de l'avant-projet du lotissement « Résidence La Clef Des Champs »

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal qu'en séance du 19 mai 2021, décision a été prise d'aménager un nouveau lotissement afin de répondre à l'évolution des demandes de terrains à bâtir. Ce nouveau lotissement, dénommé «Résidence La Clef des Champs», est situé rue aint Cado, sur les parcelles ZN n°350, 397 et 473.

La mission de maîtrise d'œuvre de l'opération a été confiée aux cabinets vannetais « Aménagement Technique de l'Environnement » (ATE) et « Horizons Paysage et Aménagements », co-contractants.

Ces deux cabinets ont présenté un avant-projet à la commission « urbanisme » le mardi 15 juin dernier.

Après avoir présenté cet avant-projet à l'assemblée, lequel prévoit la viabilisation de 9 lots à bâtir, d'une surface prévisionnelle comprise entre 476 m² et 747 m², pour une surface moyenne de 631 m². Une surface approximative de 1214 m² est affectée à la voirie et les espaces végétalisés représentent 491 m².

Le Conseil municipal, après délibération, approuve l'avant-projet des travaux d'aménagement du lotissement « Résidence La Clef des Champs » tel que présenté et sollicite du Conseil départemental du Morbihan une subvention au titre du Programme de Solidarité Territoriale (PST).

Fixation du prix de vente des lots du lotissement « résidence la clef des champs »

Les opérations de réalisation du futur lotissement de la Résidence La Clef des Champs sont à l'étude et les travaux d'aménagement doivent débuter prochainement.

Afin de maintenir une population active et permanente sur la commune, le Conseil municipal, après avoir délibéré, fixe les tarifs suivants pour les neuf lots :

- primo-accédants : prix de vente TTC : 20,00 €/m².
- autres acquéreurs : prix de vente TTC : 27,00 €/m².

Il est précisé qu'un primo-accédant est une personne ou un ménage qui :

- réalise un premier achat immobilier ;
- ou qui n'a pas été propriétaire de sa résidence principale durant les deux dernières années.

Le Conseil précise que l'acquéreur s'engage à édifier la construction de sa résidence principale dans les deux ans suivant l'acquisition du terrain. Dans le cas contraire, la vente sera annulée.

Extension de la Maison de Santé – Attribution des marchés de travaux

Madame le Maire cède la parole à M. Samuel GUILLAUME, 1er Adjoint, qui expose :

La commission des marchés publics à procédure adaptée, réunie les 24 et 29 juin 2021, en collaboration avec le maître d'œuvre de l'opération, a proposé l'attribution des lots du marché de travaux d'extension de la Maison de Santé. Il donne connaissance de cette proposition.

Le Conseil municipal attribue les travaux aux entreprises suivantes :

Lot 01 (Terrassements généraux – VRD – Espaces verts) à COLAS CENTRE OUEST de PLOËRMEL, pour : 67 569,63 € HT.

Lot 02 (Gros-œuvre – Enduit) à SAS MGO de PLESCOP, pour 181 020,90 € HT.

Lot 03 (Étanchéité) à SAS SEO de CAUDAN, pour 55 500,00 € HT.

Lot 04 (Menuiseries aluminium – Serrurerie) à SARL DELALANDE de GUEGON, pour 37 000,00 € HT.

Lot 05 (Menuiseries bois) à SCOP MENUISERIE THETIOT de VAL D'OUST, pour 34 509,10 € HT (base et options).

Lot 06 (Cloisons sèches – Isolation) à SASU RAULT Maurice de ROHAN, pour 33 812,80 € HT.

Lot 07 (Chapes – Carrelage – Sols souples – Faïence) à SARL LE BEL ET ASSOCIÉS de MALESTROIT, pour 31 468,50 € HT.

Lot 08 (Peinture – Nettoyage) à SASU GOLFE PEINTURE de VANNES, pour 19 336,33 € HT.

Lot 09 (Plafonds suspendus) à SARL A2T LE GRAND de PLOUGOUMELLEN, pour 9 480,88 € HT.

Lot 10 (Plomberie sanitaires – Chauffage – Ventilation) à SARL JEAN MAHÉ de PLUMELEC, pour 79 765,15 € HT (base et options).

Lot 11 (Electricité – Courants faibles) à SAS LAUTECH de LANESTER, pour 54 379,23 € HT.

Projet éolien

Madame le Maire expose au Conseil municipal :

Par délibération du 8 janvier 2020, le Conseil municipal de Guégon s'est prononcé à l'unanimité contre l'implantation de nouvelles éoliennes sur le territoire communal.

Elle informe que ce projet éolien est toujours en cours sur Guégon. Il est mené par la société SAB sur deux zones situées près du village de Caranloup et du village de Coët-Méan en Guégon, pour une implantation de six nouvelles éoliennes, lesquelles viendraient s'ajouter à celles déjà présentes sur le secteur.

Madame le Maire propose au Conseil municipal de prendre une position de principe sur ce sujet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Émet un avis défavorable à la poursuite des études pour l'implantation d'éoliennes et à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune de Guégon.

Modifications du tableau des effectifs au 1er Juillet 2021 – Service Animation

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L.1111-2 ; Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs en raison de l'avancement de grade d'un agent du service animation (suppression d'un poste d'adjoint d'animation et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^e classe).

DELIBERATIONS DU 1ER JUILLET 2021

Délibération modificative N°2 – Budget principal 2021

Vu la demande de Madame la Trésorière, relative à une provision pour dépréciation des comptes de tiers et une dépense non prévue au budget principal, Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise la décision modificative n°2 comme précisée ci-dessous :
 Section de fonctionnement – Dépenses : Article 022 – Dépenses imprévues : - 127,00 €.
 Article 6817 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants : + 127,00 €.
 Section d'investissement – Opération Aménagement du bourg – Tranche conditionnelle n°1 : Dépenses : Article 21538 – Autres réseaux : + 44 780,21 €.
 Recettes : Article 13258 – Subv. d'investissement : + 44 780,21 €.

Délégation pour passage et utilisation d'infrastructures de réseaux de distribution d'eau, d'énergies ou de télécommunications

Il est nécessaire, régulièrement, d'autoriser la pose d'infrastructures sur le domaine public ou privé communal, que ce soit pour les réseaux d'électricité, de télécommunications (téléphone, fibre optique, ...), d'eau potable ou d'eaux usées, pour des créations, des extensions, des renouvellements ou des renforcements de réseaux. Les infrastructures peuvent être des câbles, des chambres de tirage, des regards,

des transformateurs électriques, etc. Il peut également s'agir d'autoriser l'utilisation d'installations existantes par différents opérateurs des réseaux de télécommunications. Chaque mise à disposition du domaine communal nécessite la signature d'une convention, laquelle ne peut avoir lieu qu'après validation par le Conseil municipal. Afin de permettre de ne pas retarder certaines opérations, le Conseil municipal autorise le Maire, pour la durée du présent mandat, à signer toute convention de mise à disposition de terrain ou d'installation, relative aux infrastructures liées aux réseaux d'électricité, de télécommunications (téléphone, fibre optique, ...), d'eau potable ou d'eaux usées.

Acquisition d'une parcelle Rue du 20 Juin 1944

Dans le cadre de la restructuration de l'îlot urbain, une partie de la rue du 20 juin 1944 doit être réaménagée. Afin de permettre une réalisation optimale de ces travaux, le Conseil municipal approuve l'acquisition de parcelles situées face à l'entrée de l'îlot, pour une superficie d'environ 90 m². Les propriétaires ont donné un accord pour une cession à l'euro symbolique.

Cession Du Lot N°6 – Résidence des Ecoliers

Le Conseil municipal décide de céder le lot n° 6 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers », d'une contenance de 722 m² au prix de vente est de 18 € TTC le m², soit 12 996 € TTC, à des particuliers primo-accédants.

VIE ECONOMIQUE

LAURIE SANCHEZ, PSYCHOPRATICIENNE



Psychopraticien peut se définir comme étant un praticien du champ psy. Mme SANCHEZ a suivi une formation de deux ans afin d'obtenir un certificat en psychopraticien. En parallèle, elle s'est formée à l'hypnose et à l'EFT. L'EFT est un outil thérapeutique appelé en anglais Emotional Freedom Technic signifiant technique de libération émotionnelle. L'EFT s'inscrit dans la psychologie énergétique et est inspirée de la médecine chinoise en utilisant les méridiens énergétiques. L'hypnose de type Ericksonienne permet d'accéder au réservoir des ressources inconscientes de chaque individu, le praticien devient alors un accompagnateur dans le processus du changement souhaité par la personne venue consulter. Les champs d'actions de Mme Sanchez sont vastes et peuvent aider entre autres dans la gestion du stress, manque de confiance en soi, troubles alimentaires,...

Mme SANCHEZ est arrivée sur notre commune en janvier 2021 et a ouvert son cabinet en juillet. Elle peut intervenir auprès des enfants, adolescents et adultes. Son cabinet est situé au 7 rue du Lieutenant de la Grandière.
CONTACT : Vous pouvez prendre rdv au 06 27 52 79 77 ou consulter son site internet www.mapsyetmoi.com ainsi que son Facebook Laurie Sanchez Psychopraticienne.

ARBRYX SYLVICULTURE

Une nouvelle entreprise vient de faire son apparition dans le paysage guégonnais. Bryan NOBILET et Aldwin ALIX viennent de créer leur entreprise de travaux forestiers.

Bryan NOBILET et Aldwin ALIX sont deux jeunes associés. Ils viennent de créer leur entreprise dédiée aux travaux forestiers et plus particulièrement aux travaux sylvicoles manuels. Formés à la gestion et conduite de chantiers forestiers, à la gestion et protection de la nature et au bûcheronnage, les nouveaux entrepreneurs se sont rencontrés dans une entreprise de Normandie et ont une dizaine d'années d'expérience dans la gestion de forêts et dans des pépinières.

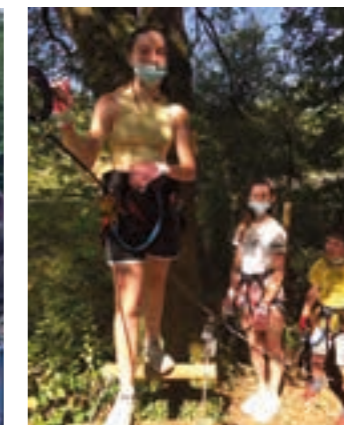
«Nous sommes spécialisés du début de la plantation de jeunes plants forestiers jusqu'au premières éclaircies en passant par leur entretien, au dégagement de semis».

CONTACT : 06 02 36 01 50 ou 06 61 29 57 39
 ou arbryx.sylviculture@hotmail.com.



VIE LOCALE

ATOOTS JEUNES



DE LA PECHE ET DE L'ACCROBRANCHES AU PROGRAMME DE L'ETE

Les 9 et 30 juillet, un total de 44 enfants de 5 à 14 ans a participé aux deux après-midis d'initiation à la pêche à l'étang de Bisoizon et à la base de loisirs du Rouvray accompagnés par Gwénolé ROUSSEAUX, animateur à la Fédération de Pêche 56 et de bénévoles de l'Hameçon Josselinais.

Après une présentation du matériel de pêche et de leur bonne utilisation, les enfants ont mis en pratique les bons conseils de Gwénolé. De nombreuses espèces de poissons ont été pêchées : perche, brème, rotangle, gardon, tanche...

Le 20 juillet, c'est à Air Plane Nature à l'aérodrome de Meucon que 25 aventuriers sont partis à l'assaut de la forêt. Parcours rouge, bleu ou vert, chacun a pris son courage à deux mains et s'est frayé un chemin dans les ramures des arbres.

ANIMATIONS SPORTIVES



En tenant compte des mesures sanitaires, les activités sportives pendant les grandes vacances ont pu avoir lieu, sans pour autant perturber l'organisation et l'envie des enfants de découvrir divers jeux et sports.

En plus du traditionnel tournoi multisports que nos jeunes sportifs apprécient beaucoup, ils ont découvert (ou redécouvert) le rugby, le handball ainsi que le volley cet été (ayant nos 2 équipes nationales championnes olympiques de handball et notre équipe masculine de volley en or également).

En moyenne, une quinzaine d'enfants par activité a participé et apprécié l'ensemble des animations proposées.

REMERCIEMENTS AUX ASSESSEURS



Lors des élections régionales et départementales, le contexte sanitaire a contraint les municipalités à mobiliser un nombre plus conséquent d'assesseurs pour assurer les permanences électorales. Aussi, pour remercier les participants, la municipalité les a conviés à un verre de l'amitié.

VIE LOCALE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



Maëva (tout à gauche), Nina et Enora (à droite), aux côtés de Didier et Patrice des Espaces verts ont participé au nettoyage des cimetières et à l'arrosage des jardinières dans le cadre du dispositif «Argent de poche».

TEMOIGNAGES

«Durant les vacances d'été et pendant deux semaines j'ai aidé et découvert le métier d'agent technique. Cela m'a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences, et d'en apprendre d'avantage sur le monde du travail, qui m'était inconnu jusqu'alors. Ainsi, je souhaite remercier tout le service de m'avoir si bien accueillie.» **Maëva HAYS**

«Ce dispositif est un bon début pour découvrir le monde du travail. Cela permet de pouvoir rendre service et d'avoir en contrepartie une petite rémunération. C'est une bonne première expérience pour travailler, je tiens à remercier la commune de Guégon ainsi que l'équipe du service technique pour m'avoir accompagnée lors de ces deux semaines.» **Enora MORVAN**

L'opération "Argent de poche" a été pour moi une très bonne expérience. En effet, j'ai pu voir à quoi ressemble concrètement le monde du travail. C'est aussi un plus pour mon CV plus tard. Je remercie la municipalité et les "référénts" de m'avoir accompagnée durant ces deux semaines.» **Nina WARAMBOURG**

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»

LES LIVRES SE FONT LA MALLE

L'animation «Les livres se font la malle» a recommencé cet été avec plus de 260 livres dans 4 dépôts différents. Il s'agit de mettre à disposition ces livres (enfants et adultes) afin d'être empruntés et remis dans un des dépôts après lecture (près de la boulangerie dans le bourg, à côté du bar «Chez Lulu» à La Pointe, sous les abribus de Trégranteur et Coët-Bugat.



VIE DES ASSOCIATIONS

MUSIQUE A MONGRENIER

Soyons positif...

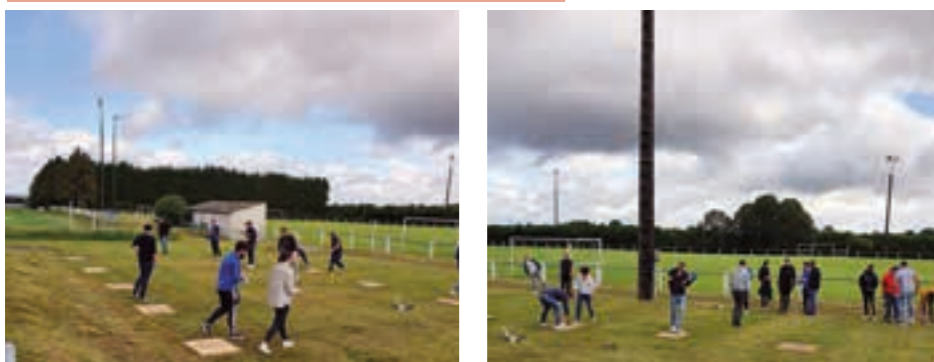
Musique à Mongrenier a comme de nombreuses associations subi de plein fouet la crise sanitaire : difficultés à organiser des manifestations, pertes d'adhérents, bénévoles dans le flou.

L'avenir est toujours incertain, malgré tout l'espoir doit être entretenu car les associations portées par les bénévoles sont dans nos villes et nos villages, essentielles au lien social et à la solidarité.

Après deux années blanches, Musique à Mongrenier souhaite renouer avec son public. 2022 sera un nouveau départ pour nos différentes rencontres musicales et théâtrales, dans le respect, bien entendu des gestes barrières. Hâte de se retrouver !



ESG FOOT BASKET



Le 10 juillet, les ESG ont organisé un tournoi de palets sur planche...

... Pluvieux... mais heureux !!!

18 inscriptions le matin en individuel et 76 l'après-midi en doublette !

TRAVAUX



Durant le mois de juillet, divers travaux ont été engagés par la municipalité.

Un nettoyage du chemin de la Châtaigneraie a été effectué par l'entreprise MSV de Josselin afin de rendre de nouveau accessible cette portion pour un montant de 3400 € HT.



Ainsi, en amont des travaux de voirie, un dérasement et talutage ont été opérés sur les différentes routes prévues au programme 2021, ici à La Ville Orhan.



De plus, la signalisation et le marquage au sol ont été réalisés par la Société SMBA de Guégon pour un montant total de 3108.51 € HT.

ACTUS DU MOIS

OPERATION VACCINATION



Le 30 juillet, ce sont en tout 259 personnes qui ont bénéficié d'un vaccin contre la Covid 19. Le 20 août, l'opération a été renouvelée pour la deuxième injection. «Le vaccibus» a été mis à disposition par la MSA.



VIE LOCALE

A DIMANCHE SUR LE CANAL !



C'est le rendez-vous champêtre de l'été. Escale Fluviale de Bretagne réunit des associations, des collectivités et des particuliers, qui ensemble défendent l'esprit canal. La 15ème édition de cette rencontre champêtre « À dimanche sur le canal » a été organisée le dimanche 1er août. Une vingtaine de communes a participé à cette journée festive et de détente au bord de l'eau, sur le canal d'Ille et Rance, sur la Vilaine et sur le canal de Nantes à Brest. Les participants ont partagé le pique-nique et profité de retrouvailles, de jeux, et d'une petite sieste à l'ombre des aulnes. L'apéritif était offert par la mairie.

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



JEUX EN BOIS

La Médiathèque Départementale du Morbihan met en place des mallettes de jeux, de découverte que les médiathèques peuvent emprunter. Cet été, ce sont des jeux en bois qui ont été mis à la disposition des adhérents (Katamino, après l'orage ...).

CONCOURS DE CARTES POSTALES

Un tirage au sort a été effectué entre les différents participants au concours. Il s'agissait d'envoyer une carte postale de ses vacances, son week-end ... pendant tout l'été! Ce sont Marie-Thérèse et Joseph GOUGEON qui l'ont remporté avec leur carte de Charente-Maritime.



ATOUTS JEUNES & ANIMATIONS SPORTIVES

Une fois n'est pas coutume, les jeunes Guégonnais n'ayant pu participer à la sortie «acrobranches» avec Carole à Air Plane Nature du mois de juillet ont pu s'inscrire en août pour aller grimper dans les arbres autour de l'aérodrome de Meucon. 20 enfants ont ainsi clôturé la saison estivale d'Atouts Jeunes le 26 août 2021. Quant aux sportifs en herbe, ils se sont initiés avec Jean-Marie au volleyball le 12 août et participé au traditionnel tournoi multisports le 5 août : 33 enfants inscrits au total.



VIE LOCALE

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



TEMOIGNAGE DE MARTA CARNEIRO :

«Je souhaitais remercier toute l'équipe municipale et tout particulièrement Mathilde MOISO de m'avoir accueillie pendant deux semaines et d'avoir contribué au bon déroulement de mon stage. Elle m'a beaucoup aidée et accompagnée durant ces deux semaines. Associée à votre travail, tous les jours, j'ai pu acquérir de nouvelles connaissances, des compétences clés et des automatismes essentiels. Merci pour votre patience, vos explications détaillées ainsi que votre disponibilité quotidienne. J'exprime également à toute l'équipe ma gratitude pour toutes ces journées passées ensemble et souhaite à tous une très bonne continuation.»

VIE DES ASSOCIATIONS

Comme en 2020, l'année 2021 fut vraiment très particulière à cause de la pandémie de Covid 19. De janvier à juin, les séniors des ESG ont pu malgré tout continuer à s'entraîner afin notamment de garder du lien. Les entraînements avaient lieu le dimanche matin et le soir en semaine en respectant le couvre-feu. Fin juillet, la saison 2021/2022 démarrerait par la reprise de l'entraînement avec beaucoup de plaisir mais également son lot de doutes sur le niveau physique de chacun et le niveau collectif général après 10 mois sans compétition. Avec 56 joueurs dans l'effectif, le club est armé pour que les 3 équipes séniors atteignent les objectifs fixés par le bureau. Les résultats sont, pour le moment, bien en deçà des attentes. Les joueurs vont avoir besoin du soutien de tous pour relever la tête et remonter au classement.



Equipe A



Equipe B



Equipe C

COMITE DES FETES DE COET-BUGAT

Malheureusement, suite aux conséquences de la crise sanitaire de la COVID-19, la traditionnelle fête champêtre de Penroc n'a pas eu lieu, encore cette année.

Toute l'équipe du comité des fêtes de Coët-Bugat se prépare déjà à la prochaine édition et espère vous retrouver le DIMANCHE 21 AOÛT 2022 autour de sa traditionnelle soupe de légumes et ses fameuses tripes.



ACTUS DU MOIS

POSE D'UN ALGECO A LA MAISON DE SANTE



Pour accueillir le nouveau médecin, un algeco a été installé à côté de la maison de santé en attendant la fin de l'agrandissement.

EN AOÛT, C'EST LE TEMPS DES MOISSONS



«Ne jugez pas chaque jour par la moisson que vous récoltez mais par les semences que vous plantez.»
Robert Louis Stevensen

DELIBERATIONS DU 16 SEPTEMBRE 2021

Logements locatifs sociaux – Place des Jardins D’antan – Conclusion d’une convention de gestion avec Bretagne Sud Habitat

Madame le Maire indique que les six logements locatifs sociaux en cours de construction sur l’îlot urbain, place des Jardins d’Antan, devraient être achevés fin mars prochain. Si le calendrier prévisionnel est respecté, ils seront donc disponibles à la location au printemps 2022.

Compte-tenu de la technicité que nécessite la gestion d’un parc locatif, un contact a été pris avec un bailleur social, BRETAGNE SUD HABITAT. L’office public propose de conclure une convention de gestion pour une durée de trois ans, renouvelable une fois par reconduction expresse, pour la gestion locative, immobilière et financière desdits logements. Les honoraires de gestion s’élèveront à 7% HT des produits quittancés. L’office peut assurer également, à titre de prestations complémentaires, le suivi des travaux autres que d’entretien courant, pour un montant de 3,50% HT du montant des travaux.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

Cession du Lot N° 3 – Lotissement Résidence des Fontaines

Le Conseil municipal valide la cession à des particuliers primo-accédants du lot n° 3 du lotissement communal « Résidence des Fontaines », d’une contenance de 624 m² au prix de vente de 15 € TTC le m², soit 9 360 € TTC, les frais d’acte en sus étant à la charge des acquéreurs.

Cession du Lot N°2 – Résidence des Ecoliers

Le Conseil municipal valide la cession à un particulier du lot n° 2 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers », d’une contenance de 600 m² au prix de vente de 25 € TTC le m², soit 15 000 € TTC, les frais d’acte en sus étant à la charge de l’acquéreur.

Cession du Lot N°5 – Résidence des Ecoliers

Le Conseil municipal valide la cession à des particuliers primo-accédants du lot n° 5 du lotissement communal « Résidence des Ecoliers », d’une contenance de 812 m² au prix de vente de 18 € TTC le m², soit 14 616 € TTC, les frais d’acte en sus étant à la charge des acquéreurs.

Location d’un cabinet médical – Maison De Santé – Aide à l’installation

Un nouveau médecin généraliste s’est installé à Guégon le 1er septembre 2021 dans un local de type Algéco. Un bail de location du local annexe à la Maison de Santé a été signé aux conditions habituelles. Le montant du loyer mensuel est de 250,00 € HT auquel s’ajoute un montant de 30,00 € HT au titre des charges locatives (frais généraux). Ce médecin intégrera les locaux de la Maison de Santé dès la fin des travaux d’extension qui ont débuté récemment. Un nouveau bail sera établi à cette échéance.

En référence à la délibération n° 01-14-017 du 24 janvier 2014 relative à l’aide à l’installation d’un médecin, le Conseil municipal approuve une mise à disposition gratuite des locaux de la Maison de Santé mentionnés ci-dessus couvrant la durée de l’utilisation du local, soit jusqu’à l’installation dans les nouveaux locaux aménagés suite à l’extension, avec une durée maximale d’un an.

Modifications du tableau des effectifs au 1er décembre 2021 – Services technique et animation

Vu le Code général des collectivités territoriales, article L.1111-2 ; Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, article 34 et 51 ;

Considérant qu’il appartient au Conseil municipal de fixer l’effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services ;

Le Conseil municipal décide de modifier le tableau des effectifs en raison du changement de filière d’un agent et d’une réorganisation du service animation sportive : suppression d’un poste d’adjoint d’animation principal de 2ème classe et d’adjoint technique après obtention de l’avis du Comité Technique du Centre de Gestion, création d’un poste d’adjoint technique principal de 2ème classe, création d’un poste d’adjoint d’animation à temps non complet (25h) et création d’un poste d’adjoint technique à temps non complet (10h).

Délibération modificative N°3 – Budget Principal 2021

Vu le budget 2021 de la commune, Vu les travaux d’entretien de la voirie à réaliser sur l’exercice 2021, le Conseil municipal autorise la décision modificative suivante sur l’exercice 2021 du budget de la commune :

Section de fonctionnement – Dépenses :

Article 022 – Dépenses imprévues : - 15 000,00 €.

Article 615231 – Entretien et réparation de voiries : + 15 000,00 €.

Taxe Foncière sur les propriétés bâties – Limitation à 40% de l’exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d’habitation

Les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d’habitation sont exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties durant les deux années qui suivent celle de leur achèvement.

Les collectivités étaient autorisées à supprimer cette exonération sur la part communale. En revanche, la part départementale de la taxe foncière bâtie restait exonérée pendant les deux premières années.

A compter de 2021, suite au transfert de la part départementale de la taxe foncière bâtie aux communes, ce dispositif ne fonctionne plus et l’article 16 de la loi de finances de 2020 prévoit que cette suppression d’exonération ne soit plus possible. En revanche, les communes peuvent, par une délibération prise avant le 1er octobre 2021, dans les conditions prévues à l’article 1639 A bis du code général des impôts (CGI) et pour la part qui leur revient, réduire l’exonération à 40 %, 50 %, 60 %, 70 %, 80 % ou 90 % de la base imposable. Cette nouvelle délibération s’appliquera à compter du 1er janvier 2022.

Le Conseil municipal décide de limiter l’exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d’habitation à 40% de la base imposable. Pendant les deux premières années, le propriétaire ne sera donc assujéti à la taxe foncière sur les propriétés bâties que sur 60% de la valeur foncière de son bien.

VIE ECONOMIQUE

L’AGENCE DU BOIS

Nicolas LEFÈVRE et Cédric TROUILLAUD étaient voisins pendant le confinement. Une rencontre qui a débouché sur la création de leur entreprise guégonnaise : l’Agence du Bois. Nicolas rentrait de l’étranger, où il a passé sept ans et cumulé les projets. Quant à Cédric, il exerçait sur la côte nord, vers Dinard, et intervenait sur des bâtis de caractère, ou encore des châteaux. » Nous nous sommes retrouvés locataires, l’un à côté de l’autre, à Saint-Abraham. Le confinement aidant, nous avons décidé de nous lancer « , indique l’ancien architecte. Forts de leurs expériences respectives, ils s’appliquent à répondre au mieux aux besoins de leurs clients.

Avec l’Agence du Bois, les deux collègues et amis interviennent à la fois de façon préventive et curative pour traiter les bâtis. Ils sont notamment spécialisés dans le traitement insecticide et fongicide.

L’Agence du Bois, La ville Daniel, 56120 Guégon, www.lagencedubois.fr, contact@lagencedubois.fr, 07 67 15 38 78.



LES ATELIERS DAMASIO

Les membres du Conseil municipal sont venus en septembre 2021 visiter la petite ferme de Marie et Olivier DAMASIO.

Le couple proposera des ateliers sur les thèmes du jardinage, du maraichage, de l’animation et de la création...

Ils proposent déjà des visites pour les écoles de Ploërmel communauté ainsi que pour les accueils de loisirs à qui ils font découvrir leur ferme nourricière et transmettent leurs savoirs. Grâce à leurs jardins maraichers, ils proposeront des paniers de légumes hebdomadaires à partir du printemps 2022 et des ateliers sur réservations.

Pour en voir plus en image, rendez-vous à partir du mois de Juin 2022, à l’étang de Bisoizon pour une exposition photos.



1, La Ville Ruaud à GUEGON
Informations et réservations au 06.37.01.37.92.



VIE LOCALE

UN NOUVEAU MEDECIN A LA MAISON DE SANTE



Pouvez-vous vous présenter ?

Je m’appelle Maïlys PICCARDI, j’ai 31 ans. Je suis originaire de la Drôme provençale.

A l’heure où l’on parle des difficultés de recrutement des médecins dans les communes rurales, quelle sont les raisons qui vous ont motivées à vous installer à Guégon ?

Après avoir terminé mes études de médecine en Guyane, mon compagnon et moi avons décidé de nous installer en Bretagne. Sa ferme maraîchère se situant sur Guégon, j’ai rapidement été contacté par Madame le maire.

En effet, Marie-Noëlle AMIOT souhaitait me rencontrer afin d’échanger sur la possibilité de m’accueillir au sein de la maison de santé. Le contact avec l’équipe médicale s’étant bien passé, j’ai décidé d’effectuer d’abord un remplacement, puis d’accepter la proposition et m’installer comme médecin généraliste à Guégon. Je cherchais un lieu de travail proche de

l’exploitation de mon conjoint, la proximité m’a conforté dans cette décision.

Cela fait déjà quelques semaines que vous exercez à Guégon, quel est votre ressenti ?

J’ai rencontré des difficultés du fait de l’affluence de patients nécessitant un médecin traitant. En effet, l’exercice en milieu rural, le départ d’un médecin généraliste d’une commune voisine ainsi que l’officialisation de mon installation ont donc saturé mon activité. Je suis néanmoins agréablement surprise par la compréhension et la sympathie de la population guégonnaise ! De même, il est très appréciable de travailler au sein d’une équipe médicale, paramédicale et administrative avec laquelle on peut échanger simplement. Je suis heureuse de participer à cette entente bienveillante.

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



CONFERENCE

Samedi 25 septembre, «Les 5 BZH à l'aventure ! », Kler et David AMIOT et leurs 3 enfants ont raconté à un public subjugué leur périple autour du monde qui a duré un an.



SALON DU LIVRE

Organisé par les mairies et les médiathèques des Forges-de-Lanouée, Guégon, Guillac et Josselin, le salon du livre a réuni 30 auteur(e)s, dimanche 26 septembre 2021. Les Guégonnais ont répondu présents : Mike BOSHIER, Christiane DANET, Marguerite GEFFLOT, Chantal HEDOUIS-GUIHUR, Gilbert GUILLO, Anne-Laure DESHAIES (Malaure), Marie DAMASIO, Gwennoline PAU-AUDUBERT, Jeanine BRAUD, Lucie DELACROIX.

ATOUTS AGES



Vendredi 24 septembre, 46 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité pour une découverte de la presqu'île de Rhuys.

Au programme de cette journée : Visite d'une cidrerie au Hézo le matin, déjeuner au manoir de Kerbot à Sarzeau et visite guidée du château de Suscinio l'après-midi.

MATINEE CITOYENNE



Un grand merci aux bénévoles du jour pour cette première édition de matinée citoyenne dans les cimetières de Guégon, Coët-Bugat et Trégranteur.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT



Suite au passage du jury composé de Anthony CONNAN (conseiller), Brigitte KERAUTRET (conseillère à Guillac), Jean-Luc FAUCHEUX (adjoint), Samuel GUILLAUME (adjoint), Patrice NOËL (agent Espaces verts à Josselin) et Patrice CAMUS (adjoint à Josselin), les gagnants ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 20 à 40 € pour la pépinière de Kerhello à Billio.



Gagnants : Jean-Yves JEGARD (Le Soleil Levant) ; Gisèle KERAL (Le bourg) ; Marie-Annick GUILLOT (Le Borne) et Nicole LABILLOIS (Le bourg).

VIE LOCALE

SORTIE VELOPATRIMOINE



La municipalité a proposé une nouvelle sortie vélo-patrimoine sur un circuit de 11 km, sur les routes et les chemins d'exploitation, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, au départ de l'église de Coët-Bugat. Une quarantaine de personnes a participé à cette découverte du patrimoine local. Pierre Floc'h a donné des explications sur l'ancien presbytère de Coët-Bugat et Gérard Le Jéloux, expert et passionné en patrimoine local, a présenté les différents édifices patrimoniaux rencontrés au fil du parcours, comme les églises, les chapelles, les calvaires, le château de Trégranteur et la vallée du Sedon. Un verre de l'amitié offert par la municipalité a cloturé ce bel après-midi.

FORUM DES ASSOCIATIONS INTER-COMMUNES

Le forum des associations du Pays de Josselin, réunissant les communes de La Croix-Helléan, Forges de Lanouée, Guégon, Guillac, Saint-Servant-sur-Oust et Josselin, s'est tenu à Josselin, le samedi 4 septembre 2021.

Pour bien préparer la rentrée, trouver une activité pour l'année, qu'elle soit sportive, culturelle, solidaire, patriotique... une cinquantaine d'associations étaient présentes. Certaines proposaient même des démonstrations.



VIE DES ASSOCIATIONS

VIGILANCE SELF DEFENSE

VIGILANCE est une toute jeune association de Self Défense, créée il y a 2 ans. Nous proposons 2 séances dans la semaine : Le lundi (20h00-21h30), c'est renforcement musculaire et le jeudi (20h00-22h00), c'est cours de self défense (Boxe de Rue). Frédéric MARTINET, le président vient d'obtenir son grade fondamental Boxe de Rue qui est la première partie de la formation de Défense de Rue avec L'ADAC (Académie Des Arts de Combats). La Défense de Rue est d'apprendre aux gens à prévenir des agressions et le cas échéant, d'y faire face. «Rejoignez-nous !»



GYMNASTIQUE POUR TOUS



En septembre, **Gymnastique Pour Tous** proposait à nouveau ses différents cours :
- le lundi avec la gym-stretching (19h-20h) ;
- le jeudi avec la gym Equilibre (14h30-15h30/15h30-16h30), la gym Douce (16h30-17h30), les Pilates (17h30-18h30), la Zumba (19h-20h).

CONTACT : Patricia LANOS (Présidente) au 06 82 10 57 96

ASSOCIATION FAMILLE RURALE DE GUEGON

L'AFR (Association Familles Rurales) de Guégon compte 18 bénévoles qui donnent de leur temps, gracieusement, et tous les soirs pendant la période scolaire, une aide individuelle aux enfants des écoles qui rencontrent des difficultés à faire leurs devoirs à la maison.

L'équipe pédagogique détermine quels enfants peuvent être concernés par cette aide aux devoirs.

Contact : J-François TANGUY au 06.49.29.75.72 ou coetmean@yahoo.fr.



VIE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

LA CHAPELLE SAINT ANTOINE

Après les travaux de dallage réalisés en 2020 par le tailleur de pierres Paul Brogard de Guéhenno, une journée «porte ouverte» a été organisée pour découvrir les différents travaux réalisés (voûte refaite, peinture des portes).

La plupart de ces travaux ont été financés par l'association de sauvegarde du patrimoine.



A présent, la chapelle a retrouvé toute sa beauté. D'autres portes ouvertes seront organisées en 2022.

APEL-OGEC ECOLE SAINT GILDAS



Pour l'APEL-OGEC, 2021 a été l'année de l'adaptation avec des conditions de rassemblement compliquées. Les événements habituels ont parfois dû être repensés (le vide grenier, le repas annuel, changement de local pour le ramassage des journaux) et de nouvelles idées ont émergé (pique-nique de fin d'année, vente de sapins de Noël et de pains d'épices).

Nous restons malgré tout une équipe motivée pour offrir aux enfants de bonnes conditions d'apprentissage et d'épanouissement à l'école.

ACCA - SOCIETE DE CHASSE



Distribution du règlement et des cartes de chasse pour la saison 2021-2022

CLUB DES AINES



Le traditionnel repas de rentrée pour nos aînés

Qu'il fait bon se retrouver !

ACTUS DU MOIS

LES COMMERCES ET ARTISANS A DECOUVRIR DANS UN LIVRE

En 2019, Christiane DANET, Chantal HÉDOUIS-GUIHUR et Marguerite GEFFLOT ont commencé un travail de fourmi pour préparer une exposition sur les commerçants et artisans d'hier et d'aujourd'hui. De nombreux mois ont été consacrés à la recherche de vieilles photos, de témoignages du passé (les albums de famille étaient de sortie !). En 1920-1930, les clichés étaient rares, mais ces dames ont retrouvé de très belles photos et fait de très belles rencontres. Le livre «Artisans et Commerçants Guégonnais d'Hier et d'Aujourd'hui» est sorti en septembre 2021, juste à temps pour le Salon des Auteurs.



VIE ECONOMIQUE

LA POULE GUEGONNAISE

Carine SENEAL s'est installée mi-juillet au Champ Blanc à GUEGON pour y ouvrir une exploitation de poules pondeuses. Un déménagement et une installation synonyme de changement de vie complet pour cette famille arrivée tout droit de la Drôme. Amoureuse de la Bretagne depuis de nombreuses années, Carine ne se voyait pas concrétiser dans une autre région son envie d'installation, d'indépendance et de retour à un rythme de vie lui convenant mieux.

Son installation

Les recherches pour trouver le lieu adéquat pour installer l'exploitation se sont déroulées depuis la Drôme et après un voyage express pour acter le coup de cœur, le choix s'est porté sur ce terrain arboré avec étang. Quelques semaines de préparation du terrain et l'exploitation a pu ouvrir officiellement début août. A ce jour, ce sont 80 poules pondeuses qui permettent à Carine de présenter de jolis paniers bien remplis aux côtés de Valentin NOËL le mardi à Guégon ou en vente directe au Champ Blanc. L'accueil reçu de la part des habitants de la commune et des environs a confirmé à Carine que son choix de la Bretagne et de son esprit chaleureux était celui qui lui correspondait pour lancer cette belle aventure.

L'évolution de l'exploitation se fera petit à petit avec pour projet d'être présente sur différents marchés locaux (Josselin, Ploërmel...). Carine, qui fourmille d'idées, envisage d'ores et déjà de faire découvrir son mode d'exploitation en ajoutant à son exploitation un projet d'agro-tourisme.

Un petit mot ?

«Je suis ravie de faire partie de la commune de GUÉGON et vous attend quand vous le souhaitez à l'exploitation où je serai heureuse de vous accueillir».

CONTACT : 06 47 77 23 37



VIE LOCALE

DEPART EN RETRAITE



Une retraite bien méritée pour Annick LE BLAY après 42 ans à la comptabilité et Solange GUYOT après 14 années en tant que personnel de service. Marie-Noëlle AMIOT, Maire et Joseph SAMSON, maire honoraire ont salué leur professionnalisme et remercié ces deux agents pour leur investissement lors d'une cérémonie en leur honneur, en présence de leur famille respective et anciens collègues.

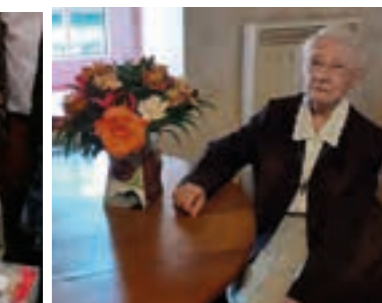
CCAS



Marcel MÉHEUST, du village de Bréhalé en Guégon, nous a quitté en cette fin d'année à l'âge de 83 ans. Féru de



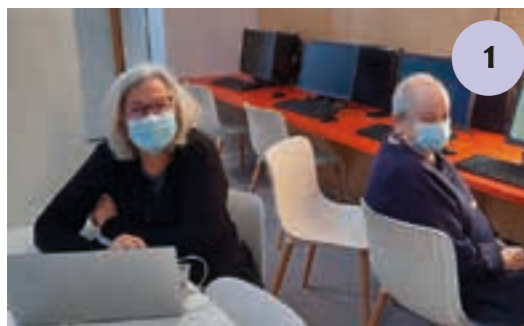
musique depuis son plus âge, Marcel animait avec enthousiasme et bonne humeur de nombreux repas partout en Bretagne dont celui du CCAS de Guégon.



Un grand moment de convivialité tous les premiers dimanche d'octobre, la joie de se retrouver pour chanter, danser se restaurer. Merci aux 181 convives, aux membres du CCAS et aux élus présents. Sans oublier nos doyens du jour, René VINETTE et Marie GUIHUR, tous deux 98 ans qui n'ont rien perdu de leur bonne humeur ! Et soeur Joséphine MAINGUY (absente le jour du repas) qui a eu 100 ans le 1er décembre 2021.

VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»



ANIMATIONS HEBDOMADAIRES

1 - **Cours informatiques** le lundi et mardi de 14h à 16h sur rendez-vous.

2 - **Atelier Ré'création** pour les 7-11 ans le mercredi de 16h à 17h avec Marie DAMASIO, Fabienne GALIMARD, Jean GREEN, Jacqueline NIZAN et Servane MAHIEUX.

3 - **Conversation anglaise** le mardi de 11h à 12h avec Eryn BOSHIER.

4 - **Atelier Plaisir d'écouter** pour les 4-7 ans le mercredi de 16h à 16h45 avec Marcelle CHÉREL, Sylvie GIRARD et Christiane DANET.

ANIMATIONS PONCTUELLES

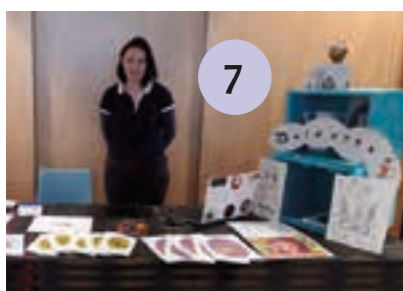
5 - **Sortie annuelle aux champignons** : une quinzaine de personnes est venue ramasser et écouter les bons conseils de Morice ROBERT, le samedi 16 octobre 2021.

6 - **Exposition "Artisans et commerçants Guégonnais d'hier et d'aujourd'hui"**

Cette exposition va certainement alimenter des discussions dans les chaumières... une mine d'or ! Nos trois héroïnes du jour ont vu leur travail justement récompensé par un public nombreux et enchanté le jour du vernissage de l'exposition. Bravo à Chantal HEDOUIS-GUIHUR, Marguerite GEFFLOT et Christiane DANET pour ce travail exceptionnel !

7 - **Dédicace** par Malaure le mardi 26 octobre

8 - **Atelier des sens** : mercredi 27 octobre, des enfants de 3 à 10 ans ont participé à un atelier à la découverte de leurs sens.



VIE LOCALE

ANIMATIONS SPORTIVES



Les vacances de la Toussaint furent l'occasion de s'initier au handball pour 17 jeunes sportifs. Les enfants ont pu apprécier l'intervention de Nathan VALLEE, stagiaire auprès de Jean-Marie LOZE durant trois semaines. En effet, Nathan, élève en terminale professionnelle aspire à travailler dans le secteur social et sportif et a pu appréhender les qualités nécessaires pour exercer le métier d'animateur sportif.

ATOUTS JEUNES



12 enfants de 7 à 11 ans ont participé à l'atelier «Tressage de paille» avec Danièle LE CLOËREC de l'association ARTS PAILLE de Séné. Danièle est animée par le besoin de donner du sens à la vie et de célébrer la nature. Formée aux différentes techniques de tressage de paille, ses ateliers de vannerie sont imprégnés de croyances et de rites anciens liés à cette tradition.

CEREMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Après 2 années d'arrêt, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants a lieu le 22 octobre.

Plus d'une vingtaine de familles avait répondu présente à l'invitation lancée par la municipalité. Une belle soirée d'échanges et de convivialité entre les élus et les nouveaux arrivants.

Tout le monde est reparti en gardant en mémoire de belles discussions, des sourires et rires avec un petit présent pour chaque famille présente.



VIE DES ASSOCIATIONS

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



«De nombreux travaux sont réalisés tout au long de l'année par les bénévoles de l'association : peintures de portes à l'église St Pierre-St Paul et à la Chapelle St Antoine, couche d'huile de lin sur la croix en bois de Catèlo et celle du cimetière de Guégon.

A Trégranteur, la base de la croix ayant subi un choc, elle a donc été enlevée et déposée chez le tailleur de pierres Paul BROGARD. Quelques jours plus tard la croix était remise en place par les bénévoles pour le plus grand plaisir des gens de Trégranteur.

D'autres travaux ont été réalisés autour des croix à Pont Jacob, à Pont Croix, à Coët-Bugat, au Fontenio, au Borne, à Trégranteur.

Je tiens aussi à remercier tous les Guégonnaises et Guégonnais qui interviennent tout au long de l'année pour l'entretien des croix à proximité de leur domicile.

Nous avons à Guégon un très beau patrimoine : 3 églises, 3 chapelles et 55 croix et calvaires repartis sur toute la commune dont trois inscrits aux monuments historiques. L'entretien de tout ce patrimoine nécessite vraiment beaucoup d'investissement et de temps toute l'année.

Merci à tous !»

Robert DANET, Président

VIE DES ASSOCIATIONS

ESG - BASKET



U9



U11



U15



U13



Séniors A



Séniors B

Suite au contexte sanitaire, nous avons réengagé cette saison 6 équipes seulement : 4 équipes jeunes et 2 équipes séniors. Les équipes jeunes sont entraînées par Jean-Marie. **Les U9** s'entraînent le mardi de 17h à 18h. L'équipe est composée de 3 garçons et 5 filles. Coachs : Manon ROBIN et Hélène GILLET. **Les U11** s'entraînent également le mardi de 17h à 18h. 9 joueurs. Coachs : Juline MITAILLÉ et Léna VIANNAIS. **Les U13** s'entraînent le jeudi de 18h à 19h30. 8 joueurs. Coachs : Isabelle GLAIS et Marion LE HEL. **Les U15** s'entraînent le mercredi de 17h à 19h. 7 joueuses. Coachs : Mario VIANNAIS et Eloïse MERCIER.

Sur roulement chaque semaine, les 4 équipes jeunes ont également un perfectionnement tirs le mardi de 18h à 19h. 21 séniors ont signé cette saison. Elles s'entraînent le mardi de 19h à 20h30 et le vendredi de 20h15 à 22h. Elles s'auto-coachent le samedi et sont entraînées le vendredi par Erwan GILLET. **Les U18** participent également à ces entraînements malgré qu'elles n'ont pas d'équipe cette année faute d'effectif suffisant. Au total, ce sont 59 licenciés : 47 joueurs, joueuses dont 6 joueuses-dirigeantes et 6 dirigeants (+ 7 non licenciés).

LA RAQUETTE GUEGONNAISE

Le comité départemental de tennis de table du morbihan a organisé les 28 et 29 octobre à la salle des sports de GUEGON un stage de perfectionnement réservé aux jeunes licenciés. Huit jeunes pongistes du club de la raquette guégonnaise accompagnée de jeunes joueurs de Plumelec ont ainsi été encadrés par Madame HOREL, membre du comité. Un autre stage est prévu pendant les vacances d'Hiver.

VTT CLUB GUEGONNAIS



Le VTT Club est composé de 25 adhérents, fans de VTT et de randonnées dans les bois. Nous nous retrouvons le dimanche matin.

En 2022, nous envisageons de reprendre nos différents événements : la raclette géante en février, la marche gourmande à Trégranteur en mai et la rando VTT-pédestre à Coët Bugat en septembre (si le contexte sanitaire nous le permet...).

CLUB DES AINES



Déjeuner-spectacle bavarois à Muzillac pour nos aînés. De quoi se régaler d'une bonne choucroute accompagnée d'une pinte de bière tout en se divertissant !

VIE DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES DE GUEGON

Le comité des fêtes de Guégon a accueilli le 16 octobre, les célèbres Glochos pour 2h30 d'un spectacle musical parodiant les moments de la vie courante et locale. Un véritable show où le public était en interaction avec de véritables moments de fous rires. Évidemment, les Glochos ont terminé leur spectacle par leur tube, cher à Thomas VOECKLER depuis son passage lors du Tour de France, la fameuse galette saucisse ... que le monde (cycliste mais pas que...) nous envie à Guégon !



REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS GUEGONNAISES



Un grand nombre d'associations ont, comme d'habitude, répondu présentes à l'invitation à la réunion annuelle organisée par la municipalité. Ainsi, ils ont pu profiter d'une courte séance de démonstration d'utilisation des défibrillateurs tels ceux implantés sur la commune. Chacun a pu poser les questions au formateur présent à cette occasion. Ce fut également l'occasion pour Jean-Marie LOZE d'annoncer sa mutation au service technique et de remercier tous les acteurs du tissu local qui l'ont applaudi en guise de remerciement. Ensuite, le calendrier des fêtes et animations a été établi : soyez rassurés les associations guégonnaises vous ont préparé un beau panel d'activités et d'animations pour l'année 2022 !

TRAVAUX



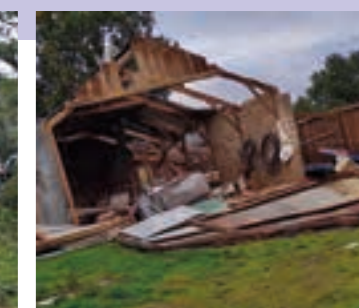
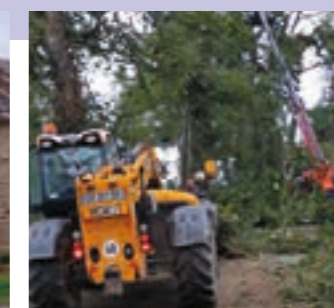
Durant le mois d'octobre, le service technique est intervenu aux abords de l'aire de jeux afin de sécuriser le passage au niveau du parking St Cado et l'entrée Rue des Cyprès en procédant à la pose de barrières métalliques.

Dans le cadre du programme "Tempête" de Morbihan Energies, des travaux d'enfouissement du réseau électrique ont été réalisés.

ACTUS DU MOIS

RETOUR SUR LA TEMPETE AURORE

La tempête Aurore qui a sévi le 20 octobre 2021, a occasionné de très nombreux dégâts et de longues coupures de courant sur les secteurs de Pourmabon, Trégranteur, Bois Gicquel. Une pensée à toutes les personnes touchées par ces intempéries.



VIE LOCALE

MEDIATHEQUE «PRE @UX BULLES»

3^{ème} EDITION TALENTS ET TERROIRS

Le 11 novembre, c'était la 3^{ème} édition de Talents et Terroirs à la salle Yves du Halgouët. Plus de 300 personnes sont venues à la rencontre des exposants afin de découvrir différents savoir-faire.



EXPOSITION ET CONFERENCE SUR LES MOULINS



Tout le mois de novembre, Jean-Pierre BAUCHET, ancien professeur de technologie passionné, a installé son exposition sur les moulins. Le vendredi 19 novembre, il est intervenu auprès des élèves de l'école Saint Gildas, de GS au CM2 pour une riche découverte. Le soir-même, plus de 40 personnes sont venues l'écouter lors d'une conférence passionnante sur le sujet. M. Bauchet a expliqué les différents mécanismes et fonctions des moulins à vent, à eau, à tan, à papier, à foulon... L'assemblée fut comblée.



La semaine suivante, ce sont les personnes du foyer logement de la Pommeraie de Josselin qui ont été accueillies par Christiane DANET.

Pour certains, cela a réveillé de nombreux souvenirs.



CCAS



Un bel après-midi belote....

Le 6 novembre, 24 équipes ont participé au concours organisé cette année par le club des aînés.

Les amateurs de cartes ont réalisé une bonne action car la totalité des bénéfices de cet événement est reversée au CCAS de Guégon.

VIE LOCALE

ATOUTS JEUNES



18 jeunes de 5 ans à 11 ans ont découvert le monde du cheval au centre équestre de Bréman à Sérent : soins, alimentation, environnement et bien sûr, apprendre à monter à poney ! Une petite balade dans la belle forêt automnale a ravi les apprentis cavaliers du jour !

POT DES BENEVOLES

C'est le samedi 27 novembre que nous avons pu remercier nos bénévoles en leur offrant un verre de l'amitié et c'est aussi l'occasion d'échanger ensemble. Le contexte sanitaire ne nous avait pas permis d'organiser cette rencontre qui nous tient tant à cœur depuis 2019. En effet, leur présence tout au long de l'année nous apporte un grand soutien qu'il ne faut pas occulter.

"Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin"



VIE DES ASSOCIATIONS

FNACA



Trois décorés lors de la cérémonie du 11 novembre

René BLANCHARD, Eugène LORCY et André RAVET ont reçu la médaille Reconnaissance de la Nation et la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique Nord. André RAVET, en plus de ces 2 décorations a reçu la médaille de la Croix du Combattant

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE



Un succès pour les repas à emporter !

TWIRLING CLUB GUEGON



Le drive : un succès égalé à l'année précédente !

ACCA SOCIETE DE CHASSE



Campagne de piégeage des ragondins

Merci aux piégeurs qui luttent efficacement contre ce nuisible qui fait beaucoup de dégâts dans nos campagnes.

Sur la photo de gauche à droite : Robert DANET (adjoint), Pierre LE GOVIC (Président de l'ACCA), René NOUVEL, André LE LABOURIER et Jean-Luc MOISO.

VIE DES ASSOCIATIONS

LES CAVALIERS DE LA VALLEE DE L'OUST

Comme pour beaucoup d'associations, les **Cavaliers de la Vallée de l'Oust**, ont vu leurs activités mises à l'arrêt depuis début 2020. Les annulations successives de l'endurance, des randonnées, sont un coup dur pour la vie associative.

Nous reprenons doucement nos activités en cette fin d'année 2021 avec 2 randonnées proposées à nos adhérents : le 28 novembre à Carentoir (photo) et le 5 décembre à Guillac. La tempête Aurora ayant fait beaucoup de dégâts sur le secteur de Coët Bugat et Trégranteur, nous avons programmé 2 journées de nettoyage des chemins, en prévision de l'Endurance Equestre de 2022. En effet, après 2 années d'annulation, nous espérons pouvoir organiser la 20ème édition de notre endurance équestre le **DIMANCHE 15 MAI 2022**.

La Présidente, Emilie GUILLOT



TRAVAUX



Durant le mois de novembre, divers travaux ont été réalisés

Ainsi, le service technique a pu procéder à la mise en place d'un abribus à La Pointe.

Les barrières de sécurité ont été installées pour permettre un accès aux pompiers dans les meilleures conditions possibles afin de remplacer les pierres prévues à cet effet à l'étang de Bisoizon.

Les agents municipaux ont commencé l'engazonnage

du cimetière de Trégranteur suite au nettoyage et démaussage réalisés en amont par les bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine.

A Canfroux, l'entreprise Couespel est intervenue pour procéder au curage des fossés.

Quant à la salle Yves du Halgouët, le remplacement des gouttières a été réalisé par l'entreprise HEURTEBIS.

ACTUS DU MOIS



27 novembre 2021 : Journée de mobilisation pour la Banque Alimentaire du Pays de Josselin

Nous tenons à remercier les membres du CCAS de Guégon et les nombreux bénévoles Guégonnais qui ont répondu présents pour participer à cette action solidaire.



L'assemblée générale de l'Amicale Fédérée des Donneurs de Sang Bénévoles du Pays de Josselin a eu lieu à Guégon le 26 novembre.

L'association compte 26 bénévoles à ce jour.

Merci à eux.

ECOLE PRIVEE SAINT GILDAS

LE MOT DE LA DIRECTRICE

La rentrée 2021 s'est déroulée sous le soleil, dans la joie des retrouvailles.

Cette année, 147 élèves ont fait leur rentrée à l'école St Gildas, répartis en 6 classes dont 2 classes bilingues français/breton. L'équipe enseignante est stable. Elle se compose de 7 enseignantes et d'un enseignant ASH spécialisé pour venir en aide aux élèves en difficultés. Notre équipe compte aussi 2 ATSEM, une AVS et une employée pour la cantine.

Beaucoup de nouvelles familles, venues de tous horizons, nous ont fait la joie de rejoindre notre école.

Cette année, nous avons décidé de changer nos pratiques et toute la communauté éducative (enseignantes et membres des associations) se sont mobilisés pour permettre une rentrée en « classes flexibles ». Nous souhaitons, par cette nouvelle pédagogie, être au plus près des besoins de nos élèves, en adaptant notre enseignement mais également en améliorant les conditions matérielles dans lesquelles les élèves sont amenés à développer leurs apprentissages. Ainsi, assises flexibles, et temps d'ateliers ont fait leur apparition dans toutes les classes, de la PS au CM2, pour le plus grand bonheur de chacun.

Pour l'année 2021/2022, nous développerons plusieurs projets :

> Nous continuons le **projet Eco-Ecole** en développant cette année le thème de l'alimentation. Nous sommes pour la 5ème année consécutive labellisé « Eco Ecole ».

> **Voyage scolaire pour les CE** dès le mois de septembre, ils sont partis à Plogastel Saint Germain

> **Voyage scolaire pour les CM** en janvier à Samoëns dans les Alpes.

> En partenariat avec des intervenants locaux et grâce au PEL de Ploermel Communauté, de nombreuses **animations tant sportives que culturelles** sont proposées aux élèves.

L'école est également le lieu privilégié pour développer le « vivre ensemble ». L'équipe pédagogique met donc tout en

œuvre pour permettre aux élèves de mieux vivre ensemble : conseils de coopération, élèves médiateurs sur la cour, matinées mélangées, ...

Si vous avez envie de nous suivre plus particulièrement, un site internet de l'école est régulièrement mis à jour, n'hésitez donc pas à le consulter :

<http://guegonstgildas.toutmonannee.com>

Au nom de toute l'équipe éducative, des élèves et de leurs familles, je remercie très sincèrement toutes les personnes qui oeuvrent (souvent dans l'ombre) pour permettre à chacun de bénéficier d'un enseignement de qualité, plein de projets et de rencontres, et tout cela dans des locaux et un environnement accueillant et agréable. Je pense tout particulièrement aux bénévoles des associations de l'école (APEL, OGEC et AEP), mais également à la municipalité et à tous ceux qui offrent de leur temps.

Sans vous l'école ne pourrait vivre, alors merci à chacun pour votre participation aux manifestations proposées par l'école et pour votre accueil à chaque sollicitation des enfants pour les ventes de tickets de tombola, saucissons, brioches et autres... Cette année, plus que les autres, nous avons besoin de votre aide pour aider aux finances de l'école, les manifestations de l'année dernière ayant été pour la plupart annulées...

Solenn ADAM, chef d'établissement

COORDONNÉES :

Ecole privée Saint Gildas

13 rue Saint Cado - 56120 GUEGON

Téléphone : 02 91 22 39 80

Mail : eco56.stgi.guegon@e-c.bzh

Décharge de direction le vendredi

Les inscriptions sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à nous contacter pour visiter l'école !



En décembre et janvier, les élèves de Christine (TPS/PS/MS) et de Marion (Maternelle/CP bilingues) ont bénéficié de 8 séances d'arts visuels, animées par Cécile WHITE, auteur et illustratrice d'albums jeunesse.

Avec elle, ils ont créé les illustrations de 2 imagiers : 1 imagier sur les contraires (TPS/PS/MS), et 1 imagier sur la mer, en breton (classe bilingue).



Plusieurs classes de l'école ont suivi la course du Vendée Globe.

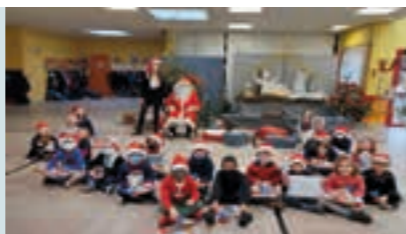
Ils ont développé, grâce à cette course, plusieurs compétences : *compétences géographiques* (repérer sur une carte la position des skippers), *compétences informatiques* (rechercher des informations sur la course), *compétences littéraires* (lire et comprendre un texte documentaire, un article de presse...).

Jeudi 10 décembre, plusieurs classes ont suivi un direct, avec Samatha DAVIES, au large de Cap Town.

Vendredi 18 décembre, le Père Noël est venu à l'école Saint Gildas !

Chaque classe l'a rencontré à tour de rôle. Après avoir écouté les enfants chanter, le Père Noël leur a offert à tous un beau livre et un paquet de bonbons.

L'après midi, les enfants ont apprécié un bon goûter servi par les parents de l'APEL.



Jeudi 7 janvier, Robert DANET, adjoint et référent sécurité routière à la mairie, est venu à la rencontre des élèves. Il leur a exposé les dangers de la route puis il leur a rappelé les bonnes conduites à adopter en tant que piétons ou cyclistes "Bien regarder avant de traverser" "Porter un casque à vélo"... Il a présenté différents panneaux routiers et leur signification.

L'intervention s'est achevée par un temps d'échanges à partir de questions/réponses des élèves. Enfin, il a remis à chaque élève un brassard fluorescent, magnétique, que les élèves pourront porter, notamment lorsqu'ils vont à l'école à pied. Nous remercions la mairie pour cette intervention.



Du 1er au 5 février, les élèves de l'école ont découvert les Jeux Olympiques : les symboles des anneaux, des disciplines variées, les valeurs partagées par les sportifs...

Ils ont réalisé des défis sportifs, des relais, une compétition de lancer pour les GS CP monolingues, la découverte du handball pour les bilingues...



Vendredi 19 mars, les élèves, les enseignantes et les ATSEM de l'école ont fêté le carnaval.

Déguisés, ils ont défilé par groupe classe, pour respecter le protocole sanitaire, puis ils ont chanté et dansé sur "Samba, Samba, Sambalélé".

Ce temps festif s'est conclu par un goûter, offert par l'APEL (association des parents d'élèves). Un temps festif et coloré, qui a fait plaisir aux petits comme aux grands!



Mardi 23 mars, les maternelles/CP bilingues et les TPS/PS/MS monolingues se sont rendus au centre les landes à Monteneuf, pour une journée axée sur la faune et la flore.

Ils ont abordé le thème des "petites bêtes": insectes, araignées, mille pattes... et à compter le nombre de pattes.

Ils ont cherché des petites bêtes, ont appris à les identifier. Ils ont fabriqué des petits bateaux, et ont écouté une histoire de korrigans.



Vendredi 7 mai, les élèves de l'école ont participé à une course de solidarité. Chaque élève était invité à apporter un don, pour financer des séances de musique dans le service pédiatrique de l'hôpital de Vannes.

Nous avons ainsi récolté 436€50. Chaque classe a couru sur un terrain bien délimité, et adapté aux capacités des élèves.

Certaines classes ont fait des défis sportifs, d'autres de la course en relais, des parcours sportifs... Nous avons commencé et terminé notre matinée par un temps de danse.



Lundi 5 juillet, les élèves de l'école ont participé à des olympiades. Chaque classe a réparti ses élèves en équipe de 6, représentant chacun un pays. La délégation des différents pays s'est transmis la flamme lors d'une cérémonie d'ouverture.

Ils ont ensuite prêté serment : fair-play, respect des adversaires... Les ateliers étaient animés par les élèves de CM1-CM2. Nous avons terminé la journée par la remise de médailles et de diplômes.



Du 15 au 17 septembre, les CE1-CE2 bilingues et monolingues se sont rendus à Plogastel Saint Germain (29), pour une classe d'art.

Ils ont expérimenté différentes techniques (lavis, barbotine...), ont utilisé divers outils (plume, calame...) et ont manipulé différents matériaux (bois, plâtre...).

Quel plaisir de laisser exprimer son imagination !
« En art, on ne se trompe jamais ! ».



Vendredi 10 septembre, tous les élèves de l'école ont joué aux "anneaux olympiques".

Ce jeu coopératif, a permis aux élèves de gagner les 5 anneaux olympiques, tout en renforçant les liens entre les élèves d'une même classe. Cette matinée s'est clôturée par le flashmob des jeux olympiques de Paris 2024.

BILAN RAMASSAGE SCOLAIRE 2020-2021

ELÈVES	COUT GLOBAL	PARTICIP° FAMILLES	DÉP. SUBVENTIONNABLE	PARTICIP° DEPARTEMENT	RESTE À CHARGE
8	14 214,43 €	890,00 €	13 592,23 €	6 796,14 €	6 796,09 €

Participation du Conseil Départemental à raison de 50 %

GARDERIE SCOLAIRE 2020-2021

Trimestres	CARTE TRIMESTRIELLE			CARNET OCCASIONNEL (10 tickets)			TICKET OCCASIONNEL			TOTAL
	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	Nombre	Tarif	Total	
1er trimestre	61	51,00 €	3 111,00 €	13	32,00 €	416,00 €	0	3,20 €	0,00 €	3 527,00 €
2ème trimestre	66	51,00 €	3 366,00 €	6	32,00 €	192,00 €	4	3,20 €	12,80 €	3 570,80 €
3ème trimestre	57	51,00 €	2 907,00 €	10	32,00 €	320,00 €	11	3,20 €	35,20 €	3 262,20 €
TOTAL	184	51,00 €	9 384,00 €	29	32,00 €	928,00 €	15	3,20 €	48,00 €	10 360,00 €

GROUPEMENT SCOLAIRE SUZANNE BOURQUIN

LE MOT DE LA DIRECTRICE

En septembre, c'est avec grand plaisir que nous avons appris l'ouverture d'une 12ème classe dans l'école ! Les élèves vont pouvoir ainsi bénéficier des meilleures conditions pour apprendre. Les GS, CP et CE1 sont en classes dédoublées avec un maximum de 14 élèves.

Différents projets ont été proposés aux élèves depuis la rentrée.

Les CM2 sont allés au **planétarium de l'espace des sciences de Rennes** et ont fait 5 séances de Kayak sur le canal.



Un après-midi par semaine, certains CP font tomber les murs et font classe dehors : **activités sportives et artistiques, découverte de la nature, jeux coopératifs.**

Cette année encore une classe de CE1 part à la découverte du monde et de sa diversité. Les élèves vont suivre la **transat Jacques Vabre**.

Plusieurs classes ont commencé les **activités musique avec Céline TORTI** et les **activités sportives** avec un éducateur sportif : gym, kinball, tèque, judo.



Toutes les classes ont participé à **La Grande Lessive** : des fils tendus, des pinces à linge, de la couleur avec les œuvres accrochées par les élèves. C'est une exposition internationale prévue un jour précis, sur un thème commun : les oiseaux en octobre 2021. Une nouvelle exposition se déroulera en mars 2022.

Pour finir la période, certaines classes ont fait un **escape game** : coopérer pour résoudre des énigmes et trouver la solution.

Dans les mois à venir, les élèves vivront des **projets culturels** autour du théâtre, du cinéma et de la poterie. Certaines classes réaliseront une planche de **BD** ou un clip en **slam**. Plusieurs classes participeront à un **projet radio** et produiront des enregistrements pour l'émission « Pause cartable » de timbre FM.

Tous les élèves de l'école participeront au **printemps des poètes**.

A l'initiative de syndicat scolaire, chaque midi, les élèves de la GS au CM2 peuvent bénéficier d'activités sportives et manuelles. Cette année, carterie, plateau sportif, expériences scientifiques et jeux coopératifs sont programmés.

COORDONNÉES

Téléphone : 02 97 22 23 33

Mail : ec.0560293p@ac-rennes.fr

Sites internet : <https://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr>

BIENVENUE A L'ASSOCIATION AVEL NEVEZ !



C'est la belle histoire d'une équipe de copains et copines qui, lors de soirées, s'imaginent créer une belle dynamique à Guégon où ils aiment se retrouver. Et un jour, il décide de franchir le cap ! L'association voit ainsi le jour : Avel Nevez est née !

«A la base, on s'est connu à l'école de Guégon puis le groupe s'est étoffé au fur et à mesure du temps et des rencontres avec des jeunes d'autres communes. A présent, nous sommes 15 jeunes qui constituons l'association, originaires de Guégon, Plumelec, La Croix Helléan, Les Forges de Lanouée, Ploërmel, Bohal mais aussi de la région rennaise. Nous voulions dynamiser le bourg en organisant des événements qui nous ressemblent, répondent à nos attentes et qui manquent actuellement, en essayant également de créer, entre autres, du lien intergénérationnel. Le nom de l'association

"Avel Nevez" est révélateur car il signifie en breton "vent nouveau". Il est le fruit d'une recherche personnelle mais validée par la majorité des membres. Quant au logo, il a été réalisé par une personne de la famille d'un des membres de l'association. Celui-ci révèle le signe d'unité de la Bretagne avec l'hermine, en noir et blanc qui rappelle les couleurs du drapeau breton avec la représentation d'un souffle de vent... L'idée initiale était la mise en place d'olympiades, rattrapée par une autre : un open air, concert en plein air avec le partenariat de Collectif Kontrast qui aura lieu le **SAMEDI 14 MAI 2022**, puis reprendre le flambeau pour la fête de la musique avec l'appui financier de la municipalité et des associations guégonnaises déjà investies dans cette animation...» nous confie Thomas DUBOT.

Soyez sûrs que ces jeunes fourmillent d'idées et sont le gage d'une belle dynamique pour notre commune en venant rejoindre un tissu associatif déjà très actif.

Le bureau est composé comme suit : Président : Thomas DUBOT, vice-président : Killian MANDART, trésorier : Romain CHARLO, secrétaire : Pauline DANO.

CONTACT : avelnevez56@gmail.com

ALBAN GUILLEMOIS : auteur de bandes dessinées, illustrateur et peintre en décor

Alban, peux-tu nous raconter un peu ton parcours ?

Je suis né à Rennes et après mes études aux Beaux-Arts de Nantes, j'ai travaillé pendant 3 ans à Folimage (1998-2001), un studio de dessins animés à Valence dans la Drôme, où j'ai été chef décorateur d'une série télé pour enfant : "Hôpital Hill Top". Après cette expérience fructueuse, je décide de partir à Paris continuer sur ma lancée dans le cinéma. Installé en famille à Paris en 2001, je réalise alors des dessins animés et des clips avec Axelle Red, Charlotte Rampling et Katherine, puis des court-métrages notamment avec Julie Depardieu. J'ai aussi travaillé sur de nombreux projets de télévisions et cinéma, dont des séries pour Canal+, France 5 et Gulli. Parallèlement à mon travail d'auteur, j'ai été professeur de dessin et de cinéma dans deux écoles d'arts à Paris. En 2006, je sors mon premier album de bande dessinée "Louis la Lune" aux Editions Albin Michel, une histoire qui au départ devait être un dessin animé de long-métrage. Cette première BD, devenue un collector aujourd'hui, a enthousiasmé la critique et marque le début de mon œuvre en bande dessinée. D'autres albums et ouvrages illustrés suivront, des illustrations pour la presse, la communication de grandes marques (Piaget, Bréguet, Rolex, Panerai, Crockett and Jones...) et notamment un livre en collaboration avec le célèbre chroniqueur Stéphane Bern "Il était une fois les princes et les princesses" aux Editions Hugo. J'ai trois ou quatre livres à la médiathèque de Guégon si vous voulez découvrir mon univers illustré.



Justement à quel moment as-tu décidé de venir t'installer en Bretagne à Guégon ?

En 2017, lassés de Paris, nous décidons avec Mireille, ma femme, et nos 3 enfants de partir nous ré-enraciner au pays, mes grand-parents étaient bretons de Guer et Quiberon, ma famille étant éparpillée entre Rennes, Vannes et Saint-Brieuc, nous voulions être au centre. Passionné d'histoire et de patrimoine, nous avons donc recherché une maison ancienne à restaurer dans le pays de Josselin et avons trouvé notre bonheur à Guégon ! Je me suis d'ailleurs intéressé à l'histoire de Guégon et de sa région, ayant fait partie de l'association "Mémoires du pays de Josselin" pour laquelle j'ai dessiné l'affiche d'une expo en 2018, un hommage aux soldats Guégonnais et Josselinois de 1914-1918.

Depuis notre installation, j'ai continué la bande dessinée, j'ai également exposé au Musée du Souvenir de l'Ecole Militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et à Lorient lors de l'évènement culturel "Les Ateliers Ouverts".

En 2021, tu as obtenu un prix au festival de BD d'Angoulême ?

Oui effectivement. Mon album "Bernadette & Lourdes l'enquête" aux éditions Artège, entièrement réalisé à Guégon, a remporté le prix international de la BD chrétienne au festival d'Angoulême 2021, j'étais évidemment très heureux car c'est une reconnaissance importante dans le monde de la BD.

Le goût du décor et du patrimoine est aussi une passion pour toi semble-t-il ?

Oui, en plus de mon savoir-faire de dessinateur et de peintre, ma connaissance de l'histoire et de l'héraldique m'amène à travailler pour la société Arthema de Nantes à la restauration de peintures décoratives de monuments historiques. J'ai dernièrement participé à la restauration complète des plafonds des églises de Tremel et de Fouesnant dans le Trégor et le Finistère. J'aurais peut-être un jour le plaisir et l'honneur de travailler à la restauration de la magnifique église de Guégon du XIIème siècle.



C'est le 8 juillet 1997, lors de la 3ème étape Vire-Plumelec, que le Tour de France passe une première fois dans le bourg de Guégon, l'occasion d'assister à un sprint PMU maillot vert. Mais revenons à cette dernière édition du lundi 28 juin...

Un Tour de France ne s'improvise pas. La commune de Guégon, tout comme un bon sportif, n'a pas échappé à ce passage obligatoire. Ainsi, lorsque l'annonce devient officielle et que le détail de la 3ème étape Lorient-Pontivy est dévoilé, la municipalité se réjouit de voir la commune sur le tracé du parcours officiel. Nicolas FRUCHART, conseiller municipal, est alors délégué pour suivre le bon déroulement de cette épreuve et toute la préparation qui en découle. Une première réunion en audioconférence s'est déroulée le 24 novembre 2020, afin de visualiser le détail du tracé en

présence des élus des différentes communes concernées par cette étape et du président des Boucles Guégonnaises. Lors de cette session, nous évoquons la difficulté de suivre l'itinéraire initialement prévu, c'est-à-dire la simple traversée du bourg à cause des travaux engagés au niveau du centre-bourg. Ainsi, un autre tracé est proposé. La visite d'un représentant du Tour dans la soirée validera cette «petite boucle» qui passera donc devant la mairie pour rejoindre la rue des Cyprès. Une belle récompense pour Daniel BOURDONNAIS, ancien Président emblématique des Boucles Guégonnaises, qui verra passer le Tour de France devant chez lui.



Une concertation avec l'école Saint Gildas est alors engagée pour permettre aux enfants de vivre leur premier Tour de France dans leur commune. Nicolas avec Solène ADAM, directrice, lancent plusieurs idées dont des recherches sur le Tour et la fameuse dictée du Tour. Tous les élèves de CM ont planché sur la dictée le 27 mars et leurs efforts ont été récompensés par la remise d'un tee-shirt à l'effigie du passage du Tour sur la commune. Quant aux trois meilleures copies par niveau, chaque lauréat s'est vu remettre des bons d'achat offerts par la municipalité.



Le résultat de ses travaux de recherche réalisés par les élèves de l'école ont pu être affichés à la médiathèque Pré@ux bulles lors d'une exposition ouverte durant tout le mois de juin.

Sous l'impulsion de Corinne PERRE, adjointe, et des agents de la médiathèque, l'action «Pédalez à la médiathèque» a été lancée.



L'objectif était de réaliser les 182,9 km de l'étape Lorient-Pontivy sur un vélo d'appartement. Celui-ci a été atteint grâce à tous les participants qui se sont vu remettre une récompense.



Beaucoup de Guégonnais se sont investis en décorant leur maison et/ou jardin tout le long du parcours du Tour de France. Nos commerçants sont également les acteurs de la réussite de cette fête en décorant leurs vitrines aux couleurs du Tour avec une belle pointe d'humour.



Dans le cadre du passage du Tour de France, la commune a sollicité un grand nombre de bénévoles. Hervé ROSELIER et Daniel MOUNIER ont, quant à eux, mobilisé les signaleurs pour contrôler les différentes intersections concernées par le circuit. En guise de remerciements, un tee-shirt souvenir, un repas pique-nique et un verre de l'amitié en fin de journée ont été offerts par la municipalité.

Le comité des fêtes de Guégon a également contribué au bon déroulement de cette fête.

«Pas moins de 46 bénévoles gardaient les routes aux côtés de la gendarmerie nationale. Une surprise de taille fera connaître Guégon sur les ondes de France tv avec l'arrêt de deux voitures officielles du Tour de France devant la maison du nouveau président des Boucles, Xavier. A leurs bords, de grands champions en personnes : Pascal LINO (coureur cycliste 11 jours en jaune en 1992), Francois LE MARCHAND (le bras droit de Christian PRUDHOMME), Pierre POULIQUEN (vice président du conseil régional), Jean-Paul OLLIVIER (reporter et mémoire du Tour de France) et le quintuple vainqueur du Tour de France Bernard HINAULT lui-même. Ils s'arrêtent pour un ravitaillement avec la fameuse galette saucisse et une boisson fraîche. Ils repartiront après la photo souvenir en emportant pour Thomas VOECKLER et Christian PRUDHOMME une galette saucisse qui fera grand bruit dans les commentaires sur France TV jusqu'au Vélo Club le soir. Merci à nos bénévoles qui ont répondu présents pour ces belles journées de convivialité».



Extrait du texte transmis par le comité des Fêtes



En amont, tout le personnel du service technique a été mobilisé pour sécuriser le passage des cyclistes mais aussi la décoration du bourg avec des banderoles et d'anciens vélos repeints.

La partie communication a été assurée par Carole MAILLARD assistée de Chloé CÉLARD, stagiaire. Elles ont mené à bien le suivi de la logistique en collaboration avec le personnel administratif. L'organisation du verre de l'amitié a été assurée par Mathilde MOISO.



Notre personnel communal a également largement contribué au bon déroulement de cette belle journée. Ainsi, Jean-Marie LOZÉ a tracé sur le terrain de foot un message «Guégon Terre de Cyclisme» qui n'a malheureusement pas été retransmis.

Les résidents de l'EPHAD Le Tournisset de Ploërmel et de la maison d'accueil spécialisée du Coudray de la Chapelle Caro ont également pu assister au Tour de France avec la mise à disposition de la salle du Ponty.



Grâce à Thomas VOECKLER qui a fait passer plusieurs messages (glissés par notre Président du Département, David LAPPARTIENT), la commune de Guégon et sa galette saucisse ont fait le buzz à la radio et à la télévision. On en parlera longtemps dans les chaumières. D'ailleurs, deux Vosgiens nous ont raconté : « On s'est déplacé des Vosges pour suivre le Tour en Bretagne. On ne connaissait pas Guégon, mais on gardera le souvenir de l'accueil chaleureux des habitants et de la «galette saucisse». On ne connaissait pas cette spécialité, c'est délicieux ! ». La galette-saucisse est fortement associée au club de football du Stade Rennais et tout laisse à penser qu'elle va aussi l'être pour la commune de Guégon ! Vos décorations, vos acclamations et votre présence sur le bord des routes guégonnaises ont montré la belle dynamique qui caractérise notre commune.

Une belle journée, un bel évènement qui a su ravir les petits et les grands qui restera gravée dans les souvenirs en attendant qui sait un prochain passage...

ASSOCIATIONS EXTERIEURES

Toutes les activités suivantes se déroulent à la salle des sports de la Ville Pelote sauf pour Les Flèches Josselinaises qui se passent à la salle Yves du Halgouët.

BROCELIANDE YOGA ET MEDITATION

Les cours sont animés par Alain LECLERC, professeur de yoga et élève de l'École Française de Yoga de l'Ouest. L'EFYO est affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga. Tous les mercredis à 17h45 à la salle des sports.

CONTACT : 06 15 38 24 07

LES BOULES ANGLAISES

Les lundis et dimanches. CONTACT : 02 97 73 93 76

QI GONG EQUILIBRES

Lundi 17h20-18h50, vendredi 9h-10h30
CONTACT : 06 09 31 08 02 ou contact@equilibres.fr

LA FLECHE JOSSELINEISE

Les mardis, mercredis et jeudis. CONTACT : 06 06 42 15 21



MEMOIRES DU PAYS DE JOSSELIN

Temps forts en 2021 :

- Participation au Forum des associations à Josselin le 4 septembre.
- Visite du «Musée de la Résistance» à St Marcel le samedi 2 octobre (photo).
- Le 11 décembre réunion et Assemblée générale de l'association à Cruguel.

Fin janvier 2022, projection à Lanouée des documentaires «Adieu paysans» et «Les paysans chez Citroën», puis, les membres de l'association partageront la traditionnelle galette des rois. Nous recherchons documents et photos (habitat, travail dans les champs, scènes de vie quotidienne, manifestations profanes et religieuses, commerces, écoles...) concernant toutes les communes du canton de Josselin pour la période de 1945 à 1975.

Les documents prêts seront scannés et immédiatement rendus. Si vous en possédez, merci de contacter :

- Benoît GUILLEMIN : 06 73 44 02 01
- Yvette BAUCHET : 06 50 38 43 11
- Marie-Françoise VANBEVER : 06 15 43 52 74



ADMR

L'association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) perpétue son engagement en assurant des prestations auprès des personnes âgées pour leur permettre de continuer à réaliser à leur domicile des actes essentiels à la vie quotidienne (ménage, entretien du linge, repas, aide à la toilette,...)

L'association intervient également auprès d'une clientèle moins dépendante.

Le contexte sanitaire a rendu la tâche plus difficile mais les agents ont su s'adapter en respectant les gestes barrières et les consignes basées sur les recommandations des ministères et de l'ARS de Bretagne avec notamment le port du masque obligatoire à chaque intervention...

Nouveauté cette année, les agents bénéficient de la mise à disposition de 30 véhicules sur le secteur de Josselin qui démontre que l'association reste impliquée et active pour accompagner sa clientèle tout en améliorant le quotidien des intervenants.



EDITO DE LA MINORITE

Le développement de notre commune se poursuit en cette fin d'année grâce à des projets validés en 2018 et 2019.

La structure « Age et Vie », dont les travaux ont débuté, permettra à nos aînés dépendants d'éviter l'isolement et de se retrouver dans une structure de domicile partagé, aidés en permanence par des auxiliaires de vie.

L'ilot urbain prend forme et nous avons hâte d'inaugurer ce lieu même si la majorité actuelle a décidé de supprimer 3 logements par rapport au projet initial.

Nous saluons la pertinence du conseil actuel dans son choix du développement de nouveaux lotissements sur notre commune. Par ailleurs, la santé est une priorité de notre territoire qui se matérialise par de nombreux soutiens à l'hôpital de Ploërmel. La santé passe aussi par la recherche de nouveaux médecins généralistes, notre commune continue à se développer dans ce sens et la maison de santé s'agrandit. Nous avons interpellé l'architecte sur la présence de marches intérieures entre le bâtiment actuel et l'agrandissement en cours de construction.

La politique des prix sur l'achat et la cession de réserve foncière nous interpelle, c'était également le cas quand un terrain viabilisé par la commune a été vendu sans obligation de construction ensuite.

Après chaque conseil municipal, vous pouvez retrouver un résumé sur le facebook «Guegon Pluriel».

Nous vous souhaitons une très belle année 2022 en espérant pouvoir retrouver très vite une vie sociale normale.

J-M. DUBOT, M. VIANNAIS, B. LE BRAZIDEC, N. BOUCHER
contact@unissonsnousetgardonslecap.info

PLOERMEL COMMUNAUTE

HABITAT

OPAH
OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
PAR PLOERMEL COMMUNAUTE

**DES AIDES
POUR
RÉNOVER
SON
LOGEMENT**

CONTACTEZ-NOUS À L'ESPACE INFO HABITAT
habitat@ploermelcommunaute.bzh - Tél. 02 97 22 34 54

OPAH

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Les propriétaires occupants d'un logement de +15 ans sous conditions de ressources
- Les propriétaires bailleurs sous conditions

QUELS TRAVAUX ?

- Travaux d'économies d'énergie**: Isolation, changement système de chauffage...
- Travaux lourds**: Réhabilitation de logements très dégradés
- Maintenance à domicile**: Adaptation des logements au vieillissement et au handicap

COMMENT FAIRE VOS DÉMARCHES ?

- Contactez l'Espace Info Habitat**: Un conseiller vous accompagnera dans toutes vos démarches
- Visite à domicile du technicien**: Il vous conseillera sur les travaux et réalisera un diagnostic adapté
- Constituer et déposer votre dossier de demande de subventions**: Rassembler les pièces nécessaires et les déposer avec l'aide du technicien
- Réalisation des travaux**: Attention ! Ne commencez pas vos travaux avant d'avoir reçu l'accord des financeurs

ESPACE INFO HABITAT - 38 place de la mairie - 56800 Ploërmel
Tél. 02 97 22 34 54 - habitat@ploermelcommunaute.bzh

PERMANENCES OPAH | SORHA

MOBILITE

PLOERMEL COMMUNAUTE VOUS AIDE POUR L'ACHAT D'UN VÉLO!
Jusqu'à 400€ d'aide

MÉCANIQUE, À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE & CARGO (AVEC OU SANS ASSISTANCE)

Qui peut en profiter ?
L'offre est réservée aux habitants et entreprises du territoire, à la hauteur de 1 vélo par an par foyer/entreprise

Pour quels types de vélos ?
L'offre couvre les vélos mécaniques, avec assistance électrique et les vélos cargo, qu'ils soient neufs ou d'occasion. Ils devront être achetés chez un professionnel.

Quel est le montant de l'aide ?

Modèle	Mécanique neuf	Mécanique occasion	VAG neuf	VAG occasion	Cargo neuf sans AE	Cargo neuf avec AE	Cargo occasion sans AE	Cargo occasion avec AE
Montant de l'aide	50 €	50 €	100 €	100 €	300 €	400 €	300 €	400 €

Comment faire la demande ?
La démarche se fait sur le site de ploermelcommunaute.bzh rubrique Mobilité

Conditions de l'aide à l'achat

- Être majeur et avoir sa résidence principale/entreprise à Ploërmel Communauté
- Avoir effectué l'achat après le 30 septembre 2021.

d'infos Tél. 02 97 22 34 54
info@ploermelcommunaute.bzh

APEL ECOLE ST GILDAS	Samuel CARRIER	02.97.22.39.80	apel.stgildas.guegon@gmail.com
OGEC ECOLE ST GILDAS	Gabriel PEDRONO	02.97.22.39.80	
LES P'TITS POUSETS	Bérénice RIVIERE	06.95.25.65.39	ptitpoucetsguegon@gmail.com
AMICALE LAIQUE	Marie DAMASIO	06.37.01.37.92	marialolive.12.12.12@gmail.com
ATELIER DU PERE NOEL	Moran LE NEDIC	06.50.84.80.20	atelierduperenoeleguegon@gmail.com
ASSO. MOTOCROSS GUEGON	Yoann HAYS	06.23.49.39.31	amguegonnais@gmail.com
ASSOCIATION PYUNDAI	Norbert HUG	07.71.05.04.61	alexandrastone61@gmail.com
ENFANTS DE ST GILDAS – FOOT	Jean RIVIERE	06.98.26.17.41	jean.riviere47@orange.fr
ENFANTS DE ST GILDAS – BASKET	Servane MAHIEUX	07.67.78.10.85	servanemahieux@yahoo.fr
GYMNASTIQUE POUR TOUS	Patricia LANOS	06.82.10.57.96	patricia.lanos@sfr.fr
BADMINTON GUEGONNAIS	Samuel LE SOURD	06.23.04.32.13	samygane@free.fr
PASSE LA SECONDE	Béatrice BARILLET	06.88.42.62.10	passelazde@gmail.com
TWIRLING CLUB GUEGON	Cristina FAUCHEUX	07.85.51.03.30	twirling.club.guegon@orange.fr
LA RAQUETTE GUEGONNAISE	François LORIC	07.69.12.56.76	raquette.guegonnais@laposte.net
VTT CLUB GUEGONNAIS	Frédérique ROTIEL	06.85.93.74.38	frotiel@gmail.com
LES CAVALIERS DE LA VALLEE L'OUST	Emilie GUILLOT	06.23.27.29.19	mimiledjot@yahoo.fr
ACCA SOCIETE DE CHASSE	Pierre LE GOVIC	06.85.03.90.66	pierre.legovic56@gmail.com
COMITE DES FETES TREGREANTEUR	Florent DESIGNE	06.86.27.63.04	florent.designe@gmail.com
	Co-pdt Félix SAMSON	07.69.70.99.66	flex.samson@hotmail.fr
COMITE DES FETES COET-BUGAT	Daniel MOUNIER	06.01.94.15.79	mounierdaniel@orange.fr
COMITE DES FETES GUEGON	Xavier CASTEL	06.37.66.60.85	xavier.castel@bouclesguegonnaises.fr
LES COMMERCES GUEGONNAIS	Sylvie FROLEAU	02.97.22.23.80	sylvie.froleau@queguiner.fr
THEATRE DA WEKON	Solange MERCIER	07.88.32.43.09	solange.mercier@orange.fr
	Co-pdte Virginie MARET	06.60.42.48.55	maret.pedrono@hotmail.fr
FNACA	Joseph VIANNAIS	02.97.22.25.27	
CLUB DES AINES	Agnès MARIVIN	02.97.73.02.00	
MUSIQUE A MONGRENIER	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
CROIX ET CALVAIRES DE BRETAGNE	Pierre FLOCH	02.97.22.21.56	floch.cathpier@wanadoo.fr
SAUVEGARDE DU PATRIMOINE	Robert DANET	06.18.80.15.33	r.danet@guegon.fr
SAKURA KAN GUEGON	Michel IAFRATE	06.13.72.15.80	contact@kendo-guegon.fr
VIGILANCE SELF DEFENSE	Frédéric MARTINET	06.50.53.16.35	frederic.martinet5@orange.fr
FAMILLES RURALES GUEGON	J-François TANGUY	07.83.55.24.49	coetmean@yahoo.fr
AVEL NEVEZ	Thomas DUBOT	06.15.48.37.39	avelnevez56@gmail.com

STATION SERVICE

Avia Brétéché	Les Quatre Vents	02.51.36.60.11 contact@breteche.fr
---------------	------------------	---------------------------------------

CAFÉ

Bar-Tabac-Pressé « Le Reflex »	12, rue du 20 juin 1944	02.97.72.11.79 coteangelique5676@gmail.com
--------------------------------	-------------------------	---

HÉBERGEMENTS - GÎTES - CAMPING - CHAMBRES D'HÔTES

Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20 domainedekerrelly@yahoo.com
Gîtes flottants Ti War an Dour	Base du Rouvray	07 64 09 12 06 contact@tiwarandour.bzh
S'adresser à l'Office de Tourisme pour la liste des hébergements ou consulter : www.tourismebretagne.com		

ALIMENTATION

Supérette « Halles Dis »	19, rue du 20 juin 1944	02 97 75 63 79 superette.bobrek@gmail.com
« Ma Ptit'Epicerie »	service à domicile	06 08 85 00 98 maptitepicerie@orange.fr
Boulangerie Maison LE DEVEHAT	10, rue du 20 juin 1944	09 51 68 45 03 maison.ledevehat@gmail.com
Biscuiterie LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00 info@ledrean.com
Crêpes-Galettes CARO	La Pointe	02 97 75 34 55 creperie.caro@orange.fr
Food Truck Le P'ti Bar à Frites	centre-bourg le vendredi	06 50 51 68 35 leptibarafrites@yahoo.fr

PROFESSIONS LIBERALES

MAISON DE SANTE	11, rue des Rosiers	
DOCTEURS	Dr LICHE Anca, Dr STAMATE Carmen, Dr PICCARDI Maïlys	02 97 75 61 76
PÉDICURE-PODOLOGUE	RISSE Morgane	02 97 73 87 53
OSTÉOPATHE	VUCKOVIC Vanja	07 67 32 64 73
SOPHROLOGUE	PONTGELARD Claudine	06 98 61 27 05
PHARMACIE-ORTHOPÉDIE	CONRADT Olivier	5, rue du 20 juin 1944 02 97 22 36 92 pharmacieconradt@offisecure.com
CABINET D'INFIRMIERS DE GUÉGON	11, rue des Rosiers	02 97 75 41 94 ciguegon@gmail.com
CABINET INFIRMIER DU CENTRE	14, rue 20 juin 1944	02 97 72 67 94 scm.infirmiersducentredeguegon@orange.fr
KINÉSITHÉRAPEUTE	ROUSSIEZ Vincent	12 rue du Ponty 07 67 65 10 16
PSYCHOLOGUE	DARBANDI Pascale	12 rue du Ponty 06 68 90 57 63
KINÉSIOLOGUE	HEURTEBIS Laurence	4 rue Sergent Plouchard 06 13 89 31 37
PSYCHOPRATICIENNE	SANCHEZ Laurie	7 rue Lt de la Grandière 06 27 52 79 77

TRAVAUX EN BATIMENT

CARRELAGE-PLÂTRE SARL ROUX	PA LA Rochette – LANOUEE	02 97 22 37 90
SANITAIRE-CHAUFFAGE SARL DENIS	10, rue Joseph Le Coq	06 77 85 34 10 denissanitchauffage@orange.fr
GOUTIÈRES ALUMINIUM Jacques Commerce Consulting	PA Caradec	02 97 70 25 14
MENUISERIE-PVC-CHARPENTE SARL LE GENDRE Pierrick	1, La Pointe	06 15 43 40 43 pierrick.le-gendre@orange.fr
Construction PENARD	PA Caradec	02 97 75 65 40 penardconstructions@orange.fr
SARL DELALANDE	PA Caradec Nord	02 97 75 38 31 secretariat@menuiserie-delalande.fr
Couverture EMERAUD	PA Caradec	06 09 38 37 96 emeraud.emmanuel@orange.fr
BURBAN PALETTES – RECYCLAGE	PA Caradec Nord	02 97 73 91 37 guegon@burban-palettes.com
MAÇONNERIE SARL GOUGEON	9, Coët Méan	06 81 27 16 76
MATERIAUX QUEGUINER Matériaux	PA Caradec Nord	02 97 22 23 80 celia.lozevis@queguiner.fr
PEINTURE LE GUENNEC Hervé ROSELIER Lionel	La Pointe ZA La Bourdonnaye – LANOUEE	06 72 22 56 04 06 88 31 40 53
AMC RAVALEMENT	4, place de l’Eglise	06 25 94 59 61 carlos.amcravalement@gmail.com
BÂTIMENT D’ÉLEVAGE F-Technic Construct	7, la Croix Blanche	06 59 75 76 03 flodragusin@yahoo.fr

AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN

GARAGE DU CLOS PERRET	20, rue Bisoizon	02 97 22 38 31 garage.clos.perret
------------------------------	------------------	--------------------------------------

AGRICULTURE

TRAVAUX AGRICOLES BELLAMY SARL DREANO Philippe	Le Bois Gicquel La Ville Beuve	06 20 53 82 15 02 97 75 68 70
TRAVAUX FORESTIERS Arbryx Sylviculture	Le Goulivard	06 02 36 01 50 arbryx.sylviculture@hotmail.com
APICULTEURS Les Rûchers Delamarche	Guilleron	02 56 61 14 01 ruchers-delamarche@ruchers-delamarche.com
Les Ruchers de Bretagne	27, Penroc	02 97 73 94 86 lesruchersdebretagne@orange.fr
VENTE À LA FERME Ferme« Graines de Vie »	Maubusson	07 49 47 55 48 fermegrainesdevie@gmail.com
Les Ateliers Damasio	La Ville Ruaud	06 37 01 37 92 ateliers.damaz@gmail.com
La Poule Guégonnaise	Le Champ Blanc	06 47 77 23 37 senecal.carine@orange.fr

DIVERS

CONSEILLÈRES H2O CADORET Jennifer	La Barrière de Coët By	06 43 56 74 41 jenniferdu56@hotmail.fr
DENIS Isabelle		07 85 81 40 07 isabelle.denis25@sfr.fr
CARTONNERIE SMURFIT KAPPA	PA Caradec Nord	02 97 73 68 68
COIFFURE Salon de coiffure « Imagine » Coiffeuse à dom. «Belle au naturel»	7, rue du 20 juin 1944 7 Boccabois	02 97 75 67 16 07 80 43 74 53 aida.chaxelle@orange.fr
COUTURIÈRE AGNÈS BREIZH	2 r. O. de Clisson-JOSSELIN	06 77 11 33 20
LIVRAISON FUEL Les Combustibles Guégonnais PICAUD Fioul	ZA La Croix Blanche PA Caradec	02 97 42 24 82 02 97 22 25 95
DÉSINSECTISEUR-ÉLAGUEUR GMS	Coët Bugat	06 03 88 63 03 breizhnic04@gmail.com
ECOLE DE DANSE ROBIN EDITH	La Ville Daniel	02 97 22 30 54 edithrobin@orange.fr
AMÉNAGEMENTS, TERRASSEMENTS, TOUS TRAVAUX EXTÉRIEURS SAM MTE	Mesle	06 02 24 25 86 samtemesle@gmail.com
Société TAD	Les Touches	06 87 66 73 39 contact@service-tad.com
C’MOY”Paysage	5 Le Bot	06 89 13 49 20 c.moypaysage@orange.fr
CADORET Yann Paysagiste	Bogué	02 97 75 46 19
MÉTALLURGIE ROUXEL MÉTAL	La Ville Ville	06 30 92 77 87 rouxelmetal@outlook.fr
ENCADREMENTS DUBOURG Jean-Yves	PA Caradec Nord	02 97 93 37 38 direction@dubourg-encadrements.fr
PASTELLISTE COURTINE Anne	Boccabois	06 12 84 36 72 anne.courtine.pastelliste@gmail.com
PHOTOGRAPHES ELUERE Pauline		06 72 20 29 16 pauline.eluere@free.fr
Trésors d’Emotions		06 84 62 85 75 maelle.renaud@yahoo.fr
Facebook Man.photographie		06 13 69 01 07 manonguillo36@gmail.com
SIGNALÉTIQUE SMBA	ZA La Croix Blanche	06 80 81 99 82
SOUTIEN SCOLAIRE BARILLET Béatrice	3 rue Eugène Dréano	06 88 42 62 10 beatrice.barillet@gmail.com
TRAVAUX PUBLICS MARIAGE Jean-François HATP56	Catélo	06 20 51 34 61 06 31 93 76 72 hatp56120@@gmail.com
PEINTURE PERSONNALISÉE 2 ROUES PAF Design	La Châtaigneraie	06 61 36 42 00 pafservices56@gmail.com
TRAITEMENT FONGICIDE-INSECTICIDE DU BÂTI L’Agence du Bois	4 La Ville Daniel	07 67 15 38 78 contact@lagencedu bois.fr
DIAGNOSTIQUE IMMOBILIER Mister Diag Immo	Grand Rouvran	06 20 92 29 94 contact@misterdiagimmo.fr



108^e EDITION
26 JUIN - 18 JUILLET 2021



NAISSANCES

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux heureux parents !

Publication de l'état civil suivant les autorisations des intéressés (sur un total de 14 naissances)

TAVERNIER Léandro né le 20/01/2021 - 10, Guilleron

BOUIX Esmée née le 20/04/2021 - 9, La Ville Bihan

BARRANCO Lyam né le 14/06/2021 - 2 rue du 20 juin 1944

GAUTHIER Adèle née le 13/09/2021 - 7, La Ville Benêt

MAHIEUX Soaz née le 05/10/2021 - La Ville Gleuhiel

MARTINS DO SANTOS FERREIRA Yohann né le 26/11/2021 - 2 place du Général de Gaulle



MARIAGES

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés !

JACQUEMIN Benoît et **MORARD Anaïs** - 3, La Ville Camaret célébré le 14/05/2021

FOHANNO William et **MICHEL Nadia** - 1, La Ville Gouriel célébré le 22/05/2021

CANEPA Georges et **MARRACKI Cécile** - 2, rue de la Col. de Justice célébré le 22/05/2021

FAUSTIN Youenn et **LOISON Laëtitia** - 13, La Ville Allain à JOSSELIN célébré le 03/07/2021

DECES

Nos sincères condoléances aux familles

LAUNAY Pierre le 20/12/2020 - 8, rue du Clos Perret

MOUNIER André le 02/01/2021 - 4, Bréhalé

MOISAN Armel le 21/02/2021 - 17, rue Joseph Le Coq

LAPOULE Agnès le 23/02/2021 - 5 hameau des Ronceaux

BIHOUEE Paul le 09/03/2021 - 2, Le Gueldo

GUILLO Emmanuel le 01/04/2021 - 12 Ville David es Caro

LE BORGNE veuve LALY Angèle le 07/04/2021 - 7 rue Constant Le Guennec

LE TEXIER Raymond le 09/04/2021 - 15, La Ville Ruaud

CHATEL veuve JUHEL Marie le 19/04/2021 - 10, avenue de la Ville Pelote

CERTILANGE veuve HUG Françoise le 19/04/2021 - 2 rue du Bois Aux Pies

MAHIEUX André le 22/04/2021 - 25, La Pointe

VALY veuve CHASLES Evelyne le 03/05/2021 - 7, La Ville Ruaud

DREAN épouse NOUVEL Nicole le 10/05/2021 - 2, Bréhalé

QUEHAN Michel le 12/05/2021 - 4, Le Bois Gicquel

THOMOUX Jean-Claude le 13/05/2021 - 4 av. Ville Pelote

NEVEUX épouse VINETTE Denyse le 16/05/2021 - 12, rte Tertre Failli

GRUET Roger le 29/06/2021 - 1, route du Pont Jacob

NOUVEL Michel le 05/07/2021 - 2, Bréhalé

BERTHO Hervé le 14/09/2021 - 7, Poulbout

ANTROP veuve JAN Françoise le 28/09/2021 - 10, place de l'Eglise

GUILLO Bruno le 24/10/2021 - 26 Coët-Méan

MEHEUST Marcel le 03/11/2021 - 37 Bréhalé

THÉVENON veuve PAUQUET Jeanne le 08/11/2021 - 1 La Ville es Vents

PONTGELARD Gérard le 30/11/2021 - 9 Carenloup

GRIPOUILLEAU Georges le 02/12/2021 - 8 La Ville Bihan

MERCIER Eugène le 04/12/2021 - 13 La Ville Froger

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès brutal, le 14 avril dernier, du Docteur Xavier CADIEU, dentiste dans notre commune depuis 1996. Nous nous associons à la douleur de la famille et de son assistante auxquelles nous présentons nos sincères condoléances.

Calendrier des Fêtes 2022

JANVIER

- 8 Voeux de la Municipalité
- 14 Galette des rois du VTT Club
- 15 Ass. générale des Cavaliers de l'Oust (CVO)
Tartiflette des ESG
- 21 Ass. générale et galette des rois de la Gym
- 22 Stage Sakura Kan (kendo)
- Raclette du Tennis de table
- 29 Assemblée générale Glenn Hoël

FEVRIER

- 5 Raclette du VTT Club
- 6 Loto des Aînés
- 19 Repas et galette des rois des Aînés
- 19-20 Théâtre Da Wekon
- 25-26-27 Théâtre Da Wekon
- 26 Assemblée générale et buffet FNATH
- 27 Loto des ESG

MARS

- 5 Choucroute à Trégranteur (CF Trégranteur)
- 6 Repas de la Paroisse
- 11 Cérémonie des Bébé et des 18 ans
- 12 Repas des Chasseurs (ACCA)
- 13 Vide-greniers des P'tits Poucets
- 19 Commémoration du 19 mars 1962 (FNACA)
Rougail de l'Ecole (APEL)
- 19-20 Championnat N3 du Twirling Club
- 20 Fête du Printemps de l'Amicale Laïque
- 25 Carnaval de l'Ecole Saint Gildas
- 27 35ème Boucles Guégonnaises

AVRIL

- 2-3 Critérium du Twirling Club
- 3 Loto Comité des Fêtes de Guégon
- 9 Chasse à l'oeuf des P'tits Poucets
- 9 Vente de livres au profit du CCAS
- 10 Elections présidentielles (1er tour)
- 16 Vente de livres au profit du CCAS
- 18 Brocante de Pâques du Patrimoine
- 24 Elections présidentielles (2ème tour)
- 26 Don du sang
- 30 Soirée Créole des ESG

MAI

- 1 Color Race de l'APEL
- 8 Commémoration du 8 mai 1945 (FNACA)
- 14 Concert Open Air (AVEL NEVEZ)
- 14 Tournoi de palets à Trégranteur (CF Trégranteur)
- 15 Endurance équestre des CVO
- 21 Marche gourmande du VTT Club à Trégranteur
- 28 Passage de grade Sakura Kan

JUIN

- 3 Tournoi de Tennis de Table
- 5 Fête de l'étang
- 11 Kermesse de l'école Saint Gildas
- 12 Elections législatives (1er tour)
- Assemblée générale des chasseurs (ACCA)
- 19 Elections législatives (2ème tour)
- 25 Fête de la musique

JUILLET

- 1 Gala du Twirling Club
- 9 Tournoi de palets des ESG
- 13 Feu d'artifice du Comité des Fêtes de Guégon

AOUT

- 7 A Dimanche sur le Canal
- 21 Fête champêtre de Penroc (CF Coët Bugat)

SEPTEMBRE

- 3 Forum des Associations St Servant /Oust
- 10 Repas des Aînés
Fête du Sport
- 11 Rando VTT-pédestre à Coët-Bugat (VTT Club)
- 17 Réunion des Chasseurs (ACCA)
Vélopatrimoine
- 25 Vide-greniers de l'Ecole St Gildas (APEL)

OCTOBRE

- 2 Repas du CCAS
- 8 Matinée citoyenne
- 9 Loto Comité des Fêtes de Guégon
- 14 Réunion annuelle des associations
- 15 Sortie «Champignons»
- 21 Cérémonie des nouveaux arrivants

NOVEMBRE

- 5 Concours de Belote au profit du CCAS
- 11 Commémoration du 11 novembre 1918 (FNACA)
- 13 Loto des Aînés
- 19-20 Salon du vin et de la gastronomie du Patrimoine

DECEMBRE

- 3 Assemblée générale du VTT Club
Ass. générale de l'AMG (Motocross Guégonnais)
- 4 Vide-greniers du Twirling Club
- 11 Loto des ESG
- 15 Arbre de Noël des P'tits Poucets
- 16 Arbre de Noël de l'Ecole (APEL)
- 17 Festivités de Noël
Noël des Athlètes du Twirling Club